

Crépuscule roumain

Rarement — sinon en Corée du Nord — spectacle plus incongru aura été offert par un régime dit socialiste. Les fastes dans lesquels a été célébré le sixième anniversaire de M. Ceausescu, entouré, tel un souverain, de ses proches et de sa cour, sont une insulte à un peuple roumain plongé dans un dénuement sans pareil dans aucun autre pays d'Europe de l'Est.

Non moins choquant est le style purement stalinien de ces festivités, qui ne font d'ailleurs que refléter le caractère d'un régime résolument hostile aux changements qui se dessinent chez les principaux alliés de la Roumanie. Protocolairement, ces derniers ont bien voulu saluer l'anniversaire du Conducator — titre qui évoque de fâcheux souvenirs — et Moscou lui a même décerné à cette occasion l'ordre de Lénine. M. Gorbatchev n'en voit pas moins d'un mauvais œil se perpétuer, à Bucarest, les structures les plus rétrogrades — avec les risques d'explosion que cela comporte.

Les émeutes qui ont secoué la ville de Brasov, le 15 novembre dernier, ont montré que ce danger n'était pas imaginaire. Elles ont mis en évidence, en tout cas, la profondeur du fossé qui sépare aujourd'hui les Roumains de leurs dirigeants.

Imperturbable, Nicolas Ceausescu n'en poursuit pas moins son chemin. Sa méthode est simple : lorsque les dérapages deviennent trop évidents, quelques cadres sont sanctionnés ; le système, lui, demeure. Il a encore énoncé son credo mardi soir : « Certes, nous avons commis des erreurs ; elles ne sont aucunement dues à la conception révolutionnaire du socialisme mais aux carences dont ont fait preuve certains militants. »

Comment ne pas voir pourtant que le règne du numéro un roumain s'entoure désormais d'une atmosphère crépusculaire, et que les lumières jetées sur cet anniversaire ne sont que les derniers feux d'un régime en fin de course ? Ceux-là mêmes qui ont aidé M. Ceausescu dans son ascension, comme l'ancien premier ministre Maurer, le mettant en garde — sans succès, semble-t-il — contre son aveuglement.

L'heure n'est plus où la politique d'indépendance, au demeurant relative, pratiquée par le gouvernement de Bucarest occultait ses défaillances sur d'autres plans, en particulier celui des droits de l'homme. Une relève se prépare-t-elle ? On voudrait l'espérer quand des voix s'élèvent en Roumanie pour réclamer que les pendules, là aussi, soient mises à l'heure de la « perestroïka ». Rien n'indique pourtant, bien au contraire, que M. Ceausescu soit disposé — à l'exemple de ses voisins de Prague, de Budapest, voire de Sofia — à préparer sa succession.

La Colombie sous tension

Lire page 5 l'article de BRUNO FRAPPAT



La visite de M. Kohl à Prague

La RFA poursuit sa politique de rapprochement avec l'Est

Les relations entre la RFA et les pays de l'Est sont marquées depuis quelques mois par une nette tendance au réchauffement. Bonn poursuit cette politique de rapprochement, et le chancelier Helmut Kohl, qui effectue une visite de 48 heures en Tchécoslovaquie, devrait se rendre dans les mois qui viennent en Pologne. Il n'était pas allé dans les pays de l'Est depuis 1984, année de son voyage en Hongrie.

Arrivé la veille à Prague pour une visite officielle de quarante-huit heures, le chancelier Helmut Kohl devait y être reçu mercredi 27 janvier par le nouveau secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque, M. Milos Jakes, et le chef de l'Etat, M. Gustav Husak. Il devait également déposer une gerbe sur l'emplacement du village de Lidice, complètement rasé par les nazis pendant la guerre.

Cette visite est la première effectuée en Tchécoslovaquie par un chancelier ouest-allemand depuis celle qu'y avait accomplie l'ancien chancelier Willy Brandt en 1973. Huit jours après la venue à Bonn du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, et quatre mois après celle

du numéro un est-allemand, M. Honecker, elle confirme le nouveau dégel dans les relations entre la RFA et les pays est-européens. Elle devrait être suivie dans les prochains mois d'un voyage du chancelier en Pologne.

Les premiers entretiens que M. Helmut Kohl a eus mardi avec le premier ministre, M. Lubomir Strougal, ont essentiellement porté sur la coopération économique entre les deux pays. M. Strougal, qui passe pour le leader de l'aile réformatrice du Parti communiste tchécoslovaque, est le grand maître d'œuvre des projets de « restructuration » envisagés, notamment pour donner davantage d'autonomie aux entreprises d'Etat.

(Lire la suite page 3.)

La présidentielle et les régionales le même jour

Elections en Nouvelle-Calédonie : le PS hostile et les centristes réservés

La décision du gouvernement de faire coïncider, le 24 avril, en Nouvelle-Calédonie les élections régionales et le premier tour de la présidentielle provoque l'hostilité du PS, l'irritation de l'Elysée et les réserves des centristes. M. Mitterrand s'en est entretenu, mercredi 27 janvier, avec M. Chirac. Au nom du CDS, M. Barrot a exprimé sa « surprise » de ne pas avoir été consulté, et jugé que cette concomitance n'était « pas l'idéal ». (Lire page 8.)



Enlèvement à Beyrouth

Il s'agirait d'un ressortissant ouest-allemand.
PAGE 32

Exportations illégales

Cinq personnes inculpées à Marseille pour « intelligence avec des agents d'une puissance étrangère ».
PAGE 32

Echanges Paris-Pékin

La Banque de Chine donne l'avantage au Crédit agricole.
PAGE 27

Le sommaire complet se trouve en page 32

Rencontre avec le président de la Bundesbank

Les paradoxes d'une banque centrale européenne

par Paul Fabra

Si les progrès de l'unification européenne dépendent des initiatives spectaculaires pour la promouvoir, on peut espérer que nous sommes à la veille de pas décisifs en ce qui concerne la coopération monétaire. Pour fêter le 25^e anniversaire du traité franco-allemand, les gouvernements de Paris et de Bonn n'ont-ils pas décidé au dernier moment d'y adjoindre un protocole qui sera soumis à ratification parlementaire pour donner plus de lustre à leur décision déjà connue de créer un conseil économique et financier entre les deux pays ? L'indépendance de la Bundesbank (banque fédérale d'émission) aura été prévenue au dernier moment, bien qu'il fût prévu que son président siègera au sein de ce conseil présidé par les ministres et destiné à se réunir quatre fois par an. M. Edouard Balladur a, par ailleurs, il y a quelques semaines, relancé la discussion sur un sujet qu'on croyait enterré depuis 1979 en France, à savoir la création

d'une banque centrale européenne. Le ministre d'Etat n'a toutefois pas encore précisé quelles sont, dans son esprit, les fonctions et les responsabilités que cette institution devrait assumer. Le chancelier Kohl a déjà fait savoir qu'il était prudemment d'envisager la fondation d'une telle banque centrale. Il serait bien étonnant que les négociations françaises au cours des mois à venir ne reviennent pas d'une façon ou d'une autre sur ce sujet.

Le moins qu'on puisse dire est que l'Allemagne fédérale semble avoir été prise de court devant cette série de sollicitations. Le réflexe allemand est en quelque sorte de prendre du champ. L'unification monétaire de l'Europe n'est-elle pas en discussion depuis presque dix-huit ans ? On cite volontiers à Bonn et à Francfort le rapport Werner (du nom du premier ministre luxembourgeois chargé, au début des années 70, d'établir un rapport). Il est vrai que ce texte reprenait un des thèmes permanents de la diplomatie

économique et monétaire germanique, à savoir l'idée que tout progrès dans la coopération monétaire doit s'accompagner d'une convergence des politiques économiques.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, s'est montré à la fois soucieux d'affirmer cette continuité des vues allemandes et son désir de montrer qu'à long terme elles ne sont point incompatibles avec les vues de Paris.

Force est toutefois de reconnaître que les différences d'approches sont très grandes entre les deux pays. Rien n'indique mieux, nous semble-t-il, cette dualité de langage et de pensée que la façon dont le gouvernement Chirac, contrairement aux promesses faites dans la plate-forme commune (RPR-UDF), publiée avant les élections de mars 1986, a renvoyé aux calendes grecques le projet visant à assurer l'indépendance de la Banque de France.

(Lire la suite page 28.)

Le deuxième anniversaire de notre édition Rhône-Alpes

Les étudiants lyonnais jugent leurs universités

Une exposition, « Le Monde, portrait d'un quotidien » au Théâtre du Huitième ; invitation à la générale du Comte Ory, opéra de Rossini ; débat avec les lecteurs ; rencontre avec les enseignants et les élèves... Plusieurs manifestations marqueront à Lyon, de vendredi à dimanche, le deuxième anniversaire de l'édition Rhône-Alpes de notre journal.

Pour marquer le coup d'envoi de ces journées, le Monde publie, dans ce numéro, les résultats d'un sondage, réalisé par SCP Communication, sur la façon dont les étudiants lyonnais jugent leurs universités et leur ville. Appréciations contrastées, qui montrent le prestige du pôle scientifique-médical, mais aussi les difficultés rencontrées par les universités juridiques et littéraires. Les étudiants pourront réagir directement à cette enquête à l'occasion d'un débat organisé, jeudi, à 17 heures, à l'Institut d'études politiques de Lyon.

PAGE 23

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- Les espoirs de l'année de la danse : un entretien avec Brigitte Lefèvre, déléguée au ministère de la culture.
- Inventaire avant déménagement au musée de Grenoble.
- Les Français au MIDEM : les rescapés du Top 50.
- Mode : François Lesage, maître à fêles.

Pages 13 à 18

L'ENQUÊTE : le chef de l'Etat et les institutions

La République selon François Mitterrand

S'inscrire dans une continuité, en respecter les lois après les avoir, au fil des temps, admises ne contraint pas à devenir pour autant un président banal de la V^e République.

Sur ce que la France a de plus hexagonal — ses institutions — et ce qu'elle a

d'international — son regard et son influence dans le monde. — M. Mitterrand, quatrième président de la V^e République, a imprimé une marque originale. Elle est consistante pour la politique extérieure, puissante pour les institutions.

par Jean-Yves Lhorneau

« Les institutions étaient dangereuses avant moi. Elles le seront après moi » : plus qu'un orgueilleux contrat d'assurance tous risques dérivé aux Français, cette formule — élaborée par François Mitterrand et maintes fois exprimée entre 1981 et 1988 — montre combien son auteur pense qu'un texte, fût-il constitutionnel, ne vaut que par ceux qui l'utilisent. Elle implique la supériorité de la pratique sur la loi qui la fonde, du politique sur le juridique. François Mitterrand avait voté contre la Constitution de 1946 — « l'Assemblée en vérité souveraine, c'était conduire la

démocratie à l'anarchie » — mais, il s'y est soumis, ministre ou député, sous la IV^e République. Il a voté contre celle de 1958, mais, devenu chef de l'Etat, il s'est glissé sans difficulté dans un habit taillé pour le général de Gaulle et qu'il avait considéré au mieux comme le manteau d'un monarque, au pis comme l'uniforme d'un militaire amateur de « coup de force ». Le costume a évolué, tout doucement, selon son goût et selon celui des Français, qui, le 16 mars 1986, ont affublé les socialistes d'une superbe « veste ».

Quel était l'état d'esprit de François Mitterrand, du point de vue des institutions, à la veille de

son élection et lorsqu'il s'est installé à l'Elysée ?

Trois phrases, qu'il conviendra de corriger par la suite, le résument. Elles sont contenues dans son message au Parlement du 8 juillet 1981, après que les élections législatives eurent donné une majorité absolue à une coalition homogène, celle des socialistes. « J'ai dit à plusieurs reprises que mes engagements constituaient la charte de l'action gouvernementale. J'ajouterais, puisque le suffrage universel s'est prononcé une deuxième fois, qu'ils sont devenus la charte de votre action législative. Vous les connaissez et je n'y reviens pas », écrivait-il.

(Lire la suite page 10.)

CLAUDE SIMON
PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE 1985
L'INVITATION

Non pas « Mon voyage en URSS », mais bien davantage. Une œuvre inclassable, erratique, terrible et drôle à la fois. Comme si ce qui semblait le plus contraire aux conditions de l'écriture en devenait tout à coup l'essence.

Marianne Alphonzi, Libération

49 F
MINUIT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Indonésie, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 12,50 kr. ; Suisse, 1,80 fr. ; USA, 1,80 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

سكوا من الأصل

Débats

Chirac, Barre, Mitterrand

A leur image...

MCHIRAC est somme toute un homme simple, voire direct, et ne s'en cache pas. L'actuel premier ministre n'aime rien tant, à grandes enjambées, qu'aller au plus court par les voies les plus rapides: c'est la course du bulldozer à travers champs. L'avenir que M. Chirac imagine pour la France et pour lui-même lui ressemble donc: l'Elysée, Matignon, le Palais-Bourbon, le Palais du Luxembourg, le Palais-Royal, etc., y sont peints de la même couleur et pareillement sommés du bonnet phrygien frappé de la croix de Lorraine.

Ainsi serait garantie la stabilité des institutions et de ceux qui les incarnent. Pour cela, nul besoin de dissoudre l'Assemblée élue en mars 1986. Après l'hypothétique victoire du président du RPR on ne verrait plus sur les bancs de la droite, vieux rêve d'aujourd'hui, qu'une seule tête. Dans ce cas de figure, en effet, et même si M. Chirac s'en défend aujourd'hui de la meilleure foi du monde, n'en doutons pas, feu l'Etat-UDR, plus ou moins chassé par la fenêtre lors des débuts présidentiels de M. Giscard d'Estaing, rentrerait invinciblement et triomphalement par la grande porte. Oh les beaux jours!

Enfin beaucoup plus carré que rond, en dépit des apparences, M. Barre est un homme obstiné, on pourrait même dire buté. Rien n'a fait dévier la torse du but qu'elle s'était assigné et vers lequel elle se hâte avec lenteur depuis tantôt sept ans, et les solutions qu'elle préconise lui ressemblent. Or, dans l'Assemblée actuelle, l'ancien premier ministre ne dispose pas d'une majorité de godillots à son idée, pour ne pas dire à sa botte, si familier

par DOMINIQUE JAMET (*)

et brutal que soit le terme. Pour restaurer la présidence absolue, seule digne de lui, et gouverner, c'est-à-dire jouer, sans entraves, M. Barre est donc résolu à dissoudre, au risque de faire voler en éclats la fragile entente UDF-RPR. C'est une stratégie de rupture: ça passe ou ça casse.

Périsse la monarchie plutôt que mon principe, disait le noble comte de Chambard, pour qui Paris ne valait pas un drapseau tricolore. Les carrosses, le drapeau et le cheval blanc d'Henri V restèrent en effet à l'écurie. Périsse la majorité plutôt que mon ambition, telle pourrait être la fière devise du comte de Chambard pour qui le séjour élyséen ne vaut pas la peine d'être vécu s'il faut y cohabiter avec les agitations, y pactiser avec les compromissions et s'y plier aux contraintes de ce microcosme que, pour faire court, nous appelons la France. On a parfois l'impression que M. Barre ne propose pas un choix, mais un menu forcé: moi et le chaos.

Qu'on l'en blâme ou qu'on l'en loue, on s'accorde généralement à tenir M. Mitterrand pour un homme complexe et même subtil. « Pas la couleur, rien que la nuance », murmure aujourd'hui ce certain d'un nouvel « Art politique ». Les perspectives que dessinerait son éventuelle réélection (dans l'hypothèse, pas tout à fait invraisemblable, bien sûr, où il se représenterait) lui ressembleraient assez. En dépit des redomotations et des serments d'ivrogne de l'austère M. Jospin, qui se

cantonne là fort étroitement à son rôle d'homme de parti, le président de la République sait pertinemment que s'il dispose comme il semble d'une majorité personnelle dans le pays la gauche et moins encore les seuls socialistes ne seraient espérés obtenir en France en 1988 une majorité parlementaire.

Ce constat lui impose en toute logique de conserver au moins dans un premier temps l'Assemblée élue en mars 1986 à la proportionnelle: le scrutin majoritaire lui en reviendrait pire. C'est donc au sein de cette même Assemblée que le premier ministre qu'il désignera devra chercher la participation et le soutien d'une majorité nouvelle, qui sera fatalement une majorité de compromis et de coalition, fondée sur la neutralité, le rapprochement, voire l'alliance explicite de forces politiques aujourd'hui prétendument inconciliables.

Ce sera le changement dans la continuité.

Sous le septennat nouveau, si l'esprit en est conforme à ce qu'attend et qu'espère sans doute une majorité d'électeurs les des kapos de blocs et des discours de guerre civile, les Français et leurs représentants seront amenés à vivre ensemble en meilleure harmonie. Alors s'épanouiront côte à côte sous la surveillance bienveillante d'un président-jardinier les sans-fleurs et la rose.

Comme Dieu l'homme, paraît-il, chacun des trois présidentiables modeste et coloré son avenir et le nôtre à son image. Aux Français de dire s'ils préfèrent les compositions simples de Jacques le Monochrome, l'école lyonnaise d'art brut ou de plus subtils camaïeux à la française.

(*) Journaliste.

La clé

Un aspect de la vie quotidienne à l'Université

par ANDRÉ TUNC (*)

LA faculté de droit et des sciences économiques m'a fait l'honneur, en 1958, de m'appeler en son sein. C'était une institution prestigieuse. Pour enseigner, on revêtait une longue robe noire à revers rouges, ornée d'une épigone à trois rangs d'hermine (en peau de lapin...). Mais, pour être professeur, on n'en est pas moins homme, soumis à des besoins naturels. Comment pouvait-on y satisfaire? Je voudrais relater l'évolution des moyens mis à la disposition des enseignants. Ce n'est, certes, que le petit côté de la vie universitaire. Mais il peut être révélateur. C'est un drame en sept épisodes.

1) **L'ordre hiérarchique**: 1958. Il existe à la faculté, place du Panthéon, une salle des professeurs: des vestiaires pour nos robes et notre courrier (nous sommes, je crois, quatre-vingts), un salon pour écrire, lire les journaux et bavarder avec les collègues entre les cours, trois petites salles pour recevoir des étudiants

et des collègues étrangers. Un appareil gouverne l'ensemble.

Cet appareil m'explique les usages. Il y a des toilettes en face de la salle des professeurs. Mais elles sont réservées aux titulaires de chaire. Le « jeune » professeur qui arrive à Paris (il a de quarante à cinquante ans) n'aura pas de chaire avant deux ou trois ans. Durant cette période, il est prié d'aller à d'autres toilettes, à vingt pas de là. C'est la tradition, dont les raisons, sans doute historiques, se sont perdues dans la nuit des temps.

2) **Le choix déchirant**. Un jour, je trouve à mon vestiaire une lettre circulaire du collègue responsable de la salle des professeurs. Le bâtiment où nous travaillons va subir de grandes transformations. Nos deux toilettes vont être détruites. On peut en reconstruire d'autres. Mais les maigres crédits dont nous disposons ne seront-ils

pas plus utiles pour remettre en marche un ascenseur en panne depuis des années (deux de mes collègues sont blessés à la jambe, un autre, très rhumatisant, marche difficilement)? Nous devrions alors utiliser les toilettes des étudiants, à l'autre bout de la salle des pas perdus. Nous sommes priés de donner notre avis.

3) **L'égalitarisme**. J'ai participé au référendum. Je ne sais plus en quel sens j'ai voté, mais j'ai constaté, les travaux terminés, que nous n'avions ni toilettes ni ascenseur.

Nous utilisons donc les toilettes des étudiants. Malheureusement, à l'époque, elles sont très sales (elles le sont beaucoup moins aujourd'hui). Que les murs soient couverts de graffiti politiques et pornographiques, passe encore; à la rigueur, c'est une distraction. Il est plus fâcheux que des sièges soient couramment cassés ou souillés: que les dispositifs d'évacuation soient bouchés.

Quand des collègues étrangers nous demandent les toilettes, nous sommes vraiment honteux de n'avoir rien d'autre à leur offrir.

4) **La réaction**. Les toilettes de l'étage de la salle des professeurs seront fermées à clé. Les étudiants iront à l'étage supérieur ou inférieur. Quant à la clé, elle sera accrochée près de la porte de notre salle, à la disposition de chacun de nous.

5) **La disparition de la clé**. Un jour, je ne vois plus la clé. Je m'en inquiète auprès de l'appareteur. Il m'explique que des étudiants en avaient fait un double, qu'il a fallu changer de serrure et qu'il garde la nouvelle clé sur lui, dans la poche de son gilet. Il suffit de la lui demander.

Comme il est souvent absent, je prends l'habitude de ne plus utiliser les toilettes qui nous sont réservées, mais de monter ou descendre un étage.

6) **La disparition de l'appareteur**. Il y a trois ans, l'appareteur a atteint l'âge de la retraite. Pour raison d'économie budgétaire, il n'est pas remplacé. Qu'est devenue la clé?

(*) Professeur émérite à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

Tabac, alcool et communication

Que les candidats parlent!

par les docteurs ALBERT HIRSCH et CLAUDE GOT (*)

N'oublions jamais qu'il s'agit de produits qui, avec la vitesse sur les routes, corollaire de l'exces de boissons alcoolisées, sont responsa-

(*) Respectivement professeur d'université (Paris-VIII), chef du service de pneumologie à l'hôpital Saint-Louis, et professeur d'université (Paris-V), chef du service d'anatomie pathologique à l'hôpital Ambroise-Paré.

bles chaque année d'un cinquième des morts dans ce pays, auxquelles s'ajoutent des souffrances et des malheurs immenses.

Les candidats à l'élection présidentielle se déclarent ou vont se déclarer dans les semaines à venir. Nous devons les interpeller, les contraindre à se prononcer clairement sur leurs projets dans ce domaine afin qu'ils renoncent sans ambiguïté aux compromissions auxquelles nous sommes trop habitués.

ABSURDE

Une pub super-smoke!

BRAVO les fumeurs! Allez les non-fumeurs, réveillez-vous! Ouvrez le dialogue. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Proposez aux fumeurs de créer, avec eux, une association: Les fumeurs/non-fumeurs ou bien Les non-fumeurs/fumeurs (les autres s'abstenir).

Les fumeurs l'avouent: « Fumer est un plaisir, ne l'imposons pas. » Oui. N'imposons pas ce plaisir. Au contraire, il serait équitable de répartir entre fumeurs et non-fumeurs les taxes et impôts que supportent injustement les seuls fumeurs. Fumer est une liberté. Non-fumer, une absence d'utilisation de cette liberté (à taxer). Le hic est que le non-fumeur n'existe pas. C'est un ectoplasme. Il n'est qu'un négatif. Il sert de faire-valoir au fumeur.

Demain: plus de fumeurs et le non-fumeur disparaît avant d'être. Là est l'astuce. Tout se passe à son insu. En fait, la société ne s'intéresse qu'au

fumeur: « Interdiction de fumer, danger. » On lit, rarement: « Interdiction de ne pas fumer, danger. »

Il existe des compartiments « fumeurs ». Et des compartiments « non-fumeurs ». Pour les premiers, c'est une invite. Pour les seconds, cela commence par un signe négatif. Il manque un terme pour désigner positivement le non-fumeur. Aux spécialistes d'en trouver un.

« Naturel » est pris, « naturaliste » aussi, « naturel » (à déclarer?) n'aurait pas. Risquons, par jeu, « naturel ». Je lis: compartiment « fumeurs », compartiment « naturels » (je crois rêver). Mais là, je ris aux larmes. Je lis: « Compartiment naturels » ou « Compartiment non-naturels ».

Alors là, j'arrête, et je crée vite une association pour « Plus de liberté et... réciproquement! ».

JEAN-JACQUES DUCHAMP (Clamart, Hauts-de-Seine)

Au courrier du Monde

DÉMOGRAPHIE

Moravia et les statistiques

Dans une interview au Monde du 27 novembre, Alberto Moravia, parlant de ses rapports avec la mort, s'appuie sur une donnée démographique: la durée de vie moyenne, qu'on baptise également l'espérance de vie.

Il en tire la conclusion que la mort, qui préoccupait beaucoup les auteurs d'antan, intéresse moins aujourd'hui.

Je ne discuterai pas ce point de vue, mais je m'étonne qu'une aussi belle autorité intellectuelle se fourvoie, à son tour, avec cette donnée en lui prêtant une signification qu'elle n'a pas.

Nous, on ne meurt pas à vingt-cinq ans parce que deux mort-nés présents autant que deux quinquagénaires ou un vieillard de soixante-quinze ans.

Le fossé qui sépare notre siècle des précédents, c'est le fantastique recul de la mort infantile, et ce n'est

peut-être pas cette mort-là qui hantait le plus les auteurs d'antan. Quant aux morts naturelles, c'est peut-être moins la longévité qui nous les approuve que la formidable banalisation des images... mais j'ai dit que je ne discuterai pas de l'interprétation.

Y. MASSON (Quimper).

GOUVERNER

Soldes

Georges Clemenceau disait qu'un ministre ne fait pas forcément un gouvernement.

Et il ajoutait: « La France se croit en démocratie. En réalité, elle est en démagogie et en bureaucratie. »

Rien n'est changé. Pourquoi donc se soucier du chômage, du déficit industriel, de la crise de l'enseignement? La France est gouvernée. La preuve? On va réglementer les « soldes ».

LOUIS CYRIL (Paris).

7F NUMÉRO DE JANVIER

Le Monde

doisiers et documents

LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ

DEUX DOSSIERS

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES
LE TRAITE de coopération a vingt-cinq ans:
● EXERCISER le passé;
● le noyau dur de l'EUROPE;
● ombres et PERSPECTIVES.

LA CONCENTRATION DES ENTREPRISES
Une accélération
● dans tous les SECTEURS industriels;
● avec des MOYENS variables selon les Etats;
● pour des RESULTATS incertains.

FÉVRIER

LA PROTECTION SOCIALE: dossier spécial de 18 pages

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél: (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur: (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Date de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wouts.

Rédacteur en chef: Daniel Vernet.

Correspondant en chef: Claude Salas.

ABONNEMENTS

BP 507 89
75422 PARIS CEDEX 09
Tél: (1) 42-47-90-72

1 an	6 an	9 an	12 an
354 F	672 F	954 F	1 200 F

FRANCE

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGERS (par mandat)

L - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 069 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE 594 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne: tarif sur demande.

Changements d'adresse: définitifs ou provisoires: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO

365 jours par an, 24 heures sur 24.

5, rue de Montigny, 75007 PARIS
Tél: (1) 45-52-91-82 ou 45-52-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

سوزا من الأصيل

URSS : mise en veilleuse de la « glasnost »

Le conservatisme a prévalu au congrès de l'Union des peintres

MOSCOU de notre envoyée spéciale

La « glasnost » serait-elle passée à côté de l'Union des peintres d'URSS ? C'est en tout cas l'impression qu'ont donnée les deux « non-venants » dirigeants de cette organisation, lors de leur première rencontre avec la presse, mardi 26 janvier, après le congrès de l'Union des peintres, qui s'est tenu la semaine dernière à huis clos au palais des congrès du Kremlin.

M. Andreï Vassnetsov, soixante-trois ans, désigné à l'issue de ce congrès pour remplacer au poste de président de l'Union des peintres M. Nikolai Ponomarev (qui occupait la fonction depuis 1973), n'apparaît pas, en effet, ni comme un foudre de la « perestroïka », ni comme un châtiment de l'audace artistique. « Nous vivons dans un pays socialiste et tout art doit être socialiste, autrement ce ne serait que du mensonge », a déclaré d'emblée devant la presse M. Vassnetsov, un artiste qui a consacré toute son œuvre à la peinture traditionnelle de paysages moscovites et à « l'art classique russe », selon sa biographie officielle.

De son côté, M. Tair Selakhov, nommé premier secrétaire de l'Union des peintres, a préféré s'étendre sur les liens qui entretiennent son organisation avec les associations artistiques des pays étrangers et autres sujets annuels, plutôt que de se lancer dans une explication sur l'absence de salles d'exposition à Moscou, le difficile accès au public pour les jeunes artistes ou l'absence d'un musée d'art moderne.

M. Glazoumov et la « tradition »

Ce septième congrès de l'Union des peintres — qui revendique plus de vingt mille membres, mais dont seuls vingt-huit des huit cent cinquante délégués avaient moins de trente-cinq ans — laisse donc une impression bien terne, qui tend à confirmer une mise en veilleuse de la « glasnost », déjà ressentie dans d'autres secteurs. On est loin, par exemple, du congrès de l'Union des cinéastes de 1986, qui finissait à sa tête le romancier Elm Klimov.

Des quatre jours de débats, au cours desquels sont intervenus quarante-trois orateurs, la presse n'a d'ailleurs reproduit que des comptes rendus partiels et insipides, avec la dose indispensable d'autocritiques, de regrets sur la lenteur de la « perestroïka » et de déclarations de bonnes intentions.

On y cherche avec peine les traces du « débat vif et souvent animé », dont parle l'agence TASS, avec la « sortie théâtrale » du peintre Ilya Glazoumov que sa thématique slavo-

phile a rapproché de l'association ultra-conservatrice Pamiat (Mémoire).

D'après les comptes rendus de la presse, M. Glazoumov a défendu, dans son intervention au congrès, la « tradition de l'art russe », regrettant que l'on ait « complètement oublié l'histoire de ces derniers décennies comme on a oublié la notion de peinture russe ». Il faut, a-t-il dit, « ressusciter l'art russe qui, en son temps, a dominé l'Occident ».

Une partie non négligeable des débats a apparemment porté sur le réalisme dans la peinture soviétique, signe supplémentaire de la dégradation de la « vieille garde » à ne pas lâcher son esprit. « Personne n'a nié au congrès la vitalité du réalisme », écrit, mercredi, le critique d'art des Nouvelles de Moscou, relevant que le changement était trop souvent perçu à l'Union des peintres comme une lutte entre « les réalistes traditionnels et les avant-gardistes ».

Les dirigeants de l'Union des peintres n'ont, en fait, rien résolu du problème qui les menace d'asphyxie : celui des jeunes artistes que la rigidité de leur organisation contraint à chercher des moyens d'expression et surtout des lieux d'expositions parallèles. Les jeunes peintres et sculpteurs ont bénéficié l'an dernier d'une relative ouverture, essentiellement à Moscou et à Leningrad. Mais les temps ont changé, et il est évident que la grande galerie de la rue Protyouznaya soit à présent fermée.

Cette galerie avait accueilli plusieurs expositions d'artistes qui, jusqu'à présent, n'avaient pu présenter leurs œuvres que dans des appartements privés. Un groupe de jeunes peintres « avant-gardistes », qui avaient pu louer une autre salle, plus petite, l'an dernier, s'est heurté à un refus lorsqu'il a voulu renouveler l'expérience cette année.

SYLVIE KAUFFMANN.

Le gendre de Brejnev va passer en jugement. — M. Iouri Tchourbanov, qui était premier vice-ministre de l'intérieur jusqu'en janvier 1985 et avait été arrêté pour corruption en janvier 1987, va bientôt passer en jugement, annonce l'agence Tass. Selon M. Katousov, procureur général adjoint de l'URSS, l'enquête ouverte à son sujet est terminée, après avoir établi que M. Tchourbanov, qui est aussi le gendre de Leonid Brejnev, avait perçu au total 650 000 roubles (7 millions de francs) au cours officiel de pots-de-vin. Agé aujourd'hui de cinquante et un ans, Iouri Tchourbanov avait épousé Galina Brejneva, fille de l'ancien secrétaire général du parti décedé en 1982. Il avait été membre suppléant du comité central du parti de 1981 à 1986.

La commission internationale remettra son rapport sur l'affaire Waldheim le 8 février

VIENNE de notre correspondant

La commission internationale d'historiens militaires chargée par le gouvernement autrichien d'examiner le passé du président Kurt Waldheim pendant la deuxième guerre mondiale remettra son rapport final le 8 février prochain au chancelier Vranitzky, a annoncé son président, l'historien suisse Hans-Rudolf Kurz, mardi 26 janvier, à Vienne, à l'ouverture de la dernière session de travail officielle de la commission. Entre-temps, les membres de la commission doivent entendre, jeudi, le président autrichien lui-même pour lui soumettre une « liste de questions de nature technique et historique ».

Selon M. Kurz, ce rapport comportera environ « cent à deux cents pages ». Il sera rendu public après avoir été transmis au président Waldheim et après avoir été examiné le 9 février en conseil des ministres.

La commission avait commencé ses travaux en septembre dernier. Une polémique avait éclaté à la fin de l'année dernière sur son mandat. Selon ses initiateurs, celui-ci aurait dû se limiter à établir si l'ex-lieutenant Waldheim avait été directement impliqué ou non dans les atrocités commises par les nazis lorsqu'il était lui-même dans les Balkans. Le président de la commission avait indiqué qu'il n'entendait pas se limiter à cet aspect de la question. Le problème est, en effet, également de savoir ce que M. Kurt Waldheim, qui avait toujours nié au début de l'affaire avoir eu connaissance de

ce qui ce soit, avait été en position de savoir.

Interrogé mardi à la télévision autrichienne, l'un des membres de la commission, M. Manfred Messerschmidt, directeur de l'Institut de recherches militaires de Fribourg (RFA), a déclaré que la commission n'avait pas trouvé de documents « prouvant que M. Waldheim a été un criminel de guerre ». Il n'a pas exclu, cependant, que le rapport puisse mettre en cause la crédibilité du président autrichien.

Dans une interview à un quotidien viennois, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Vienne, M. Henri Grunwald, a estimé que « même un résultat positif » des travaux de la commission pour le président Waldheim restera « sans signification » pour la décision américaine de plaquer le président autrichien sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis. « Je ne peux pas imaginer que la commission arrive à d'autres résultats que ceux qui ont amené les autorités américaines à déclarer M. Waldheim indésirable aux Etats-Unis », a-t-il déclaré, en affirmant que ses documents sur la base desquels son gouvernement avait pris la décision contre M. Waldheim étaient les mêmes que ceux dont dispose la commission. Il a été aussitôt contredit par le général américain à la retraite James Collins, qui a rappelé que le ministre de la justice américaine n'avait pas ouvert ses archives à la commission. M. Collins a également regretté l'attitude du Congrès juif mondial, le principal destructeur de M. Waldheim, qui avait carrément refusé de coopérer avec la commission.

W. B.

AUTRICHE

Le scandale des ventes d'armes à l'Iran

Les aveux d'un ancien directeur de société

VIENNE de notre correspondant

Le scandale autrichien de ventes d'armes à l'Iran, sur lequel l'enquête se poursuit, a pris, mardi 26 janvier, une tournure inattendue : l'ancien directeur de la société Noricum, filiale d'armement de Voest-Alpine — le plus grand groupe nationalisé du pays — a avoué avoir signé un contrat de vente avec l'Iran sur la livraison d'armes d'une valeur de 7 milliards de schillings (600 millions de dollars), 110 canons du type GHN-45 et des munitions ont été déjà livrés en 1985 et 1986. Le contrat aurait été signé en 1983 et prévoyait la livraison en trois ans de 600 canons.

M. Peter Unterwiesinger, ancien directeur de Noricum, arrêté en septembre dernier et remis en liberté début décembre, avait jusqu'à présent nié avoir eu que les armes livrées au terme des contrats signés étaient destinées à l'Iran. Les lois en vigueur en Autriche, pays neutre, interdisent des ventes d'armes aux pays impliqués dans un conflit armé. Pour tromper le gouvernement, de faux certificats mentionnaient la Libye et le Brésil comme destinataires du matériel de guerre. Les livraisons ont été interrompues par le ministre de l'intérieur à la suite de révélations dans la presse autrichienne.

M. Unterwiesinger a admis qu'en réalité il avait « compris très vite que l'Iran était le vrai destinataire », tout en ajoutant qu'il « avait suivi des directives ». M. Unterwiesinger a cependant refusé jusqu'à présent de dire de qui émanaient ces directives. Le directeur général de la Voest à l'époque, M. Herbert Apatfalter, est décedé à l'automne dernier.

La Voest-Alpine a toujours démenti avoir été au courant des affaires douteuses de sa filiale d'armement. Lundi, le directeur du groupe, M. Herbert Lewinsky, a admis, pour la première fois, que le contrôle des carnets de commandes de la société Noricum avait confirmé le soupçon de livraisons d'armes à l'Iran.

Le scandale a pris une dimension politique en juin dernier avec le témoignage d'un ancien directeur de la Voest, M. Gernot Prescherm, arrêté, lui aussi, à propos de spéculations pétrolières, qui avait affirmé que de hautes personnalités politiques — dont l'ancien chancelier Fred Sinowatz et le ministre de l'intérieur, M. Karl Blecha — avaient été au courant de ce marché illégal. Les intéressés ont catégoriquement démenti ces allégations. M. Prescherm avait affirmé avoir touché 2 millions de schillings pour garder le secret sur l'« Irangate » autrichien.

WALTRAUD BARYLL

La visite de M. Kohl à Prague

La RFA poursuit sa politique de rapprochement avec l'Est

(Suite de la première page.)

Principal partenaire à l'Ouest de la Tchécoslovaquie, la RFA estime que la situation est propice pour développer les échanges entre les deux pays et souhaite un élargissement du champ de la coopération.

Un cours des toasts échangés lors du dîner officiel de mardi soir, le chancelier s'est fait l'avocat de frontières plus ouvertes en Europe. « Nos peuples veulent que les frontières deviennent plus perméables », a-t-il souligné en souhaitant l'accroissement des contacts entre jeunes des deux pays et l'échange d'instituts culturels. « Nous devons surmonter la division de l'Europe. Aucune nation n'y gagnerait plus

que la nôtre, la nation allemande divisée », a-t-il ajouté.

Evouant la période nazie, le chancelier a rappelé que la Tchécoslovaquie avait été la première victime de la politique d'expansion du troisième Reich. Il a souligné que Lidice et Theresienstadt étaient devenues « des monuments contre l'atrocité et l'inhumanité ».

Faisant allusion à l'expulsion de trois millions d'Allemands des Sudètes après la guerre, il a souligné que les Allemands eux-mêmes avaient eu à souffrir. « Nous ne voulons pas, a-t-il conclu, oublier l'expérience amère de l'histoire, mais nous devons en retenir la leçon pour que nos enfants et les générations à venir puissent vivre dans un monde en paix. »

POLOGNE

Varsovie aurait été un centre d'opérations financières pour Abou Nidal

Washington (AFP). — Le groupe d'Abou Nidal a maintenu durant au moins quatre ans un important bureau à Varsovie spécialisé dans le commerce des armes et de biens de consommation, dont les bénéfices ont servi à financer des opérations terroristes, selon un rapport du département d'Etat américain.

Ce rapport, publié lundi par le New York Times, précise que ce bureau, le plus important en Europe du groupe terroriste, pourrait encore être opérationnel à l'heure actuelle. A la tête de cette société, se trouvait M. Samir Hassan Najmeddine, considéré comme le responsable financier d'Abou Nidal et homologué pour tout commerce d'armements. Selon le rapport, M. Najmeddine a servi d'intermédiaire

dans les ventes d'armes de pays de l'Est à des gouvernements arabes, remettant le montant des commissions au groupe d'Abou Nidal.

A Varsovie, le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a affirmé que la société dirigée par M. Najmeddine avait été fermée le 3 août dernier sur ordre des autorités polonaises et que M. Najmeddine avait lui-même quitté la Pologne le 14 janvier. Cette décision, a précisé M. Urban, a été prise à la vue de renseignements fournis par les Etats-Unis. Ce dernier pays, a-t-il ajouté, n'a « jamais été en mesure de présenter des preuves, mais depuis le soupçon qui pesait sur la société, nous avons pris la décision d'ordonner sa fermeture ».

Rue Racine Flammariion

Les nouveaux talents d'ici et d'ailleurs

SOYEZ PARMi LES PREMIERS A LES DECOUVRIR.

1000 LIVRES GRATUITS.

OFFRE RESERVEE AUX LECTEURS DU MONDE

Ecrivez à FLAMMARION, 26, Rue Racine, 75006 PARIS Les mille premières demandes recevront chacune gratuitement l'un des cinq nouveaux romans qui viennent de paraître...

Rue Racine Flammariion AUJOURD'HUI EN LIBRAIRIE. DES ROMANS INEDITS DE NOUVEAUX AUTEURS FRANÇAIS ET ETRANGERS, DANS UNE PRESENTATION INEDITE, ET A DES PRIX... INEDITS.



سكندر من الاجل

DUNES ET DE DEUX !

**PEUGEOT
VAINQUEUR DU PARIS-ALGER-DAKAR 88**
Après son pari gagné en 1987, la légendaire
205 Turbo 16 fait à nouveau un sacré numéro
dans le Dakar 88.
Bravo à l'équipage J.KANKKUNEN-J.PIIRONEN !



PHI BIRA
IDIA



PEUGEOT. UN CONSTRUCTEUR SORT SES GRIFFES.

ALINGUES
PORTUGAIS
BELLEN
ESPANOL
SUKHIA
ANGAIS
1988 80

Amériques

ETATS-UNIS : à la suite d'une altercation avec une « star » de la télévision

M. George Bush le « faiblard » améliore son image

WASHINGTON de notre correspondant

La superstar du journalisme télévisé américain, Dan Rather, blême de colère, face au vice-président des Etats-Unis, George Bush, également furieux : le spectacle offert lundi soir 25 janvier au cours du principal bulletin d'informations de la chaîne CBS (*Le Monde* du 27 janvier) n'est pas prêt d'être oublié : ces neuf minutes d'interview ont direct ont déjà suscité un torrent de commentaires, et mardi tous les réseaux ont couvert sur « l'affaire » avec une évidente jubilation de la part des concurrents de la CBS.

De l'avis général, Dan Rather y a vraiment été un peu fort, et — surprise — le terme « faiblard » est tiré du traquenard en faisant preuve d'une pugnacité qu'on ne lui connaissait pas : c'est assez pour modifier l'image du principal prétendant à la succession de Reagan et pour relancer le classique débat sur l'attitude des journalistes, souvent accusés d'arrogance et d'acharnement contre leurs « victimes ».

D'emblée, M. Bush avait laissé éclater son mécontentement, dès qu'il était devenu évident que l'interview tout entière porterait sur son attitude dans l'affaire de l'« Irangate ». Un sujet sur lequel il est interrogé sans relâche depuis des semaines : il s'agit en principe de savoir s'il a bien ou mal conseillé M. Reagan dans cette affaire, mais M. Bush — peut-être parce que cela l'arrange — refuse obstinément de traiter le caractère confidentiel de ses entretiens avec le président.

Une suite chaotique

Le ton ne cesse de monter, M. Bush reprochant à CBS de l'avoir attiré dans un piège et de prétendre juger toute sa carrière sur ce seul épisode. Et soudain, le vice-président lance une violente contre-attaque : « *Almeriez-vous, demandez à Dan Rather, qu'on vous juge uniquement sur ces sept minutes pendant lesquelles vous avez quitté le studio.* » Interloqué, le présentateur perd presque contenance, car M. Bush l'a touché à un point très sensible en évoquant un épisode célèbre : à l'automne dernier, Rather, furieux qu'une retransmission de tennis débordât sur son journal, avait déserter sa place.

La suite de l'interview fut parfaitement chaotique, les deux hommes parlant en même temps, avec un Dan Rather, mâchoire tremblante, qui redoublait d'agressivité.

L'épisode pourrait paraître mineur : il ne l'est pas. D'abord, parce que dans le monde des médias il s'agit d'un peu plus que Rather, placé sur un piédestal qui, depuis quelque temps, déjà, semblait un peu vacillant. Aussitôt après l'émission, la CBS a été inondée d'appels critiquant l'attitude du présentateur, tandis que le « PC de campagne » de M. Bush faisait état d'une masse de réactions favorables au vice-président.

Ensuite, M. Bush — spontanément ou par calcul — a donné lui-même une image tout à l'opposé de sa réputation de « faiblard ». Et il a réussi — du moins l'espace de quelques précieuses minutes — l'opération également tentée par un autre candidat à l'élection, M. Gary Hart : retourner contre la presse l'agressivité dont elle fait preuve à son égard. Une attitude risquée, mais sans doute payante, car les médias, surtout les plus puissants d'entre eux, ne sont guère populaires aux Etats-Unis. Et le public semble se lasser de les entendre poser éternellement et lourdement la même question au même candidat : l'« Irangate » pour M. Bush, les passages amoureux pour M. Hart.

JAN KRAUZE.

COURS DE LANGUES

PORTUGAIS - BRÉSILIEN

ESPAGNOL

QUECHUA

ANGLAIS

TEL 45 41 39 60

21 bis, rue des Plantes 75014 Paris

COLOMBIE : après l'assassinat du procureur général

Les ruines du droit

A la suite de l'assassinat du procureur général de la Colombie, Carlos Mauro Hoyos, par des trafiquants de drogue, le président Virgilio Barco a annoncé, mardi 26 janvier, l'adoption de mesures antiterroristes sévères pour combattre la vague de violences qui secoue le pays. Le chef de l'Etat a indiqué qu'il n'entendait pas céder au chantage et qu'il ne plierait pas devant les trafiquants. Le département d'Etat américain s'est, pour sa part, déclaré « indigné et profondément attristé » par le meurtre de Carlos Mauro Hoyos, qui a été inhumé mardi à Medellín, en présence des anciens présidents de la République Misael Pastrana et Belisario Betancur.

BOGOTA de notre envoyé spécial

Le palais de justice de Bogota n'est pas une ruine comme les autres. De loin, ce bâtiment ultramoderne situé au centre de la capitale colombienne, sur la place Bolívar, en face du palais présidentiel, a bel aspect avec sa colonnade blanche qu'on dirait ravivée de la veille. Mais en approchant la réalité se révèle : ces colonnes ne sont plus qu'un trompe-l'œil. L'intérieur est entièrement dévasté, incendié. On voit des portelles pendantes, des gravats et, dans la cour centrale, qu'on aperçoit à travers une grille tordue, la statue, décapitée et dérisoire, d'un héros national colombien : Narina.

Plus de deux ans et demi après le meurtre qui vit plus de cent cinquante personnes périr dans l'incendie et l'assaut par l'armée de ce palais, où à la suite d'une prise d'otages, les guérilleros du M 19 s'étaient retranchés, les travaux de réfection n'ont toujours pas commencé. Comme si les autorités, en tardant à effacer les traces d'un des plus sanglants épisodes de l'histoire récente du pays, manifestaient par cette passivité le désir de montrer aux visiteurs, colombiens et autres, la fragilité des institutions et la faiblesse, finalement, du droit.

Car comment ne pas éprouver, face à ce gâchis architectural, le sentiment de désespoir issu, on lit au fronton du bâtiment, cette sentence de Santander, autre héros national : « *Les armes nous ont donné l'indépendance, ce sont les lois qui nous donneront la liberté.* » Les armes, pour l'heure, parlent beaucoup dans ce pays malade, et c'est moins pour défendre les lois que pour les bafouyer. Face à ce chaos de justice maussade et vide, celui du président, le libéral Virgilio Barco, élu en mai 1986, est-il tellement moins vide ? Ce beau bâtiment qu'une étrange réglementation interdit de photographier — comme si les objectifs

des touristes représentaient un danger de « mitraillage » symbolique... — abrite-t-il le pouvoir ou son ombre ?

Les grands trafiquants

La question hantait, ces jours-ci, les Colombiens confrontés au défi de l'Etat — ou de ce qui en reste — par les puissants actionnaires du « cartel de Medellín », cette fameuse association de mafieux parfaitement répertoriés mais depuis peu introuvables, installés dans la deuxième ville du pays et considérés comme le véritable conseil d'administration du trafic de la cocaïne entre les fournisseurs de l'Amérique du Sud et les consommateurs de l'Amérique du Nord.

« *Diálogo y hacienda* » (en français et en espagnol). Ce slogan d'Andrés Pastrana, candidat social-conservateur à la mairie de Bogota (les élections auront lieu le 13 mars), s'étale sur d'innombrables affiches dans toutes les grandes artères de la capitale près du visage juvénile de cet homme présenté comme ayant de bonnes chances de devenir, un jour, président de la République, comme le fut son père. Andrés Pastrana a été élu, il y a dix jours, par un groupe clandestin baptisé « *los extraditables* » (les extraditables). Ces représentants de la multinationale de la cocaïne votent, par cette loi d'exception, la suspension de la loi (contestée) qui permet aux autorités colombiennes d'extraire vers les Etats-Unis les trafiquants présumés que ceux-ci réclament.

Pastrana a été libéré lundi 25 janvier, dans la matinée, quelques heures seulement avant que le pays, en état de choc, n'apprenne l'assassinat, à Medellín, du « procureur général », M. Carlos Mauro Hoyos, équivalent de ce que serait en France un homme qui cumulerait les fonctions de président du Conseil d'Etat et de procureur général.

S'il s'était signalé, ces dernières semaines, par une extrême fermeté

et avait même, trois jours avant son assassinat, dans une interview retentissante, constaté avec regret qu'il n'y avait « pas de volonté politique » en faveur des extraditions. C'était désigner la faiblesse de l'Etat face au pouvoir occulte de la mafia de la drogue.

« *Que fait votre président ?* », avions-nous demandé, quelques minutes avant l'annonce de l'assassinat de M. Hoyos à un rédacteur en chef du journal *El Espectador*. « *Notre président ? Quel président ?* » Manière brutale de souligner ce que ressentent beaucoup d'interlocuteurs colombiens : dans ce pays confronté — et ce n'est pas d'hier — à toutes formes de violence, depuis les guérillas qui — même tous les massifs andins jusqu'à la pratique — courante — des enlèvements et sur fond de corruption d'une partie de la police par les grands capitaines de la drogue, le président ne paraît pas faire le poids. Il n'a pas de charisme.

C'est un bon technicien mais un piètre orateur, ses silences sont plus célèbres que ses interventions. Il est respecté mais n'est point redouté. La classe politique — et notamment les deux partis traditionnels qui, depuis un quart de siècle, se partagent le pouvoir après s'être fait la guerre pendant dix ans (deux cent mille morts de 1948 à 1958) — est considérée comme faible, népotique et sans projet. Elle est plus bruyante que crédible.

Quel rôle pour l'armée ?

On sentait monter, ces derniers jours, en Colombie, une aspiration à un régime plus ferme et, dans une partie de la population, l'idée grandissante que l'armée devrait jouer un rôle plus important. Réflexe de sécurité à la suite d'une montée d'événements à haute charge émotionnelle ? C'est possible. La chance, pour l'instant, de la Colombie, c'est d'avoir une armée dans l'ensemble légaliste, traditionnellement soumise au pouvoir politique. Elle n'est pas puissante. La Colombie n'est pas l'Argentine.

Sur toutes les routes de Colombie, la présence de l'armée est manifeste, mais nullement oppressante. De proche en proche, de village en village, on voit quelques grappes de soldats aux visages juvéniles, tenant sans grande conviction des fusils ou des mitrailleurs et regardant passer, d'un air

les, les « chivas » surpeuplées regorgent de paysans se rendant dans les villes pour y vendre leur production. La tension est perceptible mais jamais insupportable. Les guérillas — plusieurs dizaines de milliers d'hommes répartis dans tout ce vaste pays (deux fois la France) — hantent les montagnes et n'en sortent que rarement. Des opérations militaires tentent parfois de les déloger, mais les groupes sont harcelés progressivement.

Les ravisseurs d'Andrés Pastrana, dans un long communiqué expliquant leur action, affirmaient contre toute évidence, qu'ils n'appartenaient pas à la mafia de la drogue. Et ils contre-attaquaient avec brutalité : « *Nous n'appartenons pas, nous, à la mafia bureaucratique et politicienne, ni à celle des banquiers et des financiers, ni à celle des milliardaires, ni à la mafia des grands contrats frauduleux, ni à celle des monopoles ou à celle du*



La tangente jusqu'à un nouvel abri. Il y a des dizaines d'années que cela dure — depuis le temps des fameux « bandoleros » — et on se demande pourquoi cela finira.

Dans la vallée du rio Magdalena, le plus grand fleuve du pays, près de la ville de Neiva (province de Huila) entre les Andes centrales et orientales, un menuisier âgé lassait avec application le dernier cercueil qu'on lui avait commandé. Il y avait eu pour le payer souscription au village. Le défunt était un jeune guérillero inconnu tué trois jours avant. « *Guérillero ou pas, disait le vieil artisan, un homme est un homme et doit être enterré dignement.* » Pour lui, les affaires vont bien : son sourire philosophique le disait assez.

Mais pour ce peuple doux, accueillant et attaché à sa démocratie, l'avenir ne peut se résumer au poli d'un beau cercueil. Après l'annonce de l'assassinat du procureur général, Bogota, lundi, parut pétrifiée. Après tant et tant de violences habituelles, un pas semblait avoir été franchi avec ce meurtre. Il s'agissait, pour les Colombiens, de savoir si l'Etat existait ou s'il fallait appeler son cercueil.

« *La chance de la Colombie, c'est son peuple* », nous disait un journaliste colombien, qui espérait que les derniers événements provoqueraient un sursaut et la capacité d'imposer l'Etat de droit face aux violents et trafiquants de tout poil. « *Cette maison, lit-on encore dans l'entrée du palais de justice de Bogota, déteste les mauvaises choses, aime la paix, purifie les coupables et préserve les lois ; l'honneur réside à la vertu.* » L'incendie n'est pas parvenu à effacer cette affirmation héroïque et décalée.

BRUNO FRAPPAT.

NICARAGUA

Le président Reagan va proposer au Congrès une enveloppe réduite en faveur de la Contra

Le président Ronald Reagan demandera au Congrès 32 millions de dollars d'aide non militaire et 3,6 millions d'aide militaire pour les « *contras* » nicaraguayens, a annoncé, mardi 26 janvier, le leader de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, M. Robert Michel. Ce dernier a précisé, à l'issue d'entretiens à la Maison Blanche, que l'octroi de l'aide militaire pour la fourniture de missiles anti-aériens et des munitions serait gelé jusqu'au 31 mars, de manière à donner le temps au président nicaraguayen Daniel Ortega de conclure un cessez-le-feu avec les rebelles. S'il n'y parvenait pas, les rebelles recevraient cette aide destinée à maintenir la pression sur le gouvernement de Managua.

M. Michel a également indiqué que les crédits que M. Reagan doit demander cette semaine couvraient une période de quatre mois. Cela pourrait faciliter l'accord du Congrès, car il s'agit d'un montant moins élevé que les 270 millions de dollars précédemment envisagés pour une période de dix-huit mois. D'autre part, le secrétaire d'Etat George Shultz, si l'aide est accordée, devrait s'entrettenir avec des représentants nicaraguayens lors d'une tournée en Amérique centrale, afin d'accélérer les négociations. Les Etats-Unis et le Nicaragua n'ont pas eu de discussions directes substantielles depuis la fin 1984.

M. Ortega en Espagne

Pour sa part, M. Daniel Ortega, le président du Nicaragua, est arrivé en Espagne mardi 26 janvier pour une visite de deux jours, au cours de laquelle il doit rencontrer M. Felipe Gonzalez, après duquel il espère trouver un soutien pour le plan de paix.

Au même moment, Managua vient d'autoriser mardi la réouverture de huit stations de radio privées interdites en mars 1982 en vertu de l'état d'urgence (il a été finalement aboli la semaine dernière). Deux nouvelles radios, ainsi que quatre

publications appartenant à des intérêts privés, vont être également autorisées, a précisé le lieutenant Torres, directeur du service de la communication au ministère de l'Intérieur, ajoutant que ces mesures représentaient « un nouveau pas » du gouvernement vers l'application des accords de paix, qui prévoient « une stricte liberté d'information ». Parmi ces nouveaux venus, la radio El Nicaraguense, dirigée par le président du Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP), M. Enrique Bolanos, farouche adversaire des sandinistes, dont les sociétés ont été confisquées par le gouvernement il y a deux ans. — (AFP, Reuters.)

● **HAÏTI : appel de l'opposition à la grève.** — Le Comité d'opposition démocratique (COD), la principale force de l'opposition haïtienne, a appelé mardi 26 janvier la population à observer jeudi une journée de grève générale « d'avertissement » pour exiger l'annulation des élections générales du 17 janvier, qualifiées de « *parodie électorale* ». La COD a également indiqué qu'il intentionnait d'organiser une action en justice contre ces élections, en précisant que « d'autres actions de protestation » étaient envisagées. — (AFP.)

● **EL SALVADOR : amnistie pour des rebelles soupçonnés du meurtre de six Américains.** — Les trois rebelles présumés responsables d'un attentat contre un cargo, qui avait provoqué la mort de douze personnes, dont six Américains, le 19 juin 1985, seront prochainement amnistiés, selon un jugement d'une cour d'appel salvadorienne rendu public mardi 26 janvier. Pour le moment, ces accusés étaient politiquement motivés et rentraient donc dans le cadre du programme d'amnistie décidé à la suite du plan de paix pour l'Amérique centrale. L'ambassade américaine à San-Salvador a déposé une protestation et a fait savoir que Washington pourrait envisager de réduire son aide, si une telle décision était maintenue. — (AFP, Reuters.)

La grande aventure sans les petites mésaventures.

Vous partez vous installer à l'étranger. C'est une grande aventure et vous êtes bien décidé à la réussir. Vous la réussirez encore plus sûrement si vous consultez la monographie que l'Acife a consacrée à votre pays de destination. Réalisées par le Ministère des Affaires Etrangères, les monographies Acife vous informent complètement et complètement. Du prix des loyers au choix des écoles pour vos enfants, en passant par la fiscalité et la protection sociale.

Les monographies sont vendues à l'Acife (sur place ou par correspondance) et peuvent être consultées dans les Préfectures. Pour connaître vos droits et bien commencer vos démarches, vous pouvez aussi acheter « le livret du Français à l'Etranger », seul document officiel sur le sujet. Pour plus d'informations, consultez le service de l'Acife sur minitel : 3615 code A1 (mot clé ACIFE) ou 3617 code A9 (mot clé ACIFE).

- Argentine
- Australie
- Belgique
- Bulgarie
- Canada
- Chili
- Chine
- Corée
- Espagne
- Etats-Unis
- France
- Grèce
- Irlande
- Israël
- Italie
- Japon
- Liban
- Malaisie
- Mexique
- Népal
- Norvège
- Pays-Bas
- Portugal
- Royaume-Uni
- Suisse
- Taiwan
- Turquie
- Union soviétique
- USA
- Vietnam

Accueil et information des Français à l'Etranger
30, rue La Perouse 75116 Paris
Tel. (1) 40 66 60 79 — (1) 40 66 69 20

PUBLICATIONS ACIFE. LES CLES DU MONDE.

سكندرية

Afrique

TOGO : vingt et un ans de règne pour le président Eyadema

Du bon usage des dates et des amis

LOMÉ

de notre envoyé spécial

Le Togo a le culte des dates. A la fois mémoire et liturgie du régime, elles rythment le vie politique, alimentent — ou reniment — l'ardeur populaire, excitent la gloire du chef. L'une de ces dates — le 24 janvier (1974) — appartient à la légende : ce jour-là, le général Grassins Eyadema était sorti par miracle indemne d'un accident d'avion près de Sarakawa, village du Nord-Togo. Depuis, chacun tient le président pour un « protégé du ciel ».

Mais, aux yeux des Togolais, le général Eyadema est d'abord « l'homme du 13 janvier ». Cette date fait, en quelque sorte, double emploi. Elle rappelle le renversement par l'armée et l'assassinat, en 1963, de l'ancien président Sylvanus Olympio ; elle commémore surtout la prise du pouvoir, juste quatre ans plus tard, par l'actuel chef de l'Etat. Cette année, comme à l'ordinaire, la population de Lomé participait, nombreuse, au défilé du 13 janvier. Tandis que les fanfares enchaînaient de « vieux airs » de France, les brigades d'acclamation s'adressaient à leur « guide éclairé » : « Eyadema, bravo et merci. Grâce à toi, le Togo vit uni et en paix. Reste au pouvoir, vingt et un ans, c'est peu ! ».

Peu ? Plus d'un dirigeant africain serait fier d'une telle longévité. Outre deux précieuses alliées — l'intuition et la chance — M. Eyadema possède l'art de transformer l'échec en victoire. En témoignage la manière dont il a célébré une autre date, le 24 septembre (1986), jour où un commando infiltré à Lomé tenta de le tuer. Pendant quelques heures, l'armée perdit pied dans la capitale. Constatant cet affaiblissement de l'adversité, le président jugea bon de faire appel à la France, qui

envoya aussitôt cent trente paras. Ils repartirent du Togo neuf jours plus tard sans avoir brûlé une cartouche.

Ses aux « forces du mal »

L'événement, qui fut officiellement quelque deux cents morts, pourrait être un mauvais souvenir. Il est devenu — plus difficilement — le symbole du triomphe sur les « terroristes » et autres « forces du mal ». Et l'occasion d'un rappel à la vigilance, car « les mercenaires n'ont pas désarmé ». Dernier avantage de l'opération : elle ménage le moral de l'armée, qui a « oublié » son éphémère humiliation.

Autre exemple : les droits de l'homme. Souvent sur la sellette dans le passé, M. Eyadema s'est fait victime sur ce chapitre d'un mauvais procès. Il répliqua en octobre dernier d'assez belle manière, initiative originale en Afrique, il installa une « commission nationale des droits de l'homme » en présence de délégués étrangers des organisations humanitaires cordialement invités à la cérémonie (le Monde du 28 octobre 1987). Sous la présidence du bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Agboyibor, cette commission rassemble treize membres, élus par diverses catégories sociales.

Officiellement, il n'y a plus aucun détenu politique au Togo. Après une visite des prisons début janvier, un délégué de la Croix-Rouge décernait un satisfecit au gouvernement de Lomé. Aucun prisonnier du Togo, au demeurant, n'est bien placé pour lui faire démentir la leçon dans ce domaine. Si M. Eyadema aime à jouer les magnanimes (« je suis trop bon »), une chose est sûre : il a gracié tous les comploteurs qui, au fil des ans, attentaient à sa vie. Comme s'il voulait faire oublier son

« péché original », le meurtre de Sylvanus Olympio. Avide de respectabilité, il aimerait qu'on le tienne pour un « sage » de l'Afrique. Les « sages vieillards » qui défilent le 13 janvier devant M. Eyadema ne lui crient-ils pas : « Toi aussi, tu auras les cheveux blancs ! ».

A tous les amateurs de « désattribution », M. Eyadema oppose la solide amitié de la France, utilement mise à l'épreuve en septembre 1986. L'intervention française,

au nom des accords de défense de juillet 1963, avait un unique précédent, l'envoi de troupes au Gabon en février 1964 pour sauver le régime de M. Léon Mba. Elle fut d'autant plus appréciée. Si l'armée togolaise connut une défaillance, elle resta loyale. Des quatre coins du pays, les chefs d'unités apportèrent vite leur soutien au président. L'alerte révéla néanmoins de graves carences dans l'encadrement.

Trant le leçon de l'événement, le Togo chargea la France de reprendre en main la formation de ses sous-officiers, en vertu d'un accord de coopération militaire signé en 1976. Plusieurs détachements d'instructeurs se sont d'ores et déjà succédés au Togo. Chose inédite en Afrique, l'armée française, forte de son expérience libanaise, formera très bientôt des soldats togolais aux techniques de « contrôle urbain » dans le cadre d'une lutte préventive antiterroriste. C'est une mission délicate qui s'accomplira en grandeur nature, et de nuit, dans les rues de Lomé.

En outre, soixante-quinze assistants techniques servent sous uniforme togolais : le conseiller militaire de M. Eyadema est un Français, le colonel Terrasson ; la France accueille une centaine de stagiaires par an, entraîne les pilotes togolais et fournit une importante aide en matériel. Bien plus : elle continue d'exercer sur le terrain, et un peu à son corps défendant, des responsabilités militaires hiérarchiques. Ainsi, des officiers français commandent les deux bases aériennes du Togo, à Lomé et à Niamtougou.

En revanche, la France n'exerce pas son influence sur la garde présidentielle. Ici, de la lance du régime regroupant environ mille cinq cents soldats — sur un effectif total de neuf mille hommes — et composée

pour l'essentiel de recrues originaires, comme M. Eyadema, de Nord-Togo. Les services de renseignement paraissent se suffire à eux-mêmes. M. Eyadema passe pour avoir des « antennes sensibles » auprès de ses adversaires en exil ralliés aux fils de Sylvanus Olympio : le premier, Bonito, vit à Accra ; le second, Gilchrist, à Londres. La France n'en a pas moins fourni au président togolais les preuves matérielles attestant que les autorités du Ghana et du Burkina avaient « trépané » dans l'attitude de septembre 1986.

Le Nigeria comme parrain

Donnant un élan neuf à une vieille amitié, M. Eyadema s'est choisi, en Afrique, un parrain hors ligne : le puissant Nigeria. Pendant la guerre du Biafra, le Togo d'Eyadema avait observé une stricte neutralité, offrant même son entrepôt aux belligérants alors que d'autres pays francophones soutenaient, ouvertement ou non, la rébellion. On ne l'a pas oublié à Lagos. Plus récemment, deux décisions du Nigeria firent, par contre-coup, du mal au Togo : la fermeture de la frontière avec le Bénin, aujourd'hui ouverte ; l'expulsion hâtive des travailleurs ghanéens, contraints de transiter massivement via Lomé.

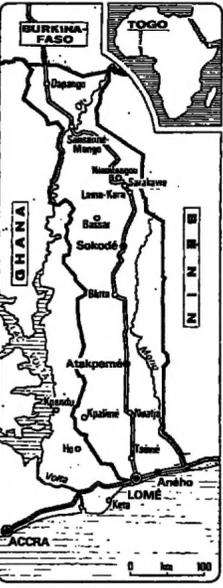
Mais aujourd'hui, le courant passe très bien entre M. Eyadema et son homologue nigérian, le général Ibrahim Babangida. Dès qu'il apprit le raid de septembre 1986, le président nigérian téléphona à son « cher frère » togolais pour lui offrir une aide militaire avant de lui envoyer aussitôt une délégation en signe de solidarité. Cette année, les cérémonies du 13 janvier semblaient dédiées au général nigérian, seul chef d'Etat africain convié à Lomé. Le visiteur, qui n'était pas en reste, vint avec le

chef de son armée de l'air et une dizaine d'avions de chasse — dont trois Mig-21 — qui firent, dans le ciel de Lomé, une brillante démonstration de la solidarité d'armes entre les « vaillantes forces du Nigeria et du Togo, garantes de la sécurité et de l'entité territoriale des deux Etats ».

Ce message, à l'intention privilégiée du bellicieux voisin ghanéen, pouvait difficilement être plus clair. Nul doute qu'il a été aussi reçu au Bénin, pays avec lequel le Togo entretient des relations correctes, mais que la Libye utilise comme « sanctuaire » pour des menées subversives dans la région. Les rapports avec le Burkina, quant à eux, sont redevenus amicaux depuis le mort de Thomas Sankara. Le jeune révolutionnaire de Ouagadougou vouait une solide inimitié au pro-occidental Eyadema. La portrait de son successeur trône en bonne place à Lomé. La France, elle, voit d'un assez bon œil le rôle militaire accru du Nigeria qui lui évite de figurer, seule, en première ligne.

Au Togo, les vieilles rancunes suscitent contre l'ancien sergent-chef venu du nord, la vie dure. M. Eyadema a pourtant favorisé un certain brassage ethnique, notamment au sein du parti unique, « croquet national ». Exemple : sur les treize membres du bureau politique, quatre sont nés au sud et deux au centre. Le numéro deux du régime, M. Kpotti Lacié est un sudiste. A cinquante-deux ans, M. Eyadema est trop jeune pour sérieusement songer à sa succession. Du moins aime-t-il organiser symboliquement la relève. Le 13 janvier, quelques dizaines de gamins défilèrent costumés, paradèrent devant lui. Ces enfants des écoles avaient reçu pour mission de mimer « Eyadema et son gouvernement ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Proche-Orient

ISRAËL : la répression dans les territoires occupés

M. Rabin défend la « politique de la matraque »

JÉRUSALEM de notre correspondant

Devant la dégradation de l'image d'Israël à l'étranger, le ministre de la Défense, M. Rabin, a multiplié les interventions mardi 26 janvier, pour défendre la « politique de la matraque » dans les territoires occupés. « On nous avait dit : mais pourquoi donc ne prenez-vous pas des mesures de police ? » pour faire face aux manifestants au lieu d'ouvrir le feu, a-t-il confié à la radio.

« Alors, nous l'avons fait avec des boucliers, des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des matraques, et les ordres ont été d'utiliser la force, y compris les coups, dans les actions menées contre les manifestants violents ». Le ministre a reconnu qu'il y avait eu des bavures : « Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu d'irrégularités. Quand des milliers de soldats sont impliqués, il y a des irrégularités et on va y remédier ».

Réponse aux juifs américains

Devant la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, M. Rabin a pris du recul pour expliquer le comportement de l'armée. Les premières semaines de troubles, les soldats et les officiers n'ont rien compris : c'était la première fois depuis 1948 que les Palestiniens se manifestaient. « et non plus les Etats arabes ou quelque groupe terroriste ». « Les habitants des territoires », a dit M. Rabin, ont pris conscience de leur pouvoir, ils ont eu l'impression de gagner quelque chose, d'imposer leur marque politique. « Le ministre a indiqué que le gouvernement avait estimé qu'il ne fallait pas que les Palestiniens puissent penser ainsi, c'est-à-dire croire qu'ils avaient obtenu un gain politique par la violence. « C'est alors que nous avons décidé de déployer massivement nos forces dans les territoires, d'imposer des couvre-feux et de répondre immédiatement à tout nouveau trouble en chargeant les manifestants. Nous voulons étouffer toute manifestation de violence. »

Alors que des informations font toujours état de passages à tabac de

Palestiniens une fois appréhendés à leur domicile, M. Rabin a assuré qu'il n'y avait pas de politique de représailles à l'encontre de la population des camps. La radio indiquait qu'un accord, à son retour à Islamabad (Pakistan), le mardi 26 janvier, après un séjour à Kaboul au cours duquel il s'est entretenu avec le président Najibullah. M. Diego Cordovez a estimé que les positions respectives de Kaboul et d'Ismaïlabad ne s'étaient pas rapprochées à trois semaines de la reprise des négociations - indirectes - de Genève.

D'autre part, M. Najibullah a gracié, mardi, six commandants de la guérilla condamnés à mort par contumace en 1987. Il s'agit de MM. Ahmed Shah Massoud, Muhammad Farah, Jalaluddin Haqqani, Muhammad Ismail, Saleh Muhammad et Abdul Basir. Radio-Kaboul a affirmé que ces grâces intervenaient dans le cadre de la politique de « réconciliation nationale » de M. Najibullah.

Asie

Le conflit afghan

Le médiateur de l'ONU fait état de nouvelles difficultés

Le médiateur de l'ONU dans le conflit afghan a fait état de nouvelles difficultés pour la recherche d'un accord, à son retour à Islamabad (Pakistan), le mardi 26 janvier, après un séjour à Kaboul au cours duquel il s'est entretenu avec le président Najibullah. M. Diego Cordovez a estimé que les positions respectives de Kaboul et d'Ismaïlabad ne s'étaient pas rapprochées à trois semaines de la reprise des négociations - indirectes - de Genève.

D'autre part, M. Najibullah a gracié, mardi, six commandants de la guérilla condamnés à mort par contumace en 1987. Il s'agit de MM. Ahmed Shah Massoud, Muhammad Farah, Jalaluddin Haqqani, Muhammad Ismail, Saleh Muhammad et Abdul Basir. Radio-Kaboul a affirmé que ces grâces intervenaient dans le cadre de la politique de « réconciliation nationale » de M. Najibullah.

Alain Guillo a reçu la visite du chargé d'affaires français

Radio-Kaboul a également affirmé que cinq journalistes afghans figuraient parmi les victimes d'un attentat commis lors des funérailles, vendredi, du leader pachtoun Chahfar Khan (le Monde daté 24-25 janvier). Enfin, un membre de Médécine du monde et des résistants ont affirmé que la route Gardes-Khost est de nouveau coupée depuis jeudi dernier. Ils ont déclaré que les combats faisaient rage dans la région de Zadrân, à mi-chemin entre les deux villes.

Le chargé d'affaires français à Kaboul, M. Christian Lambert, a été autorisé à rencontrer, lundi 25 janvier, pendant une heure et demie, le journaliste français Alain Guillo condamné à dix ans de prison pour « espionnage » par un tribunal afghan, a-t-on appris de source diplomatique. Au cours de cet entretien, qui s'est déroulé à la grande prison Poul-Chargi de Kaboul, en présence de représentants du mini-

stère afghan des affaires étrangères, des services de sécurité et des autorités de la prison, Alain Guillo est apparu « plutôt en bonne forme ». Les démarches multiples entreprises par les autorités françaises pour obtenir l'expulsion d'Alain Guillo ne donnent, jusqu'à présent, pas de signe d'aboutissement, nous signale notre envoyée spéciale à Moscou, Sylvie Kauffmann.

Une troisième visite est prévue en principe au cours du mois de février, précise de leur côté, dans un communiqué diffusé à Paris, les Amis d'Alain Guillo, qui annoncent une exposition des photos réalisées par le journaliste, le 3 février à Paris, au cours de laquelle ils feront un point sur les démarches entreprises pour obtenir sa libération (à 17 heures, auditorium de la FNAC-Etoile, 26, avenue de Wagram).

TAIWAN

M. Lee Teng-hui devient président du Kuomintang

M. Lee Teng-hui, qui a succédé le 13 janvier à Tchang Ching-kuo à la présidence de Taïwan, a été élu, le mercredi 27 janvier, président par intérim du parti Kuomintang (nationaliste).

[Cette décision du comité central du Kuomintang, qui devait être confirmée lors du XIII^e congrès du Parti, en juillet prochain, met fin à deux semaines de spéculations. Plusieurs personnes en effet pouvaient prétendre à la direction de ce mouvement de deux millions de membres, qui dirige l'île sans partage depuis 1949. Successeur désigné de Tchang Ching-kuo à la présidence de la République, M. Lee était bien placé pour lui succéder à la tête du parti, en dépit de son origine immatérielle. Mais il se heurta à l'opposition des vétérans conservateurs, dont l'actuel premier ministre, Yu Kuo-twa, favorable à une pause dans les réformes amorcées par le président défunct, et peu désireux qu'un effort de Taïwan cumule les deux charges. La présidence d'une opinion publique (à plus de 80 % originaire de l'île) et le poids de la jeune génération de dirigeants de Kuomintang, ont sans doute été déterminants dans le choix de M. Lee, qui constitue ainsi son autorité (le Monde) a publié un portrait de M. Lee Teng-hui le 15 janvier.]

Diplomatie

En visite pour vingt-quatre heures en Tunisie

M. Pasqua explique la nécessité d'un « strict contrôle » de l'immigration

TUNIS de notre correspondant

Pour l'instant, il n'est pas question que la France change sa politique en matière de visas, mais « un certain nombre d'assouplissements » ont déjà été envisagés pour la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, a déclaré M. Charles Pasqua en arrivant, mardi 26 janvier, à Tunis pour une visite de vingt-quatre heures, à l'invitation du ministre de l'Intérieur, M. Habib Ammar.

M. Pasqua répondait à une question sur un problème qui préoccupe nombre de Tunisiens — plus de 15 000 se rendent en France chaque année. Il ne s'est pas référé aux mesures antiterroristes à l'origine, en septembre 1986, de l'instauration du visa d'entrée. Il a expliqué que « le strict contrôle du flux migratoire » était motivé par « le fait que quelques personnes poussaient à l'assimilation entre étrangers et délinquants ». « Si nous n'y avions pas pris garde, cela entraînerait à une dérive vers la xénophobie et le racisme, a-t-il ajouté. Or, pour ceux qui, comme moi, se réclament des idées du général de Gaulle, il était impossible d'accepter tout ce qui, de près ou de loin, s'apparente au racisme et à la xénophobie. »

Durant sa visite, M. Pasqua devait être reçu par le président Ben Ali, s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères, M. Mahmoud Messiri, et tenir une séance de travail avec son homologue tunisien. Il a indiqué que des conversations devaient porter sur tous les secteurs qui englobent la coopération entre les deux ministères de l'Intérieur, notamment la lutte contre le ter-

risme international, la criminalité, la délinquance et le trafic de stupéfiants.

Les échanges d'informations entre les deux ministères sont anciens et « fructueux ». Paris participe à la spécialisation en divers domaines de policiers et de membres de la garde nationale (gendarmérie) en maintenant à Tunis une équipe réduite du service de la coopération technique internationale de la police et en accueillant des stagiaires (trente-huit l'an passé).

M. Pasqua devait aussi rencontrer des membres de la colonie française. Il devait aborder avec ses interlocuteurs tunisiens des problèmes d'ordre consulaire. Une réciprocité de traitement pour les 13 500 Français vivant en Tunisie en matière de délivrance de cartes de séjour et d'autorisations d'activité commerciale avec les quelque 250 000 Tunisiens établis en France est souhaitée depuis longtemps par Paris.

MICHEL DEURÉ.

● ALBANIE : échange d'ambassadeurs avec la Bulgarie. — L'Albanie et la Bulgarie ont décidé d'échanger des ambassadeurs, a annoncé, mardi 26 janvier, l'agence albanaise ATA. Selon ATA, un accord à ce sujet a été réalisé à l'occasion d'une récente visite du vice-ministre bulgare des affaires étrangères, M. Ivan Garnev, à Tirana. Depuis 1988, les missions diplomatiques des deux pays ont été dirigées par des chargés d'affaires, à la suite de la dégradation progressive des relations entre l'Albanie et les alliés de l'URSS. — (AFP).

(Publicité)
EN AFRIQUE
L'implosion des systèmes d'enseignement.
Dans le numéro VII de GÉOPOLITIQUE AFRICAINE
6 & 7, square St-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 PARIS
En vente en librairie ou par correspondance contre 90 F en - Livre Poste - 2, rue Fl.-Hérel, 75016 PARIS

Y-A-T-IL DES MESSAGES CODÉS DANS LA TORA
Quelques découvertes surprenantes de l'informaticienne au service de la Tora.
Un des articles passionnants paru dans la revue « Kounkrass ».
A.S.M.J. 20 F franco
24, rue du Fbg-Poissonnière 75010 Paris

سكوا من الأصل

سكزا من الالصل

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

Les présidents des comités régionaux de soutien à M. Jacques Chirac

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Jacques Chirac, a rendu publique la liste des présidents des comités régionaux de soutien à la candidature de M. Chirac :

Alsace : M. Henri Lachmann, industriel ; Aquitaine : M. Jacques Chaban-Delmas (RPR), président de l'Assemblée nationale ; Auvergne : M. Hector Roland (RPR), député de l'Allier ; Basse-Normandie : M. Jean Mouchel ; Bretagne : M. Yvon Bourges (RPR), sénateur de l'Ille-et-Vilaine ; Bourgogne : M. Robert Pujade (RPR), député de la Côte-d'Or ; Centre : M. Paul Masson (RPR), sénateur du Loiret ; Champagne-Ardenne : M. Jean Falala (RPR), député de la Marne ; Corse : M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), député de la Corse-du-Sud ; Franche-Comté : M. Christian Bergelin (RPR), secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, (président d'honneur) ; M. Edgar Faure ; Haute-Normandie : M. Roger Fossé (RPR), président du conseil régional ; Ile-de-France : M. Michel Girard (RPR), président du conseil régional ; Languedoc-Roussillon : M. Georges Fontès (RPR), secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; Lorraine : M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale ; Limousin : M. Georges Mouly, sénateur (Gauche dém.) de la Corrèze ; Midi-Pyrénées : M. Jacques Limouzy (RPR), député du Tarn ; Nord-Pas-de-Calais : M. Maurice Schumann (RPR), sénateur du Nord ; Pays de la Loire : M. Olivier Guichard (RPR), président du conseil régional ; Picardie : M. Jean-François Manocel (RPR), député de l'Oise ; Poitou-Charentes : M. Jean de Lipkowski (RPR), député de la Charente-Maritime ; Provence-Alpes-Côte d'Azur : M. Jean-Pierre Roux (RPR), député du Vaucluse ; Rhône-Alpes : M. Alain Mérieux (RPR), conseiller régional ; Guadeloupe : M. Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie ; Guyane : M. Patrice Brunel (RPR), député ; Martinique : M. Emile Maurice (RPR), président du conseil général ; Réunion : M. Michel Debré (RPR), député ; Polynésie française : M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat au Pacifique sud ; Nouvelle-Calédonie : M. Jacques Laffleur (RPR), député.

D'autre part, parmi les comités départementaux, celui de Paris est présidé par l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Philippe de Gaulle, sénateur (RPR), fils du fondateur de la V^e République.

L'UDF soutient officiellement M. Raymond Barre

Le bureau politique de l'UDF, réuni mardi après-midi 26 janvier, a rendu public un texte dans lequel elle rappelle les idées forces auxquelles elle est attachée depuis sa création en 1978 « pour soutenir la politique du président Valéry Giscard d'Estaing et du gouvernement de Raymond Barre ».

Peu modifié par rapport à sa version initiale (la formulation des objectifs a été changée pour de l'« économie libérale », devenu « économie de liberté », et, de « société solidaire », devenu « société de justice et de solidarité » ; le mot « centre » n'a pas été retenu, ni celui d'« ouverture ») ce texte fait part de la « confiance » de l'UDF à M. Barre « pour assumer les plus hautes responsabilités ». L'UDF « affirme sa détermination de mobiliser toutes ses forces, ses élus, ses militants en maintenant en toutes circonstances l'esprit d'union de la majorité ».

Présent, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas opposé à ce texte. Du coup, l'UDF considère que l'ancien chef de l'Etat, même s'il est acquis qu'il ne fera pas campagne pour M. Barre, soutient le candidat de la famille. Si cette interprétation se révélait abusive, M. Giscard d'Estaing pourrait y apporter les corrections nécessaires dès le samedi soir à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), où il participe à un dîner-débat, pour le dixième anniversaire de son discours sur le « bon choix » pour la France.

M. Lecanuet range M. Giscard d'Estaing sous la bannière barriste

Pour l'UDF en tant que telle, le plus dur est fait... mais l'avenir ne sera pas facile. Le chemin qui devait la conduire à prendre position pour l'élection présidentielle était semé d'embûches. Un à un, les obstacles ont été levés non sans mal, non sans grognements : chacun de ses composantes a décidé d'apporter son soutien à M. Raymond Barre. La réunion du bureau politique était organisée pour faire de ces décisions éparses un choix collectif, « compris à tous », y compris à M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est du moins le message qu'a voulu faire passer M. Jean Lecanuet, pour qui il n'y a pas « neutralité » de l'ancien président de la République, mais choix de candidat de sa « famille » politique. M. Giscard d'Estaing s'étant rapidement édifié, il est revenu à l'un de ses fidèles, M. Alain Lamassoure, qui représente les clubs Perspectives et Réalités, de préciser qu'« au premier tour il soutient sa famille politique » et qu'« au second il assure le succès de son camp ».

Le soutien au député du Rhône étant acquis, l'évocation par M. François Léotard de la question des législatives n'a donné lieu qu'à un échange, non décisif. M. Giscard d'Estaing a sa lecture des institutions, selon laquelle le président n'a recours à la dissolution que s'il ne dispose plus de majorité. M. Lecanuet, convaincu que la tentation de dissoudre pour un nouveau président est « d'autant plus forte que son score a été fort », a affirmé que, si M. Barre est élu, tous les députés RPR et UDF qui lui auront apporté leur soutien auront droit à son « label ». Les inquiétudes des léotardiens portent sur les circonscriptions qui, sans députés tant ni RPR ni UDF, sont gagnables par la majorité. Ils craignent, en effet, que des barristes, n'appartenant pas à des formations politiques, viennent disperser ces sièges à des candidats investis par les partis de l'UDF. Le directeur de campagne de M. Barre, M. Philippe Mestre, a expliqué avec une sérénité non dénuée d'ironie que, si les partis se mettent d'accord, il n'y a aucune raison que l'Elysée ou Matignon se mêlent des investitures. Cette discussion lancée par le secrétaire général du PR a fait dire à M. Lecanuet que « celui qui n'a pas la foi demande des preuves ».

Quant au « groupe Gaudin », chargé du dossier des investitures, il se réunit régulièrement : mercredi 27, il

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement décide de faire coïncider les élections régionales et présidentielles

Le dimanche 24 avril, les électeurs de Nouvelle-Calédonie seront invités à participer à deux scrutins en même temps. Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, a indiqué à la presse, mardi après-midi 26 janvier - quelques heures à peine après la promulgation au Journal officiel de la loi du 22 janvier portant nouveau statut du territoire, - que le gouvernement avait décidé de faire coïncider les élections régionales, prévues par ce texte « en un délai d'un an », et le premier tour de l'élection présidentielle. « Si nous ne mettions pas ce statut en place, on nous reprocherait de n'avoir rendu qu'une partie de la copie », a-t-il déclaré.

M. Pons a ajouté que cette décision voulait éviter aux Calédoniens de se rendre « trois fois au bureau de vote dans des délais rapprochés ». Il a assuré qu'il n'y aurait pas de « confusion » entre le scrutin local et l'élection présidentielle dans l'esprit des électeurs : « Les Calédoniens sont matures », a-t-il dit.

Le ministre souhaite ainsi verrouiller le nouveau système institutionnel du territoire avant l'élection présidentielle en tentant de contraindre les indépendantistes opposés à ce changement. M. Pons espère que le désir manifesté par certains indépendantistes de participer au scrutin présidentiel en faveur de la gauche suffira à annihiler les menaces de boycottage, et il retient que dans ce cas contraire les candidats de gauche seraient les premiers à en pâtir...

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Laffleur, député RPR, « s'est déclaré satisfait ». Il a estimé que ces élections « se passeront normalement parce que les populations en ont assez ». Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a parlé, au contraire, de « nouvelle provocation ». « Je crois que c'est une bonne décision, a affirmé, pour sa part, le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, mardi soir, après avoir demandé des éclair-

L'ancien premier ministre en Auvergne

Sans cesse sur le terrain remettre son ouvrage

VICHY de notre envoyé spécial

Imperturbable. A trois mois de l'échéance présidentielle, M. Raymond Barre visite encore la France profonde comme s'il lui restait trois longues années à occuper. Pas de débauche d'affiches, pas de slogans coûteux, aucune rencontre sur place avec la presse. Sa seconde journée en Auvergne, qui l'a conduit, le mardi 26 janvier, dans le département de son ami, le sénateur centriste, M. Jean Cluzel, l'ancien premier ministre l'a passé comme toutes les autres, c'est-à-dire sans se presser.

Halte le matin dans la petite commune de Villebret pour faire ses amitiés au maire, conseiller général et surtout futur candidat UDF aux législatives dans la circonscription de Montluçon, M. Jean Gravier. Arrêt une heure plus tard dans une exploitation charolaise pour saluer quelques beaux spécimens de la race et surtout ne point désemparer définitivement celle des photographes. Accueil dans la capitale des vignes, Saint-Pourçain, pour se rappeler au bon souvenir de l'enfant du pays, M. André Lajoie, « personnage important » auquel il importait tout de même, a souligné le visiteur, de rappeler qu'il y a un certain nombre de valeurs que nous ne craignons pas de défendre où que ce soit ».

Ce déplacement s'est terminé par un déjeuner au Palais du Lac, à Vichy, où se pressaient autour du maire PR de la ville, M. Jacques Lacaran, lui aussi à nouveau tenté par la députation (M. Claude Malaurat ayant définitivement abdiqué) quelque mille cinq cents convives qui n'étaient pas en cure. « Nous avons été obligés de refuser du monde », se félicitait dès le matin M. Cluzel, assurant au passage que les barristes, ici comme ailleurs, ne pratiquent point, eux, « le ramassage par car », et pas davantage n'éprouvaient d'intérêt pour tous les beaux discours faits de mots creux style : « La France qui gagne ».

Bref, a-t-on cru comprendre, les méthodes chiraciques très peu pour eux. Les missionnaires du barriisme ne sont pas loin aujourd'hui de faire de la sobriété tenace et du sérieux naturel de leur candidat leur principal argument de vente... et de vote. M. Barre a d'ailleurs rappelé lui-même à Vichy qu'il appréciait au plus haut point « ces contacts directs qui permettent de mieux comprendre les sentiments profonds des Français et de réfléchir davantage aux conditions dans lesquelles leurs problèmes pouvaient être résolus ».

Sans cesse sur le terrain M. Barre remet donc son ouvrage, rebâchant sans se lasser les mêmes thèmes : travail, effort, confiance avec une application égale, quelle que soit l'importance de l'auditoire. Pédagogue mais pas démagogue. « Je ne vous ferai pas de promesses, a-t-il souligné entre deux gorgées de saint-pourçain. Ce n'est pas mon genre et je n'ai pas l'intention de changer. Ce n'est pas non plus médiatique, mais c'est bien le cadet de mes soucis ». Les journalistes devront donc défini-

Une logique provocatrice

La décision annoncée par M. Bernard Pons ne marque pas de cohérence. Elle est même parfaitement logique de la part d'un homme qui croit détenir la vérité sur la question calédonienne. On ne saurait reprocher au ministre des DOM-TOM d'aller jusqu'au bout de son raisonnement, approuvé par la majorité parlementaire.

A partir du moment où le Conseil constitutionnel a validé la loi fixant le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie, il est normal, après tout, que le pouvoir exécutif veuille concrétiser la volonté du pouvoir législatif en faisant entrer ce statut en vigueur le plus tôt possible puisqu'il est convaincu que l'avenir du territoire en dépend. M. Pons confirme qu'il a de la suite dans les idées.

Mais est-il sage, ou simplement opportuniste, de faire coïncider ces élections locales, qui doivent déterminer la mise en œuvre de cette énième réforme, avec le premier tour de l'élection présidentielle qui conditionnera l'avenir du pays tout entier ?

La réponse ne peut être que dubitative.

La logique qui préside au choix de M. Pons apparaît, en effet, triplement provocatrice.

Provocatrice, d'abord, à l'égard de l'Elysée : l'annonce faite par le ministre des DOM-TOM a provoqué la stupefaction dans l'entourage de M. François Mitterrand qui n'avait pas été informé des intentions gouvernementales. En attendant une réaction publique du président de la République, qui ne tardera sans doute pas, compte tenu de l'intérêt personnel qu'il porte à ce dossier, les premiers commentaires officiels enregistrés mardi soir à l'Elysée expriment l'étonnement devant une décision jugée « cynique » : « M. Pons pratique, estimait-on, la politique de la terre brûlée ».

Provocatrice, ensuite, à l'égard des alliés du RPR : le groupe UDF de l'Assemblée nationale avait voté le projet de nouveau statut sous la réserve formelle - exprimée par la voix de son secrétaire national aux DOM-TOM, M. Jean-Pierre Soisson, - que les élections régionales n'auraient pas lieu, justement, avant l'élection présidentielle.

Certes, M. Pons pourrait faire valoir à ses alliés qu'il tient son engagement dans la mesure où ce scrutin régional n'aura pas lieu, stricto sensu « avant » mais... le jour même il le serait, toutefois, peu probable que ses partenaires de l'UDF goûtent un tel humour...

Dès mardi soir, plusieurs dirigeants de l'UDF manifestaient, eux aussi, un étonnement réprobateur en s'offusquant, en privé, d'avoir été mis devant le fait accompli. Le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, et le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, sont restés interloqués quand ils ont été informés de la décision gouvernementale au cours du déjeuner réunissant, comme chaque mardi, les chefs de la majorité à l'hôtel Matignon. Seul M. Lecanuet s'est dit ensuite rassuré par les explications de M. Chirac.

Provocatrice, enfin et surtout, à l'égard du FLNKS : M. Pons lance un défi au mouvement indépendantiste qui a fait savoir, par l'intermédiaire de son numéro deux, M. Yéwéné Yéwéné, qu'il appellerait éventuellement à un boycottage « actif » des prochaines élections régionales.

Fort de son succès au référendum du 13 septembre, le ministre des DOM-TOM veut forcer le destin. Il a constaté que les militants du FLNKS ne sont pas parvenus, malgré leurs mots d'ordre, à mobiliser de grandes foules lors des récents Jeux du Pacifique, organisés à Nouméa, et il en a conclu

que le FLNKS se trouvait désormais réduit à une poignée de « trois cents agitateurs ».

Après avoir tenté de marginaliser les deux principaux chefs du FLNKS, MM. Jean-Marie Tjibaou et Yéwéné Yéwéné, il pense pouvoir casser définitivement le mouvement nationaliste canaque. Il mise sur la collaboration des Canaques modérés pour constituer aux élections régionales des listes « électorales » dans les régions contrôlées par le FLNKS. Et il ne doute pas, au besoin, de pouvoir imposer le calme en recourant aux forces de l'ordre le jour du scrutin.

Un cadeau empoisonné

Ce faisant, M. Pons joue avec le feu. Accablé à l'impasse, les dirigeants du FLNKS peuvent réagir avec la fureur du désespoir. Ce risque est d'autant plus réel que MM. Tjibaou et Yéwéné, contestés par les éléments les plus durs de leur courant, ont eux-mêmes mesuré, en septembre, les limites politiques de la non-violence.

En outre, depuis le verdict d'acquiescement du procès de l'ambassade de Henghène, il existe au sein de la communauté mélanésienne un sentiment d'exaspération lourde de menaces. Un regain de tension est pour le moins prévisible alors que ces dernières semaines le gouvernement avait, au contraire, dans les controverses judiciaires, donné l'impression de vouloir calmer le jeu.

M. Pons pêche également par optimisme, comme bon nombre de ses prédécesseurs, dans son appréciation de l'influence du mouvement indépendantiste. Dans la meilleure des hypothèses les élections régionales se traduiraient, comme le 13 septembre, par un boycottage de la grande majorité des électeurs partout où les Canaques prédominent. Quelle sera, dans ce cas, la

« La France de la chaise longue »

A Saint-Pourçain encore, il a ainsi fustigé « la France de la chaise longue ». Celle dépeinte par ces socialistes qui ont « infiltré dans l'esprit des Français cette espèce de virus consistant à dire : travaillez moins, gagnez plus et reposez-vous », de même, cédant à l'impulsion au plaisir de rappeler son action personnelle à Matignon avec cette délectation intérieure de l'homme politique qui, chose rare, a eu raison trop tôt. Mais des réalités de la cohabitation il n'en veut plus goûter parler. A chaque fois cependant, on sent bien qu'il en a gros sur le cœur.

Enfin, il convient d'être raisonnable. L'union de la majorité est un combat et il faut rassembler. « Le passé c'est le passé, remarque-t-il. A quoi bon entrer dans la critique du passé ou dans le commentaire du présent. Dans un cas comme dans l'autre, il y aurait beaucoup à dire. Mais nous devons fixer notre conduite par rapport à l'avenir ».

Chy, M. Barre avait été précédé à la tribune par le député RPR, M. Hector Roland, président du comité de soutien local à la candidature de M. Jacques Chirac. « Deux candidats de la majorité ne seront pas de trop, avait lancé M. Roland. On dit que l'un serait gaulliste libéral alors que l'autre serait un libéral gaulliste. Qu'importe ! L'essentiel, c'est qu'on deuxième tour la France soit libérée de Mitterrand et de sa clique socialiste ». Sans reprendre à son compte ce propos combatif directement inspiré du théorème giscardien, M. Barre en a cependant accepté l'augure. « Tous ceux, a-t-il conclu, qui appartiennent à la majorité, quel que soit le courant de pensée auquel ils sont rattachés, sont attachés à un certain nombre de principes, partagent le même choix de société et c'est cela qui est le ciment de la majorité ». Un ciment qui, de toute évidence, exige plus que jamais de la part de M. Barre, à défaut d'une langue de bois, du moins des nerfs de béton. Mais M. Barre a déjà décidé de revenir, durant la campagne, en Auvergne. A Clermont-Ferrand, avec M. Valéry Giscard d'Estaing. La décision vient d'être prise. Les errements de 1986 ne sont plus permis.

DANIEL CARTON.



Politique

Le RPR enlève la mairie de Manosque à.. PUDEF

DIGNE de notre correspondant

M. Louis Raffalli (RPR) a été élu, lundi 25 janvier, maire de Manosque, au remplacement de M. Jean Cabanne (UDF) démissionnaire. L'élection de M. Raffalli au troisième tour de scrutin par quinze voix, contre douze au candidat UDF, M. Yves Leytier, doyen du conseil municipal et huit abstentions, constitue une surprise dans la mesure, où le 18 janvier, une primaire dans les rangs de la majorité RPR-UDF avait désigné comme candidat unique M. Gérard Vein (UDF rad.). Contrairement à toute

attente, M. Raffalli maintenait sa candidature. Aux deux premiers tours de scrutin, MM. Vein et Raffalli, avec treize voix, se partageaient les suffrages de la majorité. Le candidat UDF, adjoint aux affaires économiques et financières, se désistait alors en faveur du doyen du conseil, afin de permettre son élection au bénéfice de l'âge. Mais pour ce tour déterminant il manquait une voix à l'UDF et M. Raffalli était élu. Cette élection à l'arraché, sous le regard plus goguenard qu'impassible des conseillers socialistes et communistes, qui au premier tour avaient présenté M. Jean-Pierre Plet (PS), n'a pas manqué de jeter un froid entre les deux composantes de la majorité. M. Vein estimant que son rival s'est conduit dans cette affaire en « parjure ».

Un sondage de la SOFRES

Amélioration de l'image du gouvernement

« A trois mois de l'élection présidentielle, l'image du gouvernement Chirac s'améliore nettement dans l'esprit des Français » : telle est la conclusion que tire Alain Dubamel pour la SOFRES (sondage effectué du 9 au 12 janvier auprès d'un échantillon national de mille personnes pour le compte d'un groupe de journaux de province). 46 % des personnes interrogées approuvent, en effet, l'action du gouvernement contre 41 %.

Par rapport au sondage identique réalisé en octobre 1987, l'approbation gagne treize points et le désaccord diminue de sept points. Il y a trois mois, les opinions négatives l'emportaient par 48 points contre 35 points aux opinions positives. Les secteurs qui recueillent le plus d'approbation sont : la sécurité avec 61 % (contre 52 % en octobre), la politique sociale avec 54 % (+7 points), l'emploi avec 53 % (+11 points), la politique économique avec 52 % (+3 points) et l'immigration avec 29 % (+1 point). Toutefois, pour ces trois dernières rubriques, les opinions négatives, bien qu'en diminution, demeurent majoritaires.

Toujours est-il qu'après Digne en 1977, Forcalquier, Barcelonnette et Sisteron en 1983, Manosque, première cité des Alpes-de-Haute-Provence, est la cinquième des six principales villes du département — le recordien José Escanez s'étant conservé la mairie de Châteauneuf — à être détenue par le RPR.

FRANÇOIS DE BOUCHONY. (M. Jean Cabanne a été élu pour la première fois en 1971. Bata en 1977 par M. Robert Houde (MRG). Il retrouva son mandat de premier magistrat en 1980, à la faveur d'une dissolution du conseil municipal. Réélu en 1983, il choisit de mettre un terme à ses fonctions électorales le 15 janvier 1988, du fait de sa nomination en septembre 1987 au poste d'inspecteur général de l'administration du ministère de l'Intérieur. Il a toutefois décidé de conserver son poste de conseiller général du canton de Saint-Etienne-les-Orgues jusqu'au prochain renouvellement, en septembre 1988.)

(Né en 1934 à Calvi, M. Louis Raffalli, qui a effectué ses études à la faculté de médecine de Lyon, installa en 1962 son cabinet de médecine générale à Manosque. Son engagement politique remonte à 1968, année où il rejoint les rangs gauchistes au sein de l'UDF. En 1971, il est premier adjoint depuis 1983.)

Manifestation contre le président du Front national

Les variations saisonnières du PCF sur l'effet Le Pen

A l'occasion du passage de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 27 janvier, le PCF, la CGT et le Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) devaient organiser, le même jour à 18 h 30, une manifestation de la place de la Bastille à Paris, sur le thème « Le Pen, ça suffit ! ».

Parti qui se réclame de l'antifascisme, le Parti communiste considère qu'il est la formation politique la mieux placée, sinon la seule, pour lutter « efficacement » contre M. Le Pen et les idées racistes que ses thèses alimentent. Fort de ce label, il appelle tous les « démocrates » et les « progressistes » à se joindre à lui dans une union dont il revendique la paternité, la direction et le choix des éléments constitutifs. Le PSU et la Ligue communiste révolutionnaire s'y sont associés. Cette brusque « poussée de ferveur » contre le FN intervient après la mort de deux immigrés, « victimes de crimes racistes », affirme l'Humanité, et correspond à un recentrage, de la droite, de la campagne électorale présidentielle du PCF.

Depuis l'élection municipale partielle de Dreux, en septembre 1983, qui a révélé l'émergence du parti d'extrême droite jusqu'à « L'heure de vérité » de janvier 1988, l'autorité de la direction du Parti communiste a oscillé à l'égard de M. Le Pen, entre l'ignorance, le refus du dialogue, la proposition de débat et la manifestation d'opposition dans la rue. Ces tergiversations ont dénoté les militants.

En septembre 1983, M. Georges Marchais déclare que « Chirac et Le Pen sont de la même famille ». En mars 1984, le PS, le PCF et la

Ligue des droits de l'homme diffusent un tract commun à l'occasion d'une réunion publique de M. Le Pen à Paris. Un an plus tard, alors que les ministres communistes ont quitté le gouvernement, le secrétaire général du parti dénonce « ceux qui comptent tirer profit du repoussoir de l'extrême droite » — il s'agit, pour lui, des dirigeants socialistes — et refuse de participer à un débat télévisé avec, notamment, M. Le Pen. Au même moment, le philosophe communiste Patrick Tort s'en prend aux « silences des communistes » sur la montée de l'extrême droite (Le Monde du 7 mars 1985). Le PCF vient de tenir son vingt-cinquième congrès en février.

La droite voilà l'ennemi

En mars 1986, le PCF et le FN réalisent des scores identiques (9,8 %) aux élections législatives : tous deux avaient recueilli 11 % des suffrages aux européennes de 1984. En avril 1987, M. Charles Fiterman se propose d'« arracher le masque de M. Le Pen ». En juin, M. André Lajoie est désigné candidat du PCF à l'élection présidentielle et déclare au Monde : « Nous sommes les mieux placés pour disputer à Le Pen les couches populaires... Le « patron » des députés communistes propose un débat au dirigeant de l'extrême droite. La rencontre, baptisée « combat » par le PCF, se déroule sur la 5, le 21 septembre. Parmi les militants communistes issus de la Résistance, cette soudaine publicité faite à M. Le Pen provoque quelques interrogations.

De la dimension de « candidat anti-Le Pen » de M. Lajoie, définie à l'occasion de sa désignation par la conférence nationale du parti en juin, il ne reste rien lors du vingt-sixième congrès de décembre 1987.

La première réunion du nouveau comité central, le 6 janvier dernier, est encore largement empreinte d'une dénonciation du PS, mais peu de place est accordée à M. Le Pen. Une semaine plus tard, l'Humanité titre à la une : « Le Pen, ça suffit ! ». M. Marchais « dénonce la complaisance des grands médias » vis-à-vis de M. Le Pen, invité de « L'heure de vérité ». Après le secrétaire général, le bureau politique appelle à la manifestation, la CGT s'y rallie et quelques jours plus tard, la direction achève le recentrage électoral : « La droite, voilà l'ennemi », annonce l'Humanité, en première page, citant M. Marchais.

« Le Pen la Peste » titre l'organe central du PCF, le mercredi 27 janvier. Deux jours avant, il avait baptisé MM. Barro et Chirac, de « danger public numéro un ». Cette offensive contre la droite, toutes tendances confondues, intervient trois mois avant l'échéance présidentielle, alors que seul le dernier mois de la campagne de 1981 lui avait été consacré. S'agit-il d'un phénomène conjoncturel lié au passage de M. Le Pen à la télévision, ou bien le PS Schappera-t-il durablement aux attaques répétées du PCF ?

Réaction à la multiplication des « crimes racistes », recentrage de la campagne, le message de la direction a pour but également d'affaiblir l'effet produit par le rappel du « vote révolutionnaire à droite » de 1981. Ce vote pour M. Cocard d'Estaing au second tour, prôné par la direction dans certaines sphères du parti, a été évoqué, le 15 janvier, par M. Pierre Juquin. Cela lui a valu d'être traité de « menteur » par M. Marchais. Quinze salariés licenciés de l'Humanité en janvier 1982 avaient pourtant encouragé cette consigne publiquement (Le Monde du 21 janvier 1982). Ils maintiennent la véracité de cette information.

OLIVIER BIFFAUD.

PROPOS ET DÉBATS

M. Michel Vauzelle

Pacotille et boomerang

« Il ne faut pas espérer l'opinion par une propagande de pacotille à trois mois des élections », a déclaré M. Michel Vauzelle, député PS des Bouches-du-Rhône et ancien porte-parole de l'Élysée, lors d'une rencontre avec la presse à Marseille. « Chacun fait ce qu'il veut, a-t-il ajouté, mais je pense personnellement que la mitterrandologie est un boomerang dangereux. Ce n'est pas un service à rendre au chef de l'État ».

M. Vauzelle s'est déclaré par ailleurs convaincu que M. Mitterrand est un « combattant » : « A un moment où le pays traverse de graves difficultés économiques et sociales, il faut qu'il soit dans la mêlée », a-t-il dit.

M. André Lajoie

L'électorat socialiste

Devant quelque quatre mille militants réunis sous un chapiteau à Argenteuil (Val-d'Oise), M. André Lajoie, candidat du Parti communiste français à l'élection présidentielle a lancé, mardi 26 janvier, un appel aux « centaines de milliers d'électrices et d'électeurs socialistes progressistes sincèrement attachés à la gauche qui veulent vraiment combattre franchement la droite ». « Que passent nos désaccords, s'est exclamé le candidat du PCF, face à un appel aux « centaines de milliers d'électrices et d'électeurs socialistes progressistes sincèrement attachés à la gauche qui veulent vraiment combattre franchement la droite ». « Que passent nos désaccords, s'est exclamé le candidat du PCF, face à un appel aux « centaines de milliers d'électrices et d'électeurs socialistes progressistes sincèrement attachés à la gauche qui veulent vraiment combattre franchement la droite ».

Dénonçant « les alliances du Parti socialiste avec la droite », M. Lajoie a expliqué : « Chaque fois que le PC a gagné en influence cela s'est traduit par des progrès pour les gens. A l'inverse, chaque fois que l'influence de notre parti a diminué, toujours et dans tous les cas le Parti socialiste s'est orienté à droite ».

M. Yvon Briant

L'électorat d'extrême droite

M. Yvon Briant, secrétaire général du Centre national des indépendants (CNI), a déclaré mardi soir 26 janvier à Reims (Marne) qu'« on ne pourra réduire l'effet Le Pen qu'en ouvrant un compte les aspirations de la majorité de son électorat ». « Le rôle du CNI est de ramener au sein d'une droite majoritaire les électeurs du Front national qui n'ont pas vocation à être marginalisés éternellement », a ajouté M. Briant.

Dans le choix du soutien entre M. Chirac et M. Barro, le CNI « ne se déterminera pas sur une proximité d'idées, mais de personnalités, et par rapport à la volonté des candidats de souscrire des alliances électorales ultérieures », a affirmé M. Briant, qui définit son mouvement comme « libéral, conservateur, national et européen ».

M. Lionel Jospin

Le devoir d'Etat

« Le président réside, Chirac court et Barro stagne », a affirmé M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, à l'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) le mardi soir 26 janvier.venu assister à un banquet républicain organisé par la fédération du PS du Val-de-Marne auquel participaient un millier de convives, M. Jospin s'est félicité de ce que M. Mitterrand « a présidé ». « Il est bon que, alors que des hommes investis de charges de gouvernement courent la campagne, un homme au moins dise : moi, j'assume mon devoir d'Etat », a-t-il déclaré.

M. Jospin s'est défendu qu'il existe au sein du PS ou ailleurs une « tonitruante » en revanche. « Il est possible qu'à travers ce septennat se soit créé un lien particulier entre François Mitterrand et les Français », a-t-il conclu.

M. Antoine Waechter

Pas de désistement

M. Antoine Waechter, candidat des Verts à l'élection présidentielle, se fixe comme objectif de recueillir un million et demi de voix au premier tour — près de 5 % des voix — et a indiqué, mardi 26 janvier, qu'il ne se désisterait pas au second tour.

Invité de RTL, M. Waechter a donné deux raisons pour lesquelles il ne le ferait pas : par « souci d'efficacité politique », car, a-t-il dit, les deux candidats présents au second tour doivent « séduire notre électorat en direct », et parce que la droite et la gauche « n'apportent pas de réponse satisfaisante à la crise écologique ».

RECTIFICATIF. — Une légère erreur, corrigée dans nos dernières éditions du même jour, s'est glissée dans l'article d'André Fontaine, « Génération de Gaulle » (Le Monde du 27 janvier). L'interview du général par Michel Droit dont il parle a eu lieu entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1965, et non après le deuxième tour.

Communication

Après le lancement de Canal 10 en Espagne

Canal Plus part à l'assaut des marchés francophones

Depuis le lundi 25 janvier, les Espagnols peuvent s'abonner à la première chaîne privée de la Péninsule, Canal 10. Pour 150 francs par mois (voir Le Monde du 6 novembre 1987), ils reçoivent de Grande-Bretagne, via le satellite Intelsat-V, les séries, dessins animés et films, le plus souvent étrangers, qui composent les émissions cryptées de la chaîne.

En s'engouffrant dans le vide juridique de la réception par satellite, Canal 10 prend au moins dix-huit mois d'avance sur les futures chaînes privées nationales que prévoit une nouvelle loi. Cette rapidité — et le soutien de personnalités proches du gouvernement socialiste — déclenchent les critiques : une équipe de juristes tente ainsi de s'opposer à la commercialisation des records de droits aux décodeurs collectifs, alors

que deux partis politiques de gauche et de centre veulent une enquête. Ils soupçonnent une manœuvre politique, même si cette chaîne de divertissement n'émettra pas de journaux d'information avant dix mois au moins.

Dans cette aventure, qui met fin au monopole public de la télévision ibérique, les actionnaires principaux sont, espagnols, comme Oris Films, ou andorrans (caisse de retraite de la principauté). Mais Canal Plus est aussi présente avec 10 % du capital de Canal 10, et le même pourcentage dans la société britannique Film Success qui alimente la chaîne espagnole en programme.

Pour la chaîne à péage française, cette incursion au-delà des Pyrénées n'est que le premier pas concret d'une année qui sera celle de l'exportation. En Suisse, Canal Plus a passé alliance avec Télé Cini Romandis, chaîne à péage en difficulté puisque, avec seulement 7 500 abonnés deux ans après son lancement, elle ne recueille que 15 millions de francs et dépense presque le double. En attendant à disposer son réseau, l'PCR redresserait d'un coup sa grille, les deux partenaires tablent sur 15 000 abonnés fin 1988 et 50 000 dans quatre ans. Si l'accord n'est pas bloqué par les autorités helvétiques, il prendra effet dès avril, et, à terme, des programmes suisses pourraient s'insérer dans les plages en clair (les publicités étant supprimées pour respecter la loi).

L'enjeu économique est mince en Suisse. Ce n'est pas le cas en Belgique, où Canal Plus est candidat à une place sur les réseaux câblés francophones. Une société a été créée, dont Canal Plus, avec 40 %, laisserait la majorité à ses alliés belges. Ceux-ci œuvrent dans l'audiovisuel (LBC Dessin Factory, première société de production belge) ou dans la finance (Défi Sa et Synerfi, filiale de la Société générale de Belgique). Et cette coalition cherche à faire entrer dans son jeu la télévision publique RTBF, notamment pour damer le pion au candidat rival TV Club, chaîne cryptée soutenue par le Britannique Robert Maxwell.

Après des auditions, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (équivalent belge de la CNCL) ne semble guère presser de trancher, et de faire

une recommandation à un gouvernement qu'il n'existe toujours pas, près de deux mois après les élections.

Enfin, au-delà des communautés francophones limitrophes, Canal Plus s'interroge sur les moyens de servir l'ensemble du continent et même l'Afrique. Officiellement, la chaîne est toujours candidate au satellite IDF, avec son projet Canal Plus Famille. Mais les chaînes des satellites européens pourraient bien réorienter ce projet vers d'autres supports de diffusion.

Quant à l'Afrique, c'est à Hervé Bourges, que Canal Plus a confié la prospection de partenaires locaux

qui relieraient Canal Plus avec des émetteurs hertzien. Si le ministère de la coopération, locataire à partir d'avril du dernier canal disponible sur le satellite Intelsat couvrant l'Afrique, accepte une collocation, avec les programmes publics envisagés (Le Monde du 19 janvier), Canal Plus pourrait démarquer sur les grandes villes africaines. La chaîne cryptée prouve en tout cas, avec ces nombreux projets extérieurs, qu'elle est un des premiers acteurs de l'audiovisuel français à exporter.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Les actionnaires de la 5 approuvent la nouvelle formule

La 5 poursuivra le tournant amorcé en novembre, son conseil d'administration ayant approuvé, mardi 26 janvier, sa nouvelle politique de programmes : davantage de films de fiction et disparition des magazines politiques aux heures de grande écoute. Réunis dans la plus grande discrétion, les administrateurs ont également décidé de débiter comme prévu le dernier quart du capital, soit 250 millions de francs. Selon certaines sources, ils auraient également approuvé une augmentation du capital de 300 millions de francs. La 5 a, en effet, perdu l'an dernier entre 750 et 780 millions de francs, contre 417 initialement prévus lors de l'attribution de la chaîne, en février dernier.

Pour le budget 1988, des prévisions chiffrées seront adressées aux administrateurs avant la fin de février. D'ores et déjà, 5 prévoit de réaliser 1,3 milliard de recettes publicitaires brutes (avant remises et commissions). Forte du succès de ses films de fiction, la 5 poursuivra sur cette lancée en espérant économiser un tiers de ses dépenses. « La preuve par 5 » et « Face à France » disparaissent. C'est aussi le cas de l'émission de Stéphane Collaro, suspendue dès la fin de janvier.

Grève à la rédaction de France-Musique et de France-Culture

Les syndicats SNJ et CFTD de Radio-France appellent à une grève d'une durée indéterminée la rédaction de France-Musique et de France-Culture à compter du jeudi 28 janvier à 0 heure. Ils entendent ainsi protester contre le licenciement d'un journaliste, Charly Dupuis, pigiste permanent depuis cinq ans. Une décision qui ne peut, selon eux, « se justifier ni par des raisons disciplinaires, ni par des motifs professionnels ». Les syndicats redoutent que cette mesure individuelle ne préside à « une homogénéisation » des différents journaux de Radio-France.

« Ce n'est pas un licenciement, mais un refus d'intégration », rétorque le directeur de l'information de Radio-France, M. Michel Meyer. Pour celui-ci, en effet, Charly Dupuis, dont le statut ambigu — pigiste, il était aussi producteur — ne pouvait plus durer, n'avait pas le « profil » nécessaire pour collaborer aux autres antennes de la maison comme France-Inter, France-Info ou les radios locales.

P.-A. G.

Le retour aux affaires de M. Hervé Bourges

L'ancien président de TF1, M. Hervé Bourges, est de retour aux affaires audiovisuelles. L'été dernier, il avait successivement écarté les propositions de M. Robert Maxwell, qui souhaitait lui confier une mission sur le satellite, puis celle d'Interpart, le holding italo-luxembourgeois qui contrôle le groupe de production de films Cannon et qui désireait le nommer au poste de président pour l'Europe.

L'ancien patron de la Une a préféré créer sa propre société holding, Média Connection International (MCI). Détenant de 51 % du capital (300 000 francs), M. Bourges est sans le vice-président-directeur général. C'est M. Giuseppe Giampaoli, PDG de la firme Volback, qui commercialise une puce électronique permettant de retrouver les automobiles volées, qui préside MCI, dont il contrôle 49 %. MM. Hervé Bourges et Giuseppe Giampaoli s'étaient rencontrés au printemps dernier à propos du Matin de Paris. La société Volback est en effet actionnaire à 10 % de la société éditrice de ce journal et M. Bourges fut, un temps, pressenti pour être PDG du quotidien.

L'objectif de MCI est d'investir dans la communication que ce soit dans l'audiovisuel ou la presse écrite. Mais, selon M. Giampaoli, le Matin ne fait pas partie des « investissements actuellement envisagés ». Le premier engagement de MCI concerne Canal Plus. La société

de M. Bourges va gérer la participation de 10 % qu'elle a prise dans Canal Plus Afrique, une filiale de la chaîne cryptée. L'ancien PDG de TF 1 en sera d'ailleurs le président.

Il est vrai que M. Bourges, depuis qu'il a dirigé l'Ecole supérieure internationale de journalisme de Yaoundé (Cameroun), a gardé de nombreuses relations sur le continent africain. Canal Plus Afrique pourrait entrer dans le capital de télévisions africaines, en apportant le savoir-faire de la chaîne à péage française.

M. Bourges est également président de la Compagnie internationale pour la production audiovisuelle et la communication (CIPAC). MCI contrôle 51 % de cette société. Le patron de presse britannique M. Robert Maxwell en possède 34 % et M. Gilbert Gross, dirigeant de la centrale d'achat d'espaces SGGMD, 7,5 %. Le reste du capital demeure ouvert à d'autres partenaires. La CIPAC a pour vocation de financer des productions audiovisuelles (films, téléfilms) à 59 % françaises, selon M. Giampaoli, ou d'aider un producteur à boucler son budget en jouant le rôle d'intermédiaire vis-à-vis d'institutions financières. Mais la CIPAC a surtout un impératif : « être en synergie avec les exigences et les projets de ses différents actionnaires ».

YVES-MARIE LABÉ.

Handwritten text in a box: حكايا من الامم

صكنا من الاجل

Enquête

Le chef de l'Etat,

La République selon François Mitterrand

(Suite de la première page.)

On croirait, n'en déplaise à l'auteur, du de Gaulle pur sucre. On croirait aussi, traduit en termes d'application pratique, entendre un Valéry Giscard d'Estaing souverain tel qu'il était croqué, le 27 décembre 1979 à l'Assemblée nationale, par celui qui, un an et demi plus tard, lui a succédé : « Le président de la République peut tout ; le président de la République se substitue au gouvernement, le président de la République se substitue au Parlement ; le président de la République s'occupe de tout, même des jardins le long de la Seine ! »

Pourtant, l'homme qui entre à l'Elysée en 1981 sait qu'il lui faudra corriger sinon la lettre des institutions, du moins leur usage. Il en a combattu d'entrée les dangers, puisqu'elles lui paraissent consacrer l'omnipotence d'un homme, puis les a dénoncés pendant vingt-trois ans, de de Gaulle à Giscard en passant par Pompidou, accusant les présidents successifs d'accroître une dérive monarchique. Mais François Mitterrand, sans doute, se méfie de ses propres engagements et des moyens dont il disposera pour les tenir. Les « cent dix propositions » du candidat Mitterrand sont écartés sur ce sujet. Seuls sont évoqués le mandat présidentiel, ramené à cinq ans renouvelables une fois ou limité à sept ans sans possibilité d'être renouvelé, ainsi que le rôle du Parlement, qui retrouvera ses droits constitu-

- en désuétude - cet outil politique inutilisé depuis 1972 avec Georges Pompidou, on peut penser que cette initiative n'avait qu'une portée tactique destinée à « enterrer » une querelle scolaire qui prenait des allures de crise politique. François Mitterrand savait probablement que son référendum serait mort-né, en raison de l'hostilité d'une opposition alors majoritaire au Sénat, et soucieuse de ne point tomber dans ce qu'elle considérait comme un piège.

La tête ailleurs

Si ce chef d'Etat, qui avait été l'un des plus fermes adversaires des institutions de la V^e République, ne les a pas modifiées, il y a sans doute de bonnes raisons à cela. François Mitterrand les a souvent exposées en remarquant que le pays attendait autre chose de lui et de la gauche. « Les Français, a-t-il déclaré à Jean Lacouture en septembre 1987, avaient l'habitude de ne pas répondre aux questions qu'on leur pose, mais de répondre aux questions qu'ils se posent, et ce ne sont pas les mêmes. Alors, bon, je ne l'ai pas fait parce que je ne pouvais pas le faire. (...) Un jour viendra où il conviendra que la lettre rejoigne le fait, comme cela est généralement le cas, donc je continue de penser que la Constitution devra être réformée pour mieux permettre à chacun des pouvoirs de s'exprimer, à l'autorité du président de la Républi-

par l'obstruction de la minorité de l'époque. Mais les socialistes ont utilisé la procédure contraignante et honnie par eux de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution à onze reprises, pour faire adopter six projets de loi, alors que Raymond Barre, naguère dénoncé pour usage outrancier du coup de force parlementaire, ne s'en était servi que huit fois, pour cinq projets de loi. Encore les socialistes disposaient-ils, à l'Assemblée nationale, d'une majorité absolue, alors que Raymond Barre devait composer avec, au sein de sa majorité parlementaire, un RPR dominant qui ne lui consentait qu'une confiance « découpée en rondelles ».

Quant aux relations entre le président de la République et ses premiers ministres, elles ne furent pas aussi clairement définies qu'il veut bien le dire aujourd'hui. L'évolution s'est faite en douceur, jusqu'au 16 mars 1986. Un meilleur partage progressif des rôles - « le gouvernement gouverne, le président préside » - offrait le double avantage de correspondre au discours mitterrandien d'antan et de préparer la mise en place des règles de la cohabitation. Il ne s'est pas fait sans à-coups.

Bureau exécutif

François Mitterrand a d'abord introduit un élément original dans la gestion des affaires du pays, en y associant des dignitaires du Parti socialiste qui n'appartenaient pas au gouvernement.

Les socialistes s'efforçaient à l'époque de se tenir sur une ligne médiane entre deux logiques, celle du parti et celle de l'exécutif, dont aucune, selon Lionel Jospin, ne pouvait être poussée jusqu'au bout, sauf à accepter la « captation » de l'Etat par un parti ou le « dépeçage » de la démocratie. Il n'était pas question non plus, toujours selon Lionel Jospin, que le bureau exécutif du PS devienne « une institution inscrite de la V^e République imposant sa loi au groupe parlementaire et par là-même au gouvernement ». Pierre Mauroy, alors premier ministre, n'en était pas moins fondé à affirmer, à cette époque, que « jamais sans doute, dans l'histoire de la V^e République, un parti n'a été associé d'aussi près à l'élaboration de la politique de l'exécutif ».

« Le premier ministre ayant décidé... »

Malgré ce qu'il en dit, l'ancien chef de gouvernement en a parfois souffert, et jusqu'au bout. Le retrait, en juillet 1984, du projet de loi sur l'école privée, demandé par Lionel Jospin six mois plus tôt, n'avait-il pas été préparé par le chef de l'Etat et le premier secrétaire du Parti socialiste, en son absence, sans qu'il en soit même informé avant les autres dirigeants socialistes ?

C'est Pierre Mauroy, en revanche, qui a imposé à l'été 1982 le premier tournant de la rigueur, obtenu à l'arché. Les autres, y compris Jacques Delors, qui, plus tard, en rajoutera sur ce chapitre, et Lionel Jospin, qui répugnait à la douleur, ont pris le train en marche. C'est lui qui, à plusieurs reprises, a sauvé la tête de son conseiller Jean Peyrelevade - le père du blocage des prix et des revenus, puis de l'austérité - que François Mitterrand lui réclamait. C'est lui qui, en mars 1984, impose son point de vue, contre celui de Laurent Fabius, pour refuser la construction d'un équipement sidérurgique ultramodern en Lorraine ; mais il est vrai que le chef de l'Etat a dû arbitrer en sa faveur, sur ce sujet, en plein conseil des ministres. « Le premier ministre ayant décidé, je ne peux que me ranger à son avis », dira le président.

Cette attitude-là devrait être dans l'esprit du chef de l'Etat la règle. Elle l'était dans celui de Pierre Mauroy, qui, en 1987, confiera : « M. Chirac n'a eu aucune difficulté à concentrer les pouvoirs à Matignon... Ils y étaient déjà ». La thèse est optimiste, et la conduite de François Mitterrand est affaire d'opportunité. Car la capacité de décision du premier ministre est parfois mise à mal par ceux des membres de son gouvernement qui font appel directement au « château » afin de s'assurer un ascendant, le moment venu, sur leur chef. Ceux-là mettent en musique une analyse barrique qui, reprenant un reproche qu'aurait adressé le général de Gaulle à Pompidou, enseigne qu'il n'existe pas de « chef du gouvernement », mais un premier d'entre les ministres.

« Toute la Constitution »

« Le premier ministre ayant décidé, je ne peux que me ranger à son avis » : la phrase aurait dû prendre plus de sens encore avec Laurent Fabius - « le jeune premier ministre que j'ai donné à la France » - qui, considéré lors de sa nomination comme un « chef d'état-major », a su exister par lui-même. La limite a été vite marquée. Dire, comme l'a fait Laurent Fabius à propos du président de la République : « Lui c'est lui, moi c'est moi », a été considéré aussitôt par le chef de l'Etat comme un crime de lèse-majesté. Exprimer son « trouble » lorsque le général Jaruzelski est reçu à l'Elysée prend le poids d'une offense à la fonction ; plus que d'un péché de jeunesse, il s'agissait d'une faute politique. Prétendre transformer un premier

ministre en chef de la majorité pour la campagne législative de mars 1986 devenait exorbitant : François Mitterrand a donné raison, sur ce point, à Lionel Jospin, chef du parti qui formait à lui seul la majorité sortante.

« Le premier ministre ayant décidé, je ne peux que me ranger à son avis » : la phrase aurait dû prendre tout son sens après les élections législatives de mars 1986 lorsqu'il s'agissait d'appliquer, strictement, cette fois, le principe selon lequel « le gouvernement gouverne et le président préside ». « La Constitution, toute la Constitution, rien que la Constitution », ont entonné en chœur, dès les premiers jours, François Mitterrand et Jacques Chirac, qui n'était pas « son » mais « le » premier ministre.

L'essentiel est dit en deux paragraphes. L'un, l'article 5, a bénéficié du respect de la Constitution (...), assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat (...), est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de communauté et des traités... L'autre, l'article 20, au service d'un gouvernement, qui « détermine et conduit la politique de la nation (...), dispose de l'administration et de la force armée ».

Les deux hommes, en un peu plus de deux ans, ont montré qu'il n'était pas si compliqué de se mettre d'accord sur une lecture nouvelle - plus fidèle, diront l'un et l'autre - d'une Constitution qui, si l'on comprend bien, avait été déviée de son sens pendant vingt-huit ans. Ils l'ont fait au prix d'un rapport de forces fondé sur des analyses qui n'ont pas tenu longtemps la route. Jacques Chirac s'est efforcé d'invoquer la théorie de la « légitimité la plus fraîche » (la sienne, fondée sur les élections législatives) pour tenter de débiter le chef de l'Etat sur ses chasses gardées, la défense et la politique internationale. François Mitterrand, au contraire, s'appuyait sur une thèse selon

laquelle il n'existe, en France, que deux légitimités fondées sur le suffrage universel, la sienne et celle de l'Assemblée nationale, le gouvernement n'étant que second.

L'un et l'autre ont admis très rapidement que le système, comme dirait François Mitterrand, présente de « graves inconvénients ». Mais ils ont démontré qu'il est praticable sans dommage irréparable pour le pays. Ils ont surtout manifesté avec éclat que la pratique des institutions peut rejoindre ce que l'on croit être la lettre. Seul Raymond Barre, en fin de parcours, continuait d'affirmer, pour des raisons d'opportunité politique évidentes, son refus de permettre à cette période de cohabitation de laisser une empreinte. D'entrée, François Mitterrand s'est plié à une règle ignorée jusqu'alors. Ce n'est pas le président de la République qui a choisi le premier ministre, c'est Jacques Chirac qui s'est imposé à lui, en qualité de chef du parti dominant de la majorité parlementaire issue du scrutin du 16 mars 1986. Si la règle était ignorée, c'est parce qu'elle n'avait pas de nécessité. François Mitterrand l'a inventée, parce qu'elle paraissait évidente compte tenu de la structure nouvelle, et que le principal intéressé, encouragé par Edouard Balladur, ne demandait qu'à s'y plier. Le chef de l'Etat l'a expliquée comme une conséquence naturelle du choix électoral des Français. La France s'est donc alligée, de 1986 à 1988, sur le comportement des grandes démocraties occidentales : le chef du parti dominant de la majorité parlementaire a vocation à devenir premier ministre. Cette logique, en France, était une quasi-déontologie.

Si, réélu, François Mitterrand persistait dans cette voie, ou si son successeur s'y engageait, il aurait gagné un vieux combat. Taillées pour de Gaulle, les institutions de la V^e République seraient devenues mitterrandiennes. Et, ultime paradoxe, sans qu'une virgule en soit modifiée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Les circonstances, monsieur Pasqua, les circonstances... »

MARS 1986, dans le parc de l'Elysée, le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Charles Pasqua, s'est laissé entraîner par le chef de l'Etat dans une petite promenade.

« Savez-vous, monsieur Pasqua, que je pense souvent, ces temps-ci, à Jean Jaurès, qui n'a pas gouverné, et à Léon Blum, qui n'a gouverné qu'une fois... S'ils avaient eu notre Constitution... »

« C'est vrai, vous êtes devenu le complément indispensable du général de Gaulle... Oui, si vous entrez dans l'histoire en ce moment, c'est comme le continuateur du général de Gaulle. L'histoire a voulu que ce soit un président socialiste qui réussisse l'alternance de gauche, puis l'alternance de droite. C'est vous qui faites la preuve de la qualité des institutions de la V^e République. Si le général était encore là, il vous serait sans doute reconnaissant de votre contribution à sa démonstration. »

« Les circonstances, monsieur Pasqua, les circonstances... » (1).

Etonnant dialogue que celui qui s'est engagé depuis le 16 mars 1986 entre M. Charles Pasqua, gaulliste d'instinct, qui réclama naguère la Haute Cour de justice à l'encontre d'un chef de l'Etat accusé de « trahison » sur la Nouvelle-Calédonie. Etonnant retour de l'histoire politique

des hommes et, singulièrement, de celle de M. Mitterrand, qui fut le premier pourfendeur de la V^e République gaullienne.

« M. Mitterrand, dit aujourd'hui M. Pasqua, a un grand sens de l'Etat et une pratique gaullienne des institutions. » Le regard que se portent mutuellement ces deux adversaires politiques est nuancé par le souvenir d'un passé commun. Pour M. Mitterrand comme pour M. Pasqua, les faits de Résistance pèsent plus lourd que les antagonismes du parcours politique. Le chef de l'Etat l'a rappelé à tous les ministres qui ne sont pas de cette génération ou qui sont passés au travers de la guerre sans jamais appartenir à « l'armée des ombres », au cours d'un conseil, le 23 avril 1986, où il était question de la lutte antiterroriste et des libertés. M. Mitterrand avait quelque doute sur l'efficacité du projet de carte d'identité dite « infalsifiable ». Se tournant vers le ministre de l'Intérieur, il fit remettre notre temps à les falsifier, ces documents d'identité. C'est le seul domaine qui nous ait rassemblés. »

Lors du premier conseil des ministres, le 22 mars 1986, lorsqu'il se retrouva face au nouveau gouvernement de M. Chirac au grand complet, M. Mitterrand pensa : « Une moitié me déteste, l'autre moitié me hait. » M. Pasqua racontera plus tard la scène à sa manière : « Il nous regarde, nous la regardons. Moi je le regarde, il me regarde, et je pense que nous avons, lui et moi, la même sentiment au même moment. Lui, il doit se dire : je préférerais d'autres ministres. Et moi, je me dis : je préférerais un autre président. » Le ministre de l'Intérieur ne s'est pas trompé de beaucoup, moins en tout cas que lorsqu'il annonçait pendant la campagne électorale législative que le président de la République, passé le 16 mars, devrait « manger son chapeau ».

M. Mitterrand est un séducteur, et le ministre de l'Intérieur ne répugne pas tout à fait à s'y laisser prendre. Il raconte souvent, paraît-il, ce dialogue avec le président qui le fait rêver : « Vous avez toujours été comme ça, monsieur Pasqua ? - Comment, comme ça ? - Je veux dire... de droite. - Mon père a été socialiste avant d'être vacciné contre le socialisme ; mon oncle a été communiste avant de virer sa curi ; moi, je suis irrécupérable. - Domage, vous auriez fait un bon socialiste... »

(1) Les citations sont extraites de Ce terrible Monsieur Pasqua, de Philippe Boggio et Alain Rollat ; Olivier Orban éditeur, 380 pages, 110 F.

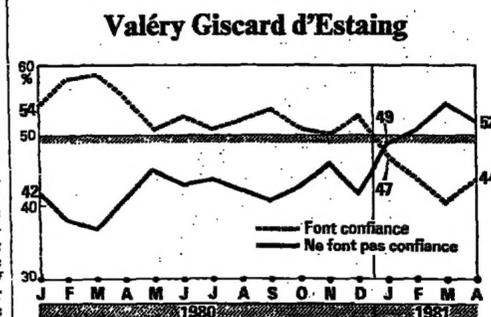
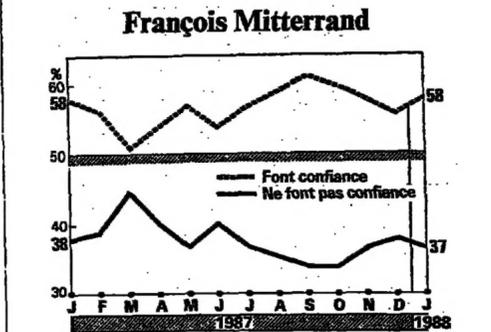
que de s'affirmer là où il le faut, au gouvernement d'assurer sa fonction, au Parlement d'être autre chose qu'une chambre d'enregistrement. »

Les Français - avaient la tête ailleurs -, et François Mitterrand aussi. A défaut de textes, il se félicite d'avoir modifié la pratique, dès le début de son septennat, puis plus nettement lorsque Laurent Fabius a succédé à Pierre Mauroy en juillet 1984 et, bien sûr, de manière éclatante pendant la période dite de « cohabitation ».

Ce jugement d'autosatisfaction mérite d'être nuancé. On ne peut certes pas dire que l'Assemblée nationale ait été considérée, entre 1981 et 1986, comme une « chambre d'enregistrement ». Les gouvernements, singulièrement ceux de Pierre Mauroy, n'ont jamais craint d'affronter des débats chaotiques rendus interminables

Ainsi se réunissait, chaque mardi matin à l'Elysée, pour le petit déjeuner, une sorte de bureau exécutif « sélectionné », plus précisément l'état-major mitterrandiste du congrès socialiste de Metz (1979) : Pierre Bérégovaly, Laurent Fabius, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Louis Mermaz, Jean Popere et Paul Quilès. Jusqu'au jour d'octobre 1982 où tout ce beau monde a été mis, par décision du président, au pain sec et à l'eau pour cause de rébellion de la base parlementaire socialiste contre l'amnistie des généraux - « félons » de l'épisode algérien (le vote a été finalement obtenu par François Mitterrand). Le petit déjeuner supprimé, a été maintenu jusqu'au 16 mars le déjeuner hebdomadaire qui, chaque mardi, réunissait à l'Elysée autour du président de la République, le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin.

Les cotes de confiance de deux présidents



Les courbes de confiance comparées de M. Valéry Giscard d'Estaing entre janvier 1980 et janvier 1981 (à quatre mois de son échec) et de M. François Mitterrand de janvier 1987 à janvier 1988 ont le mérite de la clarté. Celle de l'ancien président rétrécit à partir du mois de mars 1980, jusqu'à exprimer une cote négative à compter de janvier 1981. Celle de l'actuel président reste globalement stable sur une année.

Parti de 53 % de confiance, selon le sondage SOFRES réalisé cinq mois pour le Figaro-Magazine, M. Mitterrand se situe au même niveau en janvier 1988, alors que le pourcentage des Français qui ne lui font pas confiance est passé, dans le même temps, de 38 % à 37 %. M. Giscard d'Estaing, qui bénéficiait de la confiance de 54 % de Français en janvier 1980, est tombé à 47 % un an plus tard et à 44 % au moment de l'élection présidentielle de 1981. Le pourcentage des Français qui ne lui font pas confiance est monté de 42 % (janvier 1980) à 47 % (janvier 1981), puis 53 % (avril 1981).

ABONNEMENTS REABONNEMENTS VOUS AL'INFORMER DE LA RE... COM... ES NOUV... L'inform... CH... MAIRE LA FI...

Enquête

les institutions et la politique extérieure

Une image consistante

« On peut l'aimer ou ne pas l'aimer, mais forcé est de constater qu'il existe. » Cette opinion d'un diplomate européen chevronné, beaucoup de dirigeants étrangers la partagent : en sept ans, François Mitterrand a su projeter hors de l'Hexagone une image consistante, même s'il lui est arrivé de surprendre ses interlocuteurs par telle ou telle attitude, zel ou tel inflexionnement, telle ou telle initiative.

Bon nombre de responsables étrangers apprécient avant tout le fait que le chef de l'Etat ait assuré une continuité certaine de la politique étrangère française. C'est qu'ils étaient assez nombreux, en 1981, à craindre sinon un chambardement, du moins l'inconnu. A quelques exceptions près, M. Mitterrand a su rassurer ses pairs, quitte à décevoir pas mal de ses amis — notamment de l'Internationale socialiste, — qui s'attendaient à plus de militantisme.

La faille est encore perceptible aujourd'hui, notamment du côté des sociaux-démocrates ouest-allemands, dont beaucoup éprouvent comme un blocage physique face à la politique de défense prônée par le président de la République. Le même malaise était perceptible avec les socialistes suédois du temps où Olof Palme dirigeait le pays ; il s'est considérablement dissipé depuis l'assassinat du premier ministre et son remplacement par M. Ingvar Carlsson, qui a adopté un profil



M. Mitterrand en visite en Chine en 1981.

beaucoup plus bas et un ton bien moins moralisateur.

Ces déceptions des socialistes étrangers — qui ont été et sont parfois aussi celles de certains socialistes français — ne concernent pas que la politique de défense française et la force de dissuasion. L'abandon d'un certain tiers-mondisme, incarné par des hommes comme Claude

Cheysson et Jean-Pierre Cot a aussi suscité quelque tristesse : le discours relativement militant tenu à propos de l'Amérique centrale a été gommé bien avant 1986 ; même chose à propos de l'Afrique, puisque le continent noir a été repris en main par l'Elysée, à la grande satisfaction de la plupart des dirigeants de l'Afrique francophone, dès 1982. Il n'est pas jusqu'au discours sur la dette du tiers-monde qui n'ait été infléchi à l'automne dernier au cours du voyage effectué par le président en Argentine, en Uruguay et au Pérou.

Parfois, ce sont des blocages dus à des contentieux historiques qui sont à la source de certaines déceptions : M. Mitterrand, qui prit la défense de plusieurs nationalistes marocains du temps de la lutte pour l'indépendance, a manifestement une profonde sympathie pour ce pays et une certaine complicité avec son roi, hôte noir d'une bonne partie de la gauche

française. Le courant ne passe pas en revanche avec les « frères ennemis » algériens, qui se souviennent toujours du François Mitterrand ministre de la Justice du gouvernement Guy Mollet pendant la guerre d'Algérie.

Irritation

Autre contentieux, qui aurait pu devenir historique mais qui devrait finalement se dissoudre dans la « perestroïka » : le discours prononcé par M. Mitterrand devant le Bundestag en faveur de l'implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière. C'était en 1983, du temps d'Andropov, et depuis M. Gorbatchev a reconnu implicitement que la mise en place des SS-20 relevait plus d'un zèle de « mangeurs d'acier » que d'une bonne stratégie. Même chose à propos de l'évocation du nom de Sakharov en 1984, sous les voûtes du Kremlin à une époque où l'académicien

contestataire était toujours relégué à Gorki : le crime de lèse-majesté est sans doute absous puisque le professeur a retrouvé sa liberté d'action en URSS sinon à l'étranger.

Il n'en demeure pas moins que M. Mitterrand est toujours perçu comme un personnage irritant par une hiérarchie soviétique qui n'a pas oublié l'épisode des expulsions massives de « diplomates » en poste à Paris. Il semble cependant bénéficier d'un léger avantage sur M. Chirac. Le cas de M. Barre est plus complexe depuis que le député de Lyon a pris le parti de la fermeté à l'égard de l'URSS, pour mieux effacer la réputation de « mollesse » que lui avaient aimablement tissée certains de ses amis politiques. Les prochaines semaines devraient permettre de se faire une meilleure idée des arrière-pensées du Kremlin puisqu'on devrait savoir alors si le projet de bref sommet Mitterrand-Gorbatchev se concrétisera ou non.

L'irritation qu'il arrive au président de susciter à l'étranger est plus souvent due — contrairement à ce qui se passe à Moscou — à la forme qu'il donne. Dans un monde où la télévision a favorisé une certaine familiarité de comportement, le président de la République reste souvent extrêmement

attaché à un comportement public « impérial », distant, à un strict respect du protocole. Il peut paraître solennel, voire condescendant lors d'un déplacement à l'étranger, quitte à trouver le contact avec ses interlocuteurs le lendemain. Le spectacle des conférences de presse auquel il sacrifie lors de ses voyages est extrêmement inégal : tel jour il sera excellent ; tel autre il aura le don de blesser, fût-ce involontairement, un auditoire venu pour s'informer. Une paradoxale timidité, le recours à une forme d'expression littéraire parfois volontairement hermétique, et la méconnaissance des langues étrangères peuvent expliquer cette attitude, mais l'image de l'homme en pâtit quelque peu. D'autant qu'il tente à l'occasion de compenser ces handicaps par quelque promenade ou visite « privée » soigneusement préméditée et qui se solde inévitablement par un retard dans le programme officiel.

Il n'empêche : qu'il se veuille maître d'école, donneur de leçons, sphinx, badand, vieux sage ou redresseur de torts, François Mitterrand existe bel et bien sur la scène internationale. Ceux qui l'aiment comme ceux ne l'aiment pas en sont persuadés.

JACQUES AMALRIC.

Stratégie à court terme ?

Soit ! Paroche — l'intéressé peut-être pas plus qu'un autre — ne sait si le président de la République sollicitera un second mandat. Tout en respectant ses méditations, on peut s'interroger : jamais on n'a autant « gambé » à l'Elysée sur les problèmes stratégiques. Que penser de la troisième option zéro ? Que faire des Pluton, sans parler des Hades, quelle que soit leur portée ? Comment convaincre les stratèges de l'OTAN d'en finir avec la riposte graduée ?

La liste des questions n'est pas exhaustive. Jamais on ne s'est autant passionné dans

l'entourage du président à propos de la défense franco-allemande, de la modernisation de la force de frappe, du refus de la prendre en compte dans les négociations américano-soviétiques sur les armes stratégiques, etc.

Autre interrogation : tous ces problèmes sont bien complexes, et, quel que soit le zèle du président et de ses conseillers, il est fort probable qu'ils ne parviendront pas à les résoudre d'ici à la fin du mois d'avril. Envisageraient-ils de disposer de plus de temps ? - J.A.

Le Monde

sur minitel

**ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS**

au Monde et à ses publications

36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

VOYAGE
A L'INTERIEUR
DE LA RENOVATION
COMMUNISTE

Reportage :
les nouveaux communistes

Politis
LE CITOYEN

L'information sans concession
Chaque jeudi - 20 F

AU SOMMAIRE : LA FIN DU REAGANISME... CONGRES DE LA FEN : LA DEVALORISATION DU METIER D'ENSEIGNANT... ETRE DE GAUCHE AUJOURD'HUI...

سنة ١٤٠٨ هـ

هكذا من الاجل

12 Le Monde • Jeudi 28 janvier 1988 •••

L E S L Y P R É S E N T E

DINK FLOYD LE 21 AU CHATEAU DE VERSAILLES



EMI

LOCATIONS EXCLUSIVES PAR MINITEL AU 36 15 RVPM et LIBÉ

Le
1988
Le Monde
M. K. S. S. S.
My life as
LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
PAR LA CRITIQUE
GOLDEN GLOBE

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un entretien avec Brigitte Lefèvre, déléguée au ministère de la culture

Les espérances de l'année de la danse

1988 a été déclaré « Année de la danse ». Elle a été officiellement ouverte, le lundi 25 janvier, par un gala au Théâtre des Champs-Élysées, réunissant des danseurs et chorégraphes de toute famille : la Compagnie Dominique Bagouet, Patrick Dupond, la Compagnie Maguy Marin, le Ballet national de Marseille, le Lyon Opéra Ballet, Carolyn



Patrick Dupond dans « Salomé » de Maurice Béjart.

Carlson, les Etoiles et le Ballet de l'Opéra de Paris. Au-delà de telles manifestations de prestige, l'année sera-t-elle marquée par une réelle politique en faveur d'un art jusqu'ici défavorisé ? Nous publions ci-dessous un entretien avec Brigitte Lefèvre, déléguée à la danse au ministère de la culture et de la communication.

« Mis à part les affiches et les galas tamponnés de son cachet, ça veut dire quoi, Année de la danse ? »

« Une des grandes craintes de la profession est, en effet, que cela concerne une série d'événements plus ou moins subventionnés par le ministère, et non une politique de fond. Or cette politique est pour nous prioritaire. Déjà, le simple fait qu'il existe aujourd'hui une déléguée à la danse marque une reconnaissance administrative. Cela signifie que, pour la première fois, le budget de la danse a été défendu par un représentant de la danse. Et cela devrait aboutir un jour à une direction autonome, avec budget et structure appropriés. Il est amusant de constater qu'on veut toujours rattacher la danse à quelque chose : naguère, c'était à la musique, aujourd'hui on dit : « La danse contemporaine est plus proche du théâtre ». Non, la danse n'est pas à la remorque de l'un ou de l'autre, elle est un partenaire à part égale... »

« Si nous parlons chiffres ? »

« En 1988, le budget de la danse est en augmentation de 27 millions de francs, soit d'environ 35 %. Cela s'ajoute aux 47 millions de francs de 1987, on arrive donc à 74 millions de francs (hors Opéra de Paris). »

« C'est bien peu, comparé à ce que reçoivent la musique et le théâtre... »

« C'est peu, j'en conviens, mais c'est un début. Là-dessus, 2 millions de francs seulement concernent les opérations particulières telles que le gala d'ouverture, les affiches étant payées par la délégation aux arts plastiques et deux sponsors, le clip par le Centre national du cinéma... »

« Des paillettes ! »

« Paillettes si vous voulez, moi j'appellerai cela campagne de communication, nécessaire pour valoriser la danse aux yeux de ses partenaires. Il y aura aussi une grande Nuit de la danse, en juin, organisée par la Maison des cultures du monde ; une manifestation « Tous en Seine », en octobre ; « Artémis », projet de Suzan Buige, à la Grande Halle de La Villette ; un cycle « Humour-Danse », au Centre Pompidou ; un hommage mondial à Balanchine, en multiplex... Pour le

reste, c'est-à-dire le plus important, nous avançons lentement, mais sûrement j'espère, sur trois fronts : enregistrement, création, diffusion. Vous connaissez la loi sur les enseignements artistiques. Au niveau des écoles maternelles et élémentaires, il s'agit de mettre en place une formation pédagogique spécifique à la pratique de la danse à l'école, de favoriser l'intervention de danseurs, en milieu scolaire et les contacts des enfants avec les compagnies de danse professionnelles. Les classes « arc-en-ciel », qui étaient jusqu'ici limitées aux arts plastiques, vont s'étendre cette année à la danse, permettant aux enfants de vivre une semaine, par exemple, avec le Centre chorégraphique de Montpellier, la Compagnie Régine Chopinot... »

« Et pour l'enseignement spécialisé ? Bien des conservatoires manquent encore de classes de danse... »

« Sur les 123 écoles nationales de musique, 32 en sont, en effet, dépourvues : l'Institut musical de France (IMF) est consacré à les en doter en 1988 (en collaboration, bien sûr, avec les instances régionales). A cela s'ajoutent diverses mesures telles que la mise en œuvre d'un programme de formation musicale adapté aux danseurs, l'organisation de stages nationaux de formation pédagogique pour les professeurs, l'institution de « master-classes »... »

« Pour le Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Jacques Garnier est chargé d'une mission de réflexion sur la mise en place et l'organisation du futur département danse à La Villette. Celui de Lyon disposera de nouveaux locaux, d'une surface de 1 300 mètres carrés... »

« Enfin l'IPMC s'appelle désormais IPMC : Institut de pédagogie musicale et chorégraphique. Il est chargé d'une recherche sur la formation musicale des danseurs, d'une enquête sur l'enseignement de la danse contemporaine en France, de la préparation d'université d'été sur les rapports de la musique et de la danse... »

« Continuera-t-on de voir la danse enseignée par aéroports ? »

« L'anarchie qui règne en ce domaine, permettant à n'importe qui d'abîmer des enfants parfois

définitivement, devrait prendre fin cette année si François Léotard réussit, comme il l'a promis, à faire voter le projet de loi sur l'enseignement de la danse. Tout enseignement devra justifier d'un diplôme d'Etat, assurant une réelle garantie de sa qualification. Il y aura également des normes précises quant à l'hygiène et à la sécurité des locaux... »

« Passons à la création. Faut-il donner un tout petit peu à tout le monde ou davantage à ceux qu'on juge le mériter ? »

« Nous essayons de trouver un équilibre entre ces deux choix. Ce sont les deux commissions que nous avons instituées — l'une pour l'attribution des aides aux projets de création et l'autre pour l'attribution des aides aux compagnies indépendantes — qui décident : elles sont consultatives, mais nous suivons leur avis. Elles ont été très sélectives. Sur 200 dossiers reçus (dont 120 émanent de compagnies professionnelles), une cinquantaine de troupes seulement sont aidées... »

« Parmi celles-ci figurent les dix-sept centres chorégraphiques, dont trois ont reçu cette année une aide sensiblement accrue, de l'ordre de 40 % en moyenne : ce sont le Centre chorégraphique de Montpellier-Languedoc-Roussillon (Compagnie Dominique Bagouet), le Groupe Emile-Dubois (Jean-Claude Gallota) à Grenoble et la Compagnie Maguy Marin à Créteil. Le budget 1988 de ces trois centres atteint 1,4 million de francs. En tout, 2,7 millions de francs sont consacrés au

renforcement des centres existants... »

« Ce chiffre de dix-sept centres chorégraphiques est-il définitif ? »

« Non, 1988 en voit justement naître deux nouveaux : l'un à Orléans, qui accueillera chaque année trois compagnies en résidence, et l'autre à Tours, sous la direction de Jean-Christophe Maillot. Orléans présente cette semaine une création de Daniel Larrieu, Tours présente la semaine prochaine le travail de Jean-Christophe Maillot... »

« Par ailleurs, l'aide à la création se diversifie. Aucune procédure ne permettait d'aider, par exemple, les chorégraphes qui travaillent en collaboration étroite avec des compositeurs de musique. Dès cette année, la direction de la musique et de la danse dégage un budget de 0,6 million de francs pour l'aide à la création musicale et chorégraphique. Les procédures de cofinancement mises en place l'an dernier, et destinées à soutenir le mécénat culturel, feront une large place à la danse : 4 millions de francs seront consacrés à des projets d'envergure nationale, à des projets de jeunes créateurs pour jeune public et à des projets à vocation européenne... »

« Que deviennent les troupes des Opéras de province qui sont vouées à long terme aux divertissements de Faust ou de La Traviata ? »

« Nous nous penchons sur leur sort, pas toujours drôle en effet. Déjà, certains maîtres de ballet,

comme Martine Parvain à Nice ou Jean-Paul Gravier à Nantes, ont fait appel à de jeunes chorégraphes et présenté quelques spectacles hors divertissements lyriques. Nous sommes décidés à encourager ce mouvement d'ouverture du répertoire... »

« Que fait, pour l'Année de la danse, le Ballet de l'Opéra de Paris, qui engouffrait à lui seul, en 1987, plus de 51 millions de francs ? »

« Il fera une tournée dans une dizaine de grandes villes françaises, ce qu'il n'avait pas fait depuis fort longtemps... »

« On voit trop souvent, surtout en province, des spectacles de danse dans des lieux fort mal adaptés... »

« C'est vrai, et c'est sans doute une des raisons qui font que l'élargissement du public de la danse, qui a été considérable depuis dix ans, semble freiné. Un inventaire national des lieux existants va être dressé, qui permettra de connaître leurs caractéristiques techniques et leur capacité d'accueil. Une somme de 2 millions de francs sera consacrée à leur aménagement, à la mise en place d'un équipement en région (son emplacement reste à déterminer) ainsi qu'à celle d'un équipement mobile pour permettre la présentation de spectacles dans les régions sous-équipées... »

« Une autre raison de ce freinage est l'insuffisance de la présence de la danse à la télévision : un crédit supplémentaire de 0,5 million de francs sera alloué à la production de programmes audiovisuels chorégraphiques, et au soutien des activités de la Cinémathèque de la danse... »

« Toujours dans ce souci d'aide à la diffusion, il faut noter, en 1988, un accroissement des subventions à la Maison de la danse, de Lyon, au concours international de chorégraphie de Bagnolet, au Théâtre national de la danse et de l'image de Chateaubouillon, au Théâtre contemporain de la danse... »

« Les mécanismes d'aide aux compagnies se favorisent-ils pas la création davantage que la diffusion ? »

« Si, et pour renverser la tendance, on au moins mieux l'équilibrer, des mesures nouvelles sont prises. Par exemple, la dotation de

FONDA (Office national de diffusion artistique) passe pour la danse, en 1988, de 2 à 3 millions de francs. Le service des affaires internationales, au sein du ministère de la culture, consacre également 1 million de francs de plus à la danse dans ses interventions de 1988. Et l'Association française d'action artistique, qui dépend du ministère des affaires étrangères, doit développer son action de promotion dans le monde de la danse française, qui est un de nos meilleurs produits d'exportation culturelle... »

« Enfin, la danse n'a jamais véritablement disposé d'un budget « déconcentré » géré par les préfets de région, qui pourtant connaissent le mieux les réalités du terrain. 2 millions de francs seront répartis cette année en « crédits » déconcentrés, pour favoriser les projets de diffusion chorégraphique dès que les collectivités territoriales y participent... »

« J'ajoute qu'une grande enquête sur le public de la danse va être entreprise, ainsi qu'un sondage permettant de mieux connaître les conditions de vie et de travail des danseurs professionnels... »

« Parlons-en, de ces conditions de vie ! N'est-il pas scandaleux que les salaires des danseurs plafonnent souvent à 6 000 francs ? »

« C'est scandaleux, bien sûr, mais ce n'est pas à nous d'en décider : si certaines compagnies préfèrent de lourds décors à une augmentation de salaire de leurs danseurs, c'est leur affaire. On retombe sur la nécessité d'augmenter le budget général de la danse... »

« Ce problème et beaucoup d'autres devraient être étudiés par le conseil supérieur de la danse, qui vient d'être institué, sous la présidence d'Igor Eisner, pour un dialogue constructif avec la profession. Ce conseil donnera son avis sur toutes les questions relatives aux grandes orientations de la politique de la danse, aux moyens à mettre en œuvre, à la coordination des actions menées par les différents ministères concernés... »

« Je le répète, l'Année de la danse n'est pas un lancer de paillettes, mais un début. Rendez-vous l'année prochaine ! »

Propos recueillis par SYLVIE DE NUSSAC.

MARIN KARMITZ PRESENTE

My life as a dog

ELU MEILLEUR FILM ÉTRANGER DE L'ANNÉE
PAR LA CRITIQUE AMÉRICAINE
GOLDEN GLOBE AWARD

Ma vie de chien

un film de

Lasse Hallström

سكنا من الالحول

EXPOSITIONS

Au Musée de Grenoble

Inventaire avant déménagement

Tableaux italiens, panorama du XX^e siècle : le Musée de Grenoble a choisi de présenter deux de ses départements parmi les meilleurs, d'en restaurer les toiles et d'en dresser l'inventaire.

UN Musée des beaux-arts qui montre ses peintures anciennes, ce n'est pas bien étonnant. C'est même la règle, d'ordinaire. Mais tant de musées sont trop riches, ou trop petits, trop d'œuvres sont si longtemps demeurées dans les réserves qu'il est devenu quelquefois nécessaire d'entreprendre de véritables campagnes d'exploration, restauration et nettoyage. Ecole après école, des conservateurs qui doivent s'improviser fouilleurs de leurs propres collections, accrocher donc leurs toiles comme s'il s'agissait de découvertes. C'est aussi employer la mode de l'exposition temporaire pour ramener au musée ceux qui n'allaient pas y voir les collections permanentes. Le procédé a servi à Bordeaux, puis à Lyon. Il sert désormais à Grenoble, où Serge Lemoine a entrepris un inventaire avant déménagement.

Dans quatre ans, le nouveau musée de la ville devrait recevoir ce que l'ancien ne suffit plus à emmagasiner. Le site a été choisi, près de l'Isère, avec une tour médiévale et un terrain de football en bordure. Le budget de 120 millions a été réparti par moitié entre Etat et collectivités locales. Il existe enfin des plans, dont l'originalité ne semble pas la principale vertu, la commodité de l'intérieur l'ayant emporté sur le charme de l'extérieur, plat, droit et géométrique.

Il était donc temps de savoir quels tableaux iraient orner les nouvelles salles. A Grenoble, comme dans bien des grands musées français, on a choisi de commencer l'exploration par l'art italien, décision légitime dans la ville de Stendhal, dans la ville qui fut en 1811 une des plus abondantes dotations consenties par l'Empire à partir de ses « acquisitions » de guerre. Grossie de donations et d'achats, la collection a fini par rassembler cent vingt-cinq peintures, ce qui la classe avantagement dans la



Jean Hélion : « Configuration » (1937).

hiérarchie des galeries de province.

A sa tête : un Pérugin, un Veronese de premier ordre et un Guardi. Et, pour suivre, un fort nombre d'œuvres remarquables qui ont perdu leur crasse noire ou brune, retrouvé les cadres du siècle précédent dont elles avaient été bizarrement privées et changé parfois d'attribution, pour une plus noble tantôt, et tantôt pour une « école de » moins honorable. Il y a là un Vasari maniériste avec outrance, un étrange portrait d'architecte du Cavalier d'Arpin, un Preti tumultueux comme un Caravage, un Strozzi simplement éloquent. Et quelques peintures de ces maîtres que l'on idolâtrait aux siècles classiques et que l'habitude moderne voudrait que

l'on néglige maintenant. Annibal Carrache ou Domenico Zampieri, dit le Dominiquin.

Son Dieu réprimandant Adam et Eve, peint sur cuivre, associé sans vergogne fantasmagoriques angéliques et observations d'après nature. La couleur est dure, le dessin tranchant, les harmonies préméditées. Ce dépôt de l'Etat n'est pourtant pas dénué de mérites, dont le moindre n'est pas d'inventer une composition compliquée où plusieurs groupes célestes et terrestres expriment du geste et du regard le tragique du pêché originel. Divers panneaux de primitifs, quelques grandes peintures d'autel et des paysages à fabriques ou à effets de neige du XVIII^e siècle complètent l'ensemble, bien digne de l'effort de réhabilitation dont il a été l'objet.

Comme l'exposition-inventaire des Italiens bouleversait l'accrochage tout entier, il a paru logique de continuer suivant le même principe. Une seconde exposition tirée de la collection permanente a donc été organisée sous le titre ambitieux de « Panoramas du XX^e siècle ». Ce panorama réussit à évoquer de façon assez complète la première moitié du siècle. On sait que le musée a bénéficié largement de l'activité d'André-Farcy, qui en fut le conservateur dans l'entre-deux-guerres. Ce dernier, artiste malheureux mais conservateur éclairé, fit acheter, ou se fit donner, des Matisse, des Léger, des Picasso, des Derain, un contingent d'abstrait et de surréalistes, un Klee (offert par Kahnweiler) et un De Chirico (offert par le légendaire docteur Barnes de Philadelphie). Il obtint exactement ce qu'il fallait à un musée, en somme, et qui était aussi ce qu'aucun autre musée ne voulait exposer alors.

On voudrait croire que les artistes qui « incarnent » les années 50 et 60 dans les salles suivantes, pour ne rien dire de ceux auxquels revient l'honneur d'illustrer les deux dernières décennies, résisteront aussi bien que leurs prédécesseurs. Le doute reste néanmoins de mise devant certaines compositions à l'ascétisme un peu lassant et devant les bricolages de Baqué, sur lesquels finit assez mal, l'itinéraire de la visite.

Grenoble, qui se veut décidément une ville d'art, possède encore un Centre national d'art contemporain. On y voit cet hiver une exposition de Jean-Pierre Bertrand et une « installation » de Richard Long. Le premier imprègne des carrés de papier de jus de citron et de mélanges de miel et de pigments, puis monte ces carrés en rectangles verticaux. Le second a fait poser par terre un rectangle de 60 mètres de long sur 5,5 mètres et demi de large d'antracite noir, extrêmement noir. Il y a là plusieurs tonnes de charbon répandues en bon ordre. Ce gigantisme ne suffit pas à donner grand intérêt à un dispositif si cruellement rudimentaire.

PHILIPPE DAGEN.

* Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun, jusqu'au 22 février. Et Centre national d'art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Sombat, jusqu'au 14 février.

MUSIQUE

Les Français

Les rescapés

Actuellement, à Cannes, sont réunis au MIDEM les professionnels du show-business. Pour la première fois depuis dix ans, la bonne humeur règne plutôt sur le marché international de la musique et de la vidéo musicale : sortie de l'anonymat synthétique, débarrassée de ses complexes vis-à-vis de l'Amérique, la chanson française monte dans les hit.

« **E**tiens-le bien. » L'after-beat version torride de la brune Guesch Pattin tient bon la rampe du Top 50. En attendant une autre. Vanessa Paradis, Lio, Mylène Farmer, France Gall, Caroline Loebe, les chanteuses ont la cote et font actuellement couvrir les plafonds des ventes de 45 tours. Un courageux, qui arrive à point nommé pour relancer un marché sur lequel plus grand monde ne misait, et qui a chuté d'environ 30 % en trois ans.

Il est vrai que le rendez-vous télévisuel quotidien du Top 50 sur Canal Plus (repris par Europe 1) et la diffusion des clips y sont pour beaucoup. Mais on n'entre pas au Top 50 par la simple volonté d'une maison de disques. Il faut tout d'abord justifier d'une vente cumulée minimale d'environ 35 000 disques 45 tours. Pour cela, le « produit » doit être distribué dans un nombre de points de vente suffisant.

En revanche, une fois franchie cette fameuse barre, tous les espoirs sont permis. Avec un prix de gros hors taxe situé aux environs de 13 F, un disque classé numéro un au Top 50 dégage un chiffre d'affaires strictement lié au support disque d'au moins 10 millions de francs, qui peut atteindre les 20 à 25 millions de francs dans certains cas.

La plus grosse part du gâteau, environ les trois quarts, revient à la compagnie discographique, le reste étant partagé entre la production (de 20 % à 25 %), l'artiste (entre 7 % et 10 % en moyenne), et, éventuellement, quelques intervenants (arrangeur, réalisateur). A cette somme, il convient d'ajouter les droits d'auteur

(SACEM), les droits de reproduction mécanique (SDRM) et, bien entendu, les produits dérivés, du type exploitation vidéo, publicité, etc.

« Un numéro un au Top 50 représente entre 35 000 et 50 000 disques 45 tours vendus par semaine », affirme Vincent Bruley, l'heureux compositeur et arrangeur de l'actuel numéro un Etienne, Etienne : d'ores et déjà plus de 500 000 disques vendus. Mais le champion toute catégorie du 45 tours s'appelle J.J. Lionel. En 1981, sa *Danse des amants* s'est littéralement arrachée à plus de 3 millions d'exemplaires. Plus près de nous, le groupe accordéon Licence IV a vendu son inoubliable hymne à la France profonde, *Viens boire un petit coup à la maison*, à environ 2 millions d'exemplaires avec une pointe de 35 000 ventes quotidiennes au cours de l'été 1987.

Exemple plus prestigieux : le titre *Ouragan* de Stéphanie de Monaco, a dépassé en 1986 et 1987 les 2 millions d'exemplaires, 45 tours, compilation, CD, cassette et maxi-single confondus. Le Top 50 est établi sur des estimations de chiffres de vente de 45 tours hebdomadaires, obtenues par sondage dans les points de vente. Il ne reflète donc qu'une certaine réalité du marché. Ainsi certains artistes de variétés, comme par exemple Michèle Torr, n'apparaissent pratiquement jamais dans les classements du Top 50 tout en établissant des records de vente cumulée sur l'année.

Vie éphémère

Régulièrement consulté, le marketing n'a toujours pas réussi à transformer le disque en produit de consommation standard, aux motivations d'achat d'origine répétitives, connues, prévisibles. Rien de plus vertigineux que public très particulier qui s'enflamme pour un artiste et l'oublie dès le titre suivant. Oh sont passés, par exemple, les centaines de milliers d'acheteurs d'un Axel Bauer et de son remarquable *Cargo de nuit*, production exemplaire ? Et il ne suffit pas non plus d'être une actrice ou un acteur de cinéma en vogue, d'investir une forte somme en production pour assurer un succès. L'échec de l'album *Bérénice* de Sophie Mar-

COSMOS 8^e TRIOMPHE 8^e

LES FILMS COSMOS PRESENTENT EN FILM DE TENGUIZ ABOULADZE



L'ARBRE DU DESIR

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS Hôtel de Marie 11, r. Payenne (3^e), M^o Saint-Paul Tél. : 42-71-82-20

LOU LAURIN LAM

peintures et gravures consommateur en Suède aujourd'hui lun.-ven. 12 h-18 h, sam.-dim. 14 h-18 h. JUSQU'AU 21 FÉVRIER, entrée libre

GALERIE 10

10, rue des Beaux-Arts, 75006 PARIS. - Tél. : 43-25-10-72 **REUVEN ZAHAVI** 12 janvier - 12 février Nocturne 23 janvier

JAN J. SCHOONHOVEN

Une des œuvres les plus singulières de la création artistique depuis 1960 INSTITUT NÉERLANDAIS - 13 janvier-28 février 121, rue de Lille - Paris 7^e

JEANNE-BUCHER 53 rue de Seine Paris VI **WAKAKO**

LES MÉTIERS DE LA CULTURE - VOUS INTÉRESSENT ?

Formez-vous au management culturel ABCD Formation, créé par Claude MOLLARD, vous propose un programme de formation professionnelle sur :

LE MANAGEMENT CULTUREL :

• Gestion, Marketing et Communication : du 20 février au 31 mars, de 9 h à 17 h, ou du 18 avril au 22 juin, de 17 à 20 h.

Des cycles de 3 jours sur :

• les arts plastiques • le spectacle vivant • la musique • la production dématérialisée • la création industrielle (mode, design)

Renseignements et inscriptions :

ABCD Formation 3, rue Demille - 75014 PARIS. Tél. : 43.20.73.73

CHAI VÊTIR CEUX QUI SONT NUS Luigi Pirandello • René LUYON THÉÂTRE GÉMIER 47.27.81.15 Du 14 JANVIER au 14 FÉVRIER à 20h30 DIMANCHE à 15h. RELÂCHE DIMANCHE SOIR ET LUNDI

GALERIE DENISE RENÉ

bd Saint-Germain, 75007 PARIS. - Tél. : 42-22-77-57

MYLONA SCULPTURES-DÉCHIRURES vernissage le jeudi 28 janvier 19 heures

Théâtre de la Bastille en collaboration avec 43 57 42 14

LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE

CONTREDANSE DU 27 JANVIER AU 28 FÉVRIER 1988 CRÉATIONS CHORÉGRAPHIQUES de Georges APPAIX, Bernardo MONTET, François VERRET, Mathilde MONNIER, Jean-François DURCURE

MODE

François Lesage,

Alors que les couturiers présentent l'été 1988 dans les grands hôtels parisiens (vingt-trois défilés en cinq jours), les stars de l'ombre s'appliquent à parfaire les modèles. Parmi eux, François Lesage, le brodeur du luxe.

ON rentre dans son atelier comme dans la salle aux trésors de Golconde. Perles charlotte, fleurs de porcelaine, squammarines, bourdons d'or et d'argent : quelques quarante tonnes de fournitures garnissent les tiroirs de bois du plus grand parurier de la couture, François Lesage. Au 13 de la rue Grange-Batelière, le passé revit sur commande. Le stock de broderies représente plus de deux millions d'heures de travail. Sous le papier de soie, les souvenirs s'agitent. Ici, le crêpe de Vionnet et ses rubes, « dits vermicelles », formant des arabesques et des motifs art déco ; là, Schiaparelli, ou les fleurs baroques, les acrobates blanc et rose, les fracs de satin, illuminés par deux lanternes de rubis.

Fondée en 1868 par Michonet et rachetée en 1924 par Albert et Marie-Louise Lesage, alors modéliste de Vionnet, la maison fête cette année son cent vingtième anniversaire. Avec François Lesage, le croquis devient matière, la forme se coule dans le relief, la broderie participe de très près au monde frivole, éphémère et spectaculaire de la couture. Une exposition devrait avoir lieu

en mai au palais Galliera, à Paris, et dès 1989 à Tokyo.

A dix-huit ans, François Lesage faisait ses classes à Hollywood, chez les designers de studios (Jean Louis, de la Columbia, Adrian, Edith Head, Irene). Dans sa boutique de Sunset Boulevard, il imaginait des parures destinées à Lana Turner ou à Lauren Bacall. Rappelé par sa famille, il revint en 1948 pour travailler avec Dior, Fath, Balmain, Balenciaga. Depuis, deux fois par an, il propose aux couturiers ses collections. Certains lui donnent des thèmes (Karl Lagerfeld, Yves Saint Laurent), d'autres piochent ou hésitent.

L'été 1988 aura été une saison à la fois abondante et raffinée : cent trente parures exécutées en trois semaines et demi. Leur montant est estimé à 6 millions de francs. « La couture reprend du galon, dit-il. Elle est moins somptueuse que subtile et joue avec la technicité des travaux d'atelier : on va chaque année un peu plus loin dans la perfection. » L'hiver 1987-88 était décoratif, opulent : les chenilles, les ganses, les effets de théâtre (quatre-vingt mille pastilles d'or et deux kilomètres de fil pour un ensemble de Chanel) suggéraient des ambiances de bouddir à la Napoléon III. Léger, bicolorique, l'été 1988 s'ouvre sur des jardins à la française du dix-huitième siècle. Le fil de soie, les soutaches, la poudre d'or et les micro-paillettes fleurissent le piqué blanc et l'organza de violettes, de coquelicots et de marguerites. « C'est presque de l'oreiller de bébé », dit François Lesage, inspiré cette saison par



MUSIQUE

Sans voyelles ni consonnes

La « chanson à texte » est morte depuis longtemps. Les chanteurs français désormais glissent leurs voix - et leurs accents - entre les instruments.

PLUS les Français se réhabituent sur le marché du disque (sur les dix premières chansons des Top 50 de 1987, neuf sont françaises), moins on les comprend. On ne compte plus leurs libertés linguistiques : « C'est elle, la sœur-raille » (Rita Mitsouko), « Comme une crêpe au chorrissimo » (Vanessa Paradis), « Ai cheu dois m'en alleille » (Niagara), « L'étrange plaisir d'un saucrot » (Jeanne Mas)...

Tout cela leur est venu naturellement. Ils s'ennuyaient devant le réceptif décasyllabique des sœurs : « Oh, je voudrais tant que tu te souviennes », en rêvant à l'anglais, si musical, plein d'échos : « Chérie come on », ça fait pas pipi loin, mais qu'est-ce que ça sonne » (Alain Souchon). Ou à l'italien, si chantant. Au lieu de cela, qu'avaient-ils ? La langue française, qui avait même trouvé le moyen de perdre son accent tonique au fil des siècles. Une mission à chasser.

Tout commence dans les studios d'enregistrement, où quelques précurseurs ont eu l'idée, il y a une dizaine d'années, de placer des bouts d'étoffe autour des micros : juste de quoi éponger les postillons quand les chanteurs crachent à l'anglaise leurs consonnes apico-dentales (d, t). C'est ainsi que le « Je t'attends, je t'attends, je t'attends », de Johnny Hallyday, se sublime dès lors qu'on prononce « Je ts'attends, je ts'attends, je ts'attends ». A partir de là, une variation dentale s'organise où l'Étienne, Étienne, Étienne du Top 50 ressemble à un concert de cigales dans la garrigue : ts-ts...

Quoi faire des « r » ? Aucun Français n'a jamais su poser le bout de la langue sur l'extrémité extérieure du palais pour dire « it's all right ». Même Gainsbourg est pathétique s'il dit qu'il donne dans l'anglais courant. Tout bien considéré, les « r » étaient trop inquiétants. Éliminés, donc. Ce qui permet à Michel Berger de faire rimer « demande » avec « comprends » dans : « Mad'moiselle Cheng, tout ce qu'elle demande, c'est de pouvoir comprendre... »

Dans la lancée, ils ont régit leur compte aux voyelles. Ils les trouvaient brèves à mourir. Allez donc faire passer une sensualité languissante en chantant : « Et ta peau tout contre ma peau », alors qu'une simple diphtongaison anglaise suffit à exprimer la vibration qu'on imagine : « Et ta peau-hou-oh, tout contre ma peau-hou-oh » (Niagara). Une succession de diphtongaisons constituera même une parfaite chanson française, comme ce long bruit phonétique du moment : « Mous-ah, tous les sous-ah, je reviens, je reviens vers toi-ah » (Jill Caplan).

Le « s » se situe entre le son « s » et le son « o ». C'est bien un son qui sort du gosier, comme avant. Mais celui-ci ne

sert plus qu'à lubrifier la phrase entre les consonnes crachées. « Un soir de pluie » devient « an soir de pluie » (Blues Trottoir) dans un énoncé à-peu-près. Les « é » et les « e » culminent dans un « heille » global, ce qui fait dire à la chanteuse du groupe Niagara, Muriel : « Je prononce tous les « é » de la même façon. En studio, ça peut poser de gros problèmes, parce que, de temps en temps, on ne comprend rien à ce que je dis. »

Qui a parlé de comprendre quelque chose ? On n'en est plus à la voix porte-parole (e). Le concept est démodé. La voix est quelque part entre les instruments. Pas n'importe où, juste en dessous. On n'entend rien. Ce qu'on perçoit, entre les mots, ce sont de vagues phonèmes anglais : « Oueille, le secret, ça coupé-ça donné, oh-ah-ah, faut que j'move » (Rita Mitsouko). Histoire de garantir le tempo vocal.

Le chanteur n'a pas d'accent ? C'est un vrai handicap. Il n'a plus alors qu'une seule solution : combler par un chœur étranger son accentuation déficiente. Les choristes anglais sont très recherchés. On trouve les mêmes derrière Gainsbourg et Michel Jonasz. Mais un Canadien ou un Belge (n'importe quel avec un accent) fera également l'affaire. Comme cette voix qui a chanté tout l'hiver « C'est la ouste » derrière Caroline Loeb. C'était du français, pourtant on entendait de l'anglais : « e sy » what ?

Le créneau de l'accent

Des mutants sont sortis du tas. Vanessa Paradis et son accent faussement espagnol (un Espagnol ne dirait pas « chorrissimo », mais « chorrito »), avec sa « floumba » et son « floumba ». Les Rita Mitsouko et leur accent porché : « C'est kôm ça, ill, ill, ill ». Ou Jeanne Mas, qui s'explique brièvement ses « r » comme si tout cela lui arrachait la langue : « Je suis obligée de faire mes chœurs moi-même, dit-elle. Aucun choriste n'arrive à chanter comme moi. Ça jure. »

Pendant ce temps, le créneau de l'accent fait la fortune des esprits éclairés du show-biz. Ceux qui ont compris qu'au lieu de (dé)former des artistes français il valait encore mieux faire directement chanter des étrangers. Comme la Jane B. inégalable : « Hamour paivair, me siousiours N-y Miller » (Amour pervers me surrue Henry Miller). Mais tout est possible. On peut aussi bien faire chanter un Alsacien : « Kôm un affion sans si » (Comme un avion sans aile) (Charlène Couture), un Suisse allemand : « Et je brevis, je brevis, et je fuis/suis espoué de toi » (Stefan Eicher), un Italien : « Mann nom à moi, c'est Benzotti, ai jé l'accent de mon pays. »

Rien de tout cela n'aurait dû se produire. La musique, on ne devait plus l'écouter dans un « walkman », mais dans un « baladeur ». Les radios nationales se voyaient imposer un quota de chansons françaises. Mais, quand on fait la police des frontières, on déclenche toujours la contrebande.

SOPHIE FONTANEL.

au MIDEM du Top 50

ceau, la tentative malheureuse de Richard Berry, sont là pour le rappeler. Malgré la généralisation des instruments électroniques, produire un 45 tours ou un album coûte cher, pour une durée de vie éphémère : quelques semaines, quelques mois au mieux. Il faut compter un investissement moyen de 100 000 F à 150 000 F pour les deux faces d'un simple, et une fourchette variant de 200 000 F à 600 000 F pour un 33 tours. Quant à la probabilité de se voir classé dans les hit-parades, elle reste très faible, comme le souligne Vincent Bruley : « Sur une centaine de titres proposés en production, moins de 5% seront réalisés effectivement. Sur ces 5%, la proportion des titres entrant effectivement au Top 50 est infime. »

C'est ce qui explique en grande partie le besoin de plus en plus pressant, exprimé par les maisons de disques ou les producteurs financiers indépendants, de monter (enfin...) des équipes de réalisation efficaces. Les exemples à l'étranger ne manquent pas. Dans les années 60, des producteurs comme Phil Spector ou George Martin (le son des Beatles) ont véritablement marqué leur époque. Plus récemment, Dave Stewart (Eurythmics) et Phil Collins monopolisent les charts anglais et américains.

En France, mises à part des exceptions comme Bruno Eclard, ou, pour le rock français, Michel Zecchi, le nombre de réalisateurs a toujours été très restreint. Dominique Bianco-Francard a traversé les années 70 et 80 derrière les consoles de mixage des plus grands studios français. C'est tout naturellement qu'il se retrouve, aujourd'hui, aux commandes avec, à son actif, un certain nombre de productions importantes (Chagrin d'amour, Véronique Rivière, etc.). Pour lui, le changement d'attitude des professionnels est très net : « Leur tactique est en train d'évoluer. Après s'être débarrassés de bon nombre d'artistes, pas immédiatement rentables, et s'être consacrés au très court terme (les fameux « coups » du show-biz), les maisons de disque semblent avoir compris que la vision globale de la gestion de la carrière d'un artiste est de nouveau payante. »

D'où l'importance grandissante du rôle du producteur musical. Ses compétences débordent

même quelquefois le strict résultat sonore. Le « look » de l'artiste, la communication avec les médias, la promotion - élément essentiel - forment aujourd'hui un tout pratiquement indissociable du « produit » musical. Renzo et Stéphanie de Monaco, Michel Estéban et Lilo, Philippe Chany et Caroline Loeb, Laurent Boutonnat et Mylène Farmer, forment autant de ces nouveaux tandems producteur-artiste, actuels leaders du 45 tours.

La production discographique de rock et de variétés est un domaine très spécialisé où la France n'a joué, jusqu'à une période très récente, qu'un rôle de figurant. Il n'y a pas si longtemps, la plupart des artistes européens (et même français) se retrouvaient dans le cercle très fermé des studios de production londoniens.

Aujourd'hui, la réalisation des disques « Made in France » a les moyens techniques et humains de faire jeu égal avec l'Angleterre et les États-Unis. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les artistes étrangers comme Sade, le groupe Cure, Eurythmics ou Brian Ferry viennent enregistrer en France. Sur les 200 à 300 studios d'enregistrement répertoriés sur l'Hexagone, seule toutefois une petite trentaine offrent des prestations de niveau international. Mais quelques titres parviennent à franchir les frontières. C'est ainsi que le Voyage-Voyage de Desiréless s'est classé dans les Top 100 européens. Un exploit lorsque l'on connaît la réticence du public concouru pour tout ce qui sort des sillons français.

Ordinateurs musicaux

Débarassé de son acné juvénile, à base de nappes de synthétiseurs et de boîtes à rythme techno-métronomiques, le son d'aujourd'hui redécouvre les vertus des instruments acoustiques avec toutefois le formidable apport de la micro-informatique. C'est ainsi que dernièrement le crooner disco-rock Barry White n'a pas hésité à faire appel en tournée à un véritable orchestre à cordes.

Dominique Bianco-Francard le souligne : « Une réalisation réussie doit être avant tout agréable et fonctionnelle. Ainsi, après plus

sieurs années d'une production 100% synthétique, on assiste aujourd'hui à l'apparition d'une production bien plus intéressante artistiquement. L'emballage technologique est en train de faire long feu. On retrouve enfin au contenu. Le voix de la chanteuse ou le son du saxophone qui lui répond ont une portée émotionnelle infiniment plus forte que la plupart des sons produits ou simulés par les machines. »

Cofondateur du studio Méga, l'un des laboratoires les plus sophistiqués de Paris (7 millions de francs d'investissement), Frédéric Rousseau passe sa vie à programmer les ordinateurs musicaux (synthétiseurs, séquenceurs), outils de base de plus de 90% de la production musicale de rock et de variétés actuelle. Parmi ses « clients » : Jean-Michel Jarre, Mylène Farmer, Jean-Jacques Goldman. « Certains sons sont « mariés » avec certains artistes. Les nappes du synthétiseur Yamaha de Vangelis, les arpegges de guitare de Police, les effets spéciaux de Prince, les batteries des albums de Phil Collins, sont immédiatement reconnaissables. Il s'agit d'une véritable signature sonore propre à chaque producteur ou à chaque artiste, qu'il faut que le public détecte dès les toutes premières mesures. La tentation de voler leurs sons aux succès est grande. Grâce aux échantillonneurs, le fameux timbre de la caisse claire de Phil Collins s'est retrouvé rapidement dans beaucoup d'albums directement concurrents. La généralisation des enregistrements numériques sur disque compact aidant, cette sorte de détournement ou de recyclage devient une pratique quasi universelle qui s'accroît d'album en album. »

Du coup, les studios se constituent des banques de données sonores, où se retrouvent patiemment répertoriés et mémorisés sur disquettes quelques centaines de sons de guitare, de basse ou de saxophone, joués par les plus grands musiciens. C'est ainsi que la section de cordes d'un album de variétés récent était en fait issue d'un accord de quelques secondes, lui-même extrait d'une symphonie romantique jouée par l'Orchestre de Cleveland!

Carrefour obligé de toute production professionnelle, le studio d'enregistrement a également évolué. La généralisation de la micro-informatique musicale entraîne la

mise en place de nouvelles méthodes de travail. C'est ainsi que le compositeur, l'arrangeur ou le producteur accordent une place plus importante à la phase de pré-production. Cette phase ne nécessite pas nécessairement la mobilisation d'une structure spécialisée. La pré-production se déroule souvent chez soi, dans une pièce munie de quelques synthétiseurs, séquenceurs et boîtes à rythme, le tout étant relié à un micro-ordinateur. Le but de l'opération est de créer et de programmer, en toute quiétude, sans impératif horaire, séquences, sons, enchaînements, effets spéciaux.

« Pour moi, ce travail de pré-production est devenu fondamental. C'est une phase équivalente à l'écriture du story-board de cinéma ou de télévision. Et Bianco-Francard poursuit : « On peut enregistrer ou effacer cent fois la disquette, expérimenter des milliers de combinaisons sonores différentes sans crainte de laisser l'ordinateur-musicien. Ce n'est qu'une fois la phase de pré-production entièrement terminée que l'on entre en studio, une paire de disquettes sous le bras. Plus on va vite, moins on dépense! »

Le travail de studio a tendance à se réduire aujourd'hui à l'enregistrement des voix, des instruments acoustiques solistes (dans les rares cas où l'échantillonneur se révèle insuffisant) et au mixage de l'ensemble avec l'indispensable apport des effets spéciaux (traitement du signal, mise en espace). Certains artistes et producteurs délaissent les studios et affichent ouvertement leur préférence pour le « home-studio ».

C'est le cas du duo Rita Mitsouko, qui a démontré avec éclat que l'on pouvait créer et produire des chansons dans un appartement, sur des équipements semi-professionnels, voire amateurs. Ainsi l'évaluation du succès n'a pas grand-chose à voir avec l'investissement en équipement.

Les équipements devenant accessibles à tous, tout le monde va se retrouver à égalité de chances, du moins sur le plan des moyens. C'est donc plus que jamais à l'homme de l'art, au producteur musical, interface entre artiste, technologie, compositeur, public et émotion, de faire la différence.

DENIS FORTIER.

MODE

maître ès féeries

Au cours du siècle, les techniques ont évolué. Autrefois, le doreur du dôme des Invalides venait poser des feuilles d'or. Aujourd'hui, la thermoimpression évite ces déplacements. Les passésistes n'ont rien à regretter : il est arrivé, au temps des « années folles », qu'une jeune fille voie sa robe brodée de paillettes de gélatine fondre sur elle. Rien à craindre aujourd'hui : celles-ci sont en vinyle.

Pourtant, malgré ces changements, l'artisanat tient ici encore de la chimie, voire de la sorcellerie. On n'hésite pas à tremper des tubes brillants dans l'acide pour les rendre mats, à faire bouillir des soutaches quand on n'a pas la bonne couleur. « Les couturiers peuvent faire une collection avec un bon crayon aux Caraïbes, explique François Lesage. Nous sommes tributaires de la matière. Il faut jouer sans cesse avec des écheveaux, des chenilles et des bijoux. On peut accrocher la lumière avec un camélia de diamant ou une perle de cristal. » Il ajoute : « Chaque époque a ses conventions et ses interdits. Mais plus ce va et plus la mode devient un exercice intellectuel d'association. Elle naît de mariages insolites. La nouveauté 1988, ce sont des robes du soir en toile de jute, c'est la paille et le satin, c'est le mélange du précieux et du rustique, bref le bon mauvais goût. » « Nous sommes tout sauf un conservatoire », affirme encore François Lesage.

Signe de son dynamisme : l'ouverture récente, place Vendôme, d'une boutique d'ornements (sacs-téléphone, boucles d'oreilles coquilles) dessinés

par un jeune surréaliste, Gérard Trémolet. Car ceux qui travaillent avec François Lesage ont en moyenne vingt-cinq ans. Chaque équipe (de l'atelier de dessin à celui des échantillons) a son autonomie. Sa spécialité : David pour les silhouetteuses, Odile pour les fleurs, Josyane pour les motifs plus graphiques, etc. Formées dans les écoles d'enseignement technique, les ouvrières viennent parfaire ici leur apprentissage.

« Je fais passer le CAP, ce qui me permet de pulser les meilleures », dit François Lesage, en ajoutant, un peu cynique : « Ce sont leurs professeurs qui devraient prendre des cours. En général, ce sont d'anciennes mauvaises ouvrières. Dans ces écoles, on ne fait, la première année, que dix-huit heures de broderie par semaine, ce qui n'est rien. »

LAURENCE BENAÏM.



Marlene Dietrich dans « La Femme et le Pantin » de Josef von Sternberg (1935).

les plafonds peints des boulangeries, les manèges, les orgues de Barbarie, Fragonard.

Dans l'atelier, où s'activent soixante-dix personnes, on pique, on vaporise, on apprête les merveilles qui passent et repassent, tendues sur des métiers. Il y a le plateau de fruits de mer de Christian Lacroix, les bûches d'or de Karl Lagerfeld (des grains soufflés

empaquetés dans de la mousseline), les iris de Saint Laurent parant le cardigan le plus cher du monde : soixante coloris de perles de satin, six cents heures de travail. Car il a fallu, pour donner un effet de « peinture au couteau » à la Van Gogh, épaissir la broderie avec des rubans, la teindre ensuite pour avoir une impression de « fondu ».

Handwritten text in Arabic script: « صكذآمنالاحل »

François Lesage

THEATRE 71 MALAKOFF 46.55.43.45
13 JANVIER - 14 FEVRIER
L'AMANTE ANGLAISE
de Marguerite Duras
Mise en scène: Charles Tordjiman • Décor: Yannis Kokkos
avec Coco Feigenthaler, François Clavier, Christian Dilligau
Production: Théâtre Populaire de Lorraine
Tout est parlé, décor, acteurs, lumière... La mise en scène de Charles TORDJIMAN a fait le tour du monde avant d'atteindre à Malakoff. M. SCALI • LIBERATION
De quoi convaincre même les plus anti-durassiens ! B. SALINO • L'EVENEMENT DU JEUDI
Guidés avec une finesse et une discrétion rares sur le ton du constat par la mise en scène de Charles TORDJIMAN, chacun joue cette étrange partition à trois avec la simplicité de l'évidence. D. MEREUZE • LA CROIX
Un travail exemplaire sur la sensibilité de « presque rien ». C. FRIEDEL • REVOLUTION
Charles TORDJIMAN orchestre cette pièce à trois voix de façon quasi hiératique. On y sent, et c'est très beau, le désarroi, la haine, l'amour roder chasteur... Haute précision, haute tension. Il y a là un théâtre tracé au cordeau dans les consciences. O. QUIROT • LE MONDE

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

EL DORADO (42-69-60-27). O L'Adieu du cheval blanc: 15 h, jeu, sam, dim. (dernière) 15 h, sam, 20 h 30.

THÉÂTRE

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Véron ou le Rêve fin de Louis II de Bavière: 20 h 30. Rel. dim.

TONTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens: 20 h. Rel. dim. lun. Plaisir à Agnès le spectacle qui rend fou: 21 h 30.

MUSÉE D'ART MODERNE (42-33-33-33). RUEL-MALMAISON (RUEIL-ANIMATION-JEUNESSE) (47-32-38-43). P. Le Défi: sam, 20 h 30.

21 h jan. ven. (dernière). Spectacle de flamenco arabo-andalou: Grand carnaval brûlé à Paris, 22 h sam. (jusqu'à l'aube).

blanc, rms. de Lolo, Icaro, rms. de Szyfer. Les Mirages, rms. de Senguer, de 300 F à 30 F.

En banlieue. Crétiel Maison des arts (48-99-18-58). Le Lyon Opéra Ballet et la Compagnie Maguy Marin, jusqu'au 28 janvier.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecturo-recit: Rémi Faye: mar, 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecturo-recit: Rémi Faye: mar, 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecturo-recit: Rémi Faye: mar, 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecturo-recit: Rémi Faye: mar, 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecturo-recit: Rémi Faye: mar, 20 h 30.

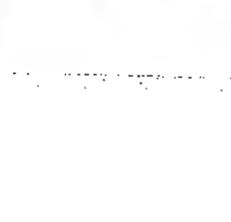
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecturo-recit: Rémi Faye: mar, 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecturo-recit: Rémi Faye: mar, 20 h 30.

Relâche exceptionnelle du 1^{er} au 16 février. Location ouverte pour février. THEATRE DU SOLEIL L'INDIADÉ OU L'INDE DE LEURS RÊVES

L'amour, quand c'est trop fort, ça peut faire peur, très peur! MAISON Fatale (FATAL ATTRACTION) Une terrifiante histoire d'amour.

Le Cid Mise en Scène GÉRARD DESARTHE 19 JAN. - 21 FEV. 88 48 31 11 45



Cartoucherie 43.74.24.08 - 18h30

PARAMOUNT PRÉSENTE UNE PRODUCTION JARRE LANSING UN FILM DE ADRIAN LYNE ANNE ARCHER MAISON FATALE Musique de MAURICE JARRE

19 JAN. - 21 FEV. 88 48 31 11 45

UN FILM PARAMOUNT distribué par UNITED INTERNATIONAL PICTURES

19 JAN. - 21 FEV. 88 48 31 11 45

UN FILM PARAMOUNT distribué par UNITED INTERNATIONAL PICTURES

CINEMA

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit. v.a.) : Clichés, 46-33-10-82 L.J. à 18 h 30.
LES FEUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 15 h 30.

LE ROI ET L'ORSEAU (Fr.) : Denfert, 10 (43-21-41-01) mer. 10 h.
SALVATORE GIULIANO (It. v.a.) : Les Lignes 1, 5 (43-54-43-34) L.J. à 12 h.
SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A. v.a.) : Clichés, 46-33-10-82 L.J. à 22 h 10.

LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A. v.l.) : Denfert, 10 (43-21-41-01) mer. 14 h.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer. 15 h 30.
WELCOME IN VIENNA (Autr. v.a.) : Denfert, 10 (43-21-41-01) mer. 14 h.

MUSIQUE

LES CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (45-63-88-73) : Frédéric Chopin, 20 h 30, ven. Soirée exceptionnelle.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (43-77-11-12) : Ensemble 2020; 20 h 30, mer.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-69-38-69) : Opus Quatuor, 20 h 30, lun.

par M. Talmach, avec J.-C. Pennefort (p.). Œuvres de Mozart, Mendels et Liszt.
Ensemble 2020, 20 h 30, mer. Soirée exceptionnelle.
Ensemble 2020, 20 h 30, mer. Soirée exceptionnelle.

ton, O. Ghiglia, F. Boley, R. Moyne, P. Benoit, J. Arcaute, de la guitare de Paris, T. Guitich, O. Calo, T. Massoulié, Styck et Cl. Barbilley.
JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Jean-Loup Longnon Sextet, jusqu'au 6 fév., 22 h 30, mer.

MUSIQUE

Ensemble de Flûtes, 20 h 30, lun. Œuvres de Sciarino, Dufort et Tatta.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-69-38-69) : Opus Quatuor, 20 h 30, lun.

Ensemble 2020, 20 h 30, mer. Soirée exceptionnelle.
Ensemble 2020, 20 h 30, mer. Soirée exceptionnelle.

ton, O. Ghiglia, F. Boley, R. Moyne, P. Benoit, J. Arcaute, de la guitare de Paris, T. Guitich, O. Calo, T. Massoulié, Styck et Cl. Barbilley.
JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Jean-Loup Longnon Sextet, jusqu'au 6 fév., 22 h 30, mer.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-mardi. Signification des symboles : > Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à évaluer □ On peut voir >>> Ne pas manquer >>> en Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 27 janvier

TF 1
20.45 Variétés : Sacré soirée. Émission présentée par Jean-François Richy. Invités : Patrick Dupond, Eddy Mitchell, Roger Vadim. Avec Kamille, Caroline Loo, Miami Sound Machine, Touré Kunda, Paulo Costa, Karel Falta, Didier Marouani. 22.40 Football. En direct de Tel-Aviv : Israël France. Match international amical. 0.10 Journal. 0.40 La Soirée. 0.45 Magazine : Panique sur le 16 (rediff.). Jean-Pierre Mader, Stéphane Continet, Diplomatique.

Vie d'artiste de Gérard Floque □ Film français de Georges Lauer (1986) : Avec Roland Girard, Jacqueline Maillan, Marie-Anne Chazel, Mathilda May. 0.10 Cinéma : Les Cousins □ Film français de Claude Chabrol (1958). Avec Jean-Claude Brialy, Gérard Blain, Claude Cerval. 1.55 Les Superstars de castel.
LA 5
20.30 Série : Joe Decker. Le vol du singe. 22.05 Série : La loi de Los Angeles. 23.00 Série : Mission impossible. L'accident (rediff.). 23.50 Série : Matthew star (rediff.). 0.40 Série : Au cœur du temps. Un piège mortel (rediff.). 1.30 Série : Sûreté, fais-moi peur. (Rediff.). 2.15 Variétés : Châtellerie (rediff.). 3.00 Arta de rêves.

A 2
20.30 L'heure de vérité. Invité : Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national répondra aux questions de François-Henri de Virieux, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescotte et Jean-François Kahn (l'Événement du jeudi). 22.10 Documentaire : Ariette raconte Ariette, de Moïse Maizano. Des images inédites de l'INA, des extraits de films de son œuvre. 23.00 Magazine : Histoire. 23.05 Histoire courtes. Présence féminine, d'Éric Rochant. 23.30 Informations : 24 heures sur le 2. 0.00 Entrées sans frapper.

M 6
20.00 Série : Espion modérne. 20.50 Série : Falcon Crest. La réclusion. 21.40 Magazine : Libre et change. Émission de Michel Polac. Sur le thème « Interdit aux moins de dix-huit ans ». Invités : Régine Deforges, Sylvain Roumette. 23.00 Feuilleton : Les passions de Céline (11^e épisode). 23.25 Journal et météo. 23.40 Feuilleton : L'âge heureux (4^e épisode, rediff.). 0.35 Feuilleton : Ardèche, Cour fidèle (4^e épisode.). 1.30 Musique : Boulevard des clips.

FR 3
20.30 Drame : Castrillon. Ballet en trois actes sur une musique de Prokofiev, adapté par Rudolf Noureev. D'après le conte de Charles Perrault, par le corps de ballet de l'Opéra de Paris, avec Sylvie Guillem, Charles Jude, Rudolf Noureev, Isabelle Guerin, Monique Loudréaux. 22.45 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques. Sylvie Guillem au travail, un moment d'Alain Plagne. 0.00 Documentaire : 1988. Fausse de la danse. Le cirque, chorégraphie de Karine Saporta.

FRANCE-CULTURE
20.30 Tire ta langue. 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Le Biennal de la langue française. 22.40 Nuits magiques. Quartiers chinois (3^e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

CANAL PLUS
21.00 Cinéma : Héros □ Film américain de Jeremy Paul Berger (1977). Avec Henry Winkler, Sally Field, Harrison Ford. À son retour du Vietnam, un homme cherche à se réadapter : il traverse les États-Unis en car et rencontre une jeune femme sur le point de se marier. Il s'agit d'une comédie, construite sur le modèle de New-York-Miami, de Copra, mais auquel il est fait référence. La guerre s'installe peu à peu, mais la tendresse et l'humour sont toujours présents : Kagan a réussi un petit chef-d'œuvre d'insolite et d'émotion. 22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : la

TF 1
13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est 45^e dimanche. 14.45 Variétés : 1^e chance aux chansons. Émission de Pascal Sevran. 15.35 Quatuor à Venceslas. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 16.45 Club Dorothea. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. Animé par Christophe Duchavanne. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 19.00 Feuilleton : Smaïn. 19.30 Cinéma : Mino Mino □ Film français de Mehdi Charef (1986). Avec Jean-Claude Bouillaud, Jean-Claude Bouillaud. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Théâtre : l'Amuse-Comique. Comédie de Gérard Lauzier (mise en scène Pierre Mondy). Avec Daniel Auteuil, Véronique Genes, Philippe Kloumann, Yolande Folliot. 22.45 Série : Rick Hunter, inspecteur chasseur. Un comédien présente un spectacle. 23.00 Émission d'Antoine de Caunes. Le rock français. 0.10 Journal. 0.40 La Soirée. 0.45 Magazine : Panique sur le 16 (rediff.).

A 2
13.45 Feuilleton : La fleur des anges. 14.45 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Sesson. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous. (suite). 16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un Bon de plus. De Didier Barbelivien. 16.45 Récré A2. 17.20 Série : Au fil des jours. La fuite (4^e partie). 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnan. Quête ou double. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Demi-finale, en direct de Monaco. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. Ça déménage à trois. 20.00 Journal. 20.25 INC. Le plan épargne logement. 20.30 Cinéma : le Touba □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1979). Avec Alain Delon, Véronique Jannot. Bernard Giraudoux, Michel Aucurier. 22.10 Magazine : Résistance. Émission présentée par Noël Mamère, en direct de la rédaction étrangère de l'AFP. Thème « Les journalistes ». 23.30 Informations : 24 heures sur le 2. 0.00 Entrées sans frapper.

FR 3
13.50 Magazine : Thalassa (rediff.). 14.20 Magazine : Météo (rediff.). 14.50 Actualités françaises. Réception de Georges Duby à l'Académie française (en direct). 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folles. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau blanc. Chanté et dansé. 18.00 Série : Traqu岸. Le chercheur de Passages de François Obono. Avec Sophie Liger, Gineste Bovin, Jacques Serres. Le mystérieux chevalier existe-t-il ou n'est-il que le personnage d'un roman ? 18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes 19^e épisode : Les jeux. 19.00 Le 19-20 de l'Information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. Guerre aux toques. 20.05 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : Les Prédicateurs □ Film américain de Tony Scott (1983). Avec Catherine Deneuve, David Bowie, Susan Sarandon, Cliff de Young, Beth Elcker. Deux évangélistes des années trices tentent de convertir du monde. L'idée de moderniser le mythe vangelique dans le milieu branché-jeune-new-yorkais était osée ; Tony Scott s'en est sorti avec plus de savoir-faire que de génie. Mais le film, à l'image des interprètes, est assez bon, et montre une dangereuse séduction. C'est, à ce jour, le meilleur film de son genre. 22.15 Dessin animé : Tex Avery. 22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques. Un auto, un chronomètre de quelques Indiens Wyandots. 4. Papek Malavate. 23.45 Documentaire : 1988. Fausse de la danse. Newark, Triana Brown.

CANAL PLUS
14.00 Cinéma : Une défiance canon □ Film américain de William Wyler (1984). Avec Dudley Moore, Eddie Murphy, Kate Capshaw, George Dzundza. 15.40 Cinéma : Explo-

Audience TV du 26 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: HORARE, FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %), TF 1, A2, FR3, CANAL +, LA 5, M6. Rows show audience data for various time slots from 19h 22 to 22h 44.

Échantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

LES OPÉRAS

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-43-53-71). Opéra en quatre actes, jusqu'au 2 février. 19 h 30, jeu, dim. (JMF), mar. dernière. Opéra en quatre actes et onze tableaux de Jacques Offenbach, parodies de H. Crémieux, dir. par Lecher Zagozsek, mise en scène de J.-L. Martinoty. De 40 à 550 F.

LES OPÉRAS

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-43-53-71). Opéra en quatre actes, jusqu'au 2 février. 19 h 30, jeu, dim. (JMF), mar. dernière. Opéra en quatre actes et onze tableaux de Jacques Offenbach, parodies de H. Crémieux, dir. par Lecher Zagozsek, mise en scène de J.-L. Martinoty. De 40 à 550 F.

LES OPÉRAS

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-43-53-71). Opéra en quatre actes, jusqu'au 2 février. 19 h 30, jeu, dim. (JMF), mar. dernière. Opéra en quatre actes et onze tableaux de Jacques Offenbach, parodies de H. Crémieux, dir. par Lecher Zagozsek, mise en scène de J.-L. Martinoty. De 40 à 550 F.

Le Monde DES LIVRES



Société

سكنا من الاجل

L'affaire des écoutes du CSM

Feuilleton en trois actes

Un gendarme, principal collaborateur de M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Élysée, gardé à vue vingt-quatre heures; une contre-attaque sévère de M. Francis Spiner, défenseur de M. Robert Montoya, chef des « plombiers », tous trois inculpés de « tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée »; la crainte à l'Élysée que les notes confidentielles de la secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), M^{me} Danièle Burguburu, dont l'huissier M. Yves Lutbert est soupçonné d'avoir dérobé des copies, ne parviennent à des organes de presse...

Le feuilleton des écoutes (le Monde daté 24-25 janvier) continue et suscite ce commentaire débasé d'un vieux roulier de la police judiciaire : « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? A vouloir trop en faire, politiquement, l'IGPN va finir par rater son affaire, une belle affaire pourtant ! »

Juge d'instruction chargé du dossier. M. Gilles Bouloque a beau tenter de défendre les apparences judiciaires d'une enquête sous haute pression politique, son plaidoyer est contredit par le ministre de l'Intérieur lui-même. Dans une interview au *Quotidien de Paris* du 27 janvier, M. Charles Pasqua transforme rapidement des soupçons — inadmissibles — en certitudes — sans preuves — « Ce qu'on craint à l'Élysée, c'est que à travers cette affaire on découvre qu'il existait, à l'Élysée, une cellule spécialisée dans les écoutes clandestines non officielles, de 1981 à 1986, et que cette cellule, notamment, était chargée d'écouter les hommes politiques ». Et M. Pasqua d'ajouter, dans sa manière mystérieuse, en réponse à la question « Peut-on s'attendre à des surprises d'ici trois mois ? » : « Probablement ». Dans son zèle politique, M. Pasqua oublie qu'il y a un peu plus d'un an, en pleine affaire du « vrai-faux » passeport d'Yves Charlier, il prit la défense de la cellule d'Yves Charlier, accusant la presse — et notamment le *Monde* — d'avoir voulu la « déstabiliser » en révélant l'affaire des Irlandais de Vincennes...

Voilà pour le décor. Sur la scène, trois actes nouveaux ont été joués ces derniers jours ou sont en cours de répétition.

■ Un gendarme en garde à vue. — Membre du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), M. Pierre Renaud, adjudant-chef de la gendarmerie, est détaché auprès de M. Christian Prouteau, auprès duquel il sert à la fois de garde du corps, de chauffeur et de secrétaire particulier. M. Renaud connaît M. Montoya, qui a travaillé à l'occasion de certaines missions délicates — au Liban

notamment, lors de tractations avortées pour les otages — pour M. Prouteau. Chargée de l'enquête, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) établit un lien matériel entre MM. Renaud et Montoya grâce à la voiture Ford utilisée par les trois « plombiers » pour se rendre dans l'immeuble de M. Yves Lutbert, Acheteur par M. Prouteau à M^{me} Aimée Dubos, épouse de M. Jean-François Dubos, ancien collaborateur de M. Charles Heru, inculpé dans l'affaire Luchaire, elle aurait été entretenue par... M. Renaud.

Tension à Satory

Commencée lundi soir 25 janvier et terminée dans la journée du lendemain, la garde à vue de M. Renaud ne semble pas avoir été concluante. La perquisition à son domicile, dans le camp de Satory (Yvelines), s'est déroulée dans un climat de tension entre gendarmes et policiers. Les enquêteurs espéraient en apprendre davantage sur les relations de MM. Renaud et Montoya, et par contre-coup sur M. Prouteau, dont, de notoriété publique, le péché mignon est la collection de luxueuses voitures de marque.

Une information leur était parvenue selon laquelle l'épouse de M. Renaud aurait failli être actionnaire d'une société de sécurité, Sécuro-France, que M. Montoya avait l'intention de créer après son départ de la Société de protection et d'investigations industrielles (SPII). Finalement, M. Montoya n'a pas donné suite à son projet, faisant enregistrer le 4 janvier au tribunal de commerce les statuts d'une société... d'import-export, JBM, dont il est l'associé-gérant, aux côtés de deux personnes sans rapport apparent avec cet imbroglio, MM. Gilles Jélstrup et Eric Brohan.

■ Un avocat qui contre-attaque. — M. Francis Spiner a déposé, mardi 26 janvier, une requête comminatoire auprès du cabinet de M. Bouloque. Comme prévu, il a demandé les auditions de M. Paul André Sadon, directeur de cabinet du garde des sceaux — qui a rencontré M. Lutbert avant qu'il ne dépose plainte. — de M. Olivier Foll, sous-directeur de la PJ parisienne — qui a interrogé M. Montoya, lors de sa garde à vue, le 24 décembre 1987, sans qu'il y ait trace sur le procès-verbal, — et de M. Stéphane Colnat, inspecteur divisionnaire à la direction centrale des RG — qui était, depuis janvier 1986, une relation amicale de M. Lutbert.

Il ne s'en est pas tenu là. Après s'être étonné de « violations nombreuses du secret d'instruction », il

lance une « affaire Bouloque ». Il a demandé au juge d'instruction de s'entendre... lui-même ainsi que son collègue Frédéric Nguyen, à propos d'une enquête sur une affaire de drogue lancée par ce dernier et menée par M. Montoya, à l'occasion de laquelle celui-ci rencontra M. Bouloque. Ce sont les bandes des écoutes relatives à cette enquête qui ont été saisies au siège de la SPII. Il a réclamé aussi le dessaisissement de l'IGPN, s'étonnant que la commission rogatoire du juge Bouloque soit libellée au nom du « directeur de l'IGPN » qui ne bénéficie pas de l'habilitation d'officier de police judiciaire.

■ Une crainte à l'Élysée. — L'Élysée, qui se prépare à transmettre au ministère de la culture — son administration d'origine — l'enquête administrative sur M. Lutbert, craint que les documents photocopiés par celui-ci ne soient publiés par un organe de presse. Il s'agit de cinq notes confidentielles de M^{me} Burguburu au président de la République. L'une d'entre elles, qui porte, comme les autres, sur des questions de nominations et contient des appréciations individuelles sur certains magistrats, serait allusion, maladroitement, à l'affaire Chaumet et au rôle de M. Albin Chalandon.

EDWY PLENEL

Une visite en Bretagne

Les figures imposées de M. Robert Pandraud

QUIMPER de notre envoyée spéciale

Serait-ce le temps des inventaires avant l'élection ? Le contenu de la visite de M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, les 25 et 26 janvier dans les départements du Finistère et du Morbihan, pourrait le laisser croire. De visite de commissariat en inauguration de stand de tir, M. Pandraud, de sa voix rocailleuse venue d'Auvergne, a entonné l'air des bilans.

Bilan de la campagne sur la sécurité des personnes âgées, lancée le 23 novembre dernier à Saint-Quentin, au bénéfice de près de deux cent vingt mille personnes, directement visées par cette information collective. Bilan également de l'action du conseil national de prévention de la délinquance, dont le vice-président n'est autre que M. Marc Becam, député, maire RPR de Quimper. Le bout du chemin serait-il en vue ? Qu'importe ! Robert Pandraud n'est pas un homme à se laisser impressionner par une échance électorale, aussi grave soit-elle.

C'est donc avec la sérénité d'un serviteur de l'Etat rompu aux alternances politiques — il n'a quasiment pas quitté la place Beauvau depuis 1968 — que le ministre délégué à la sécurité a annoncé qu'il lancerait « en mai ou en juin prochain », une campagne

d'information et de prévention pour la sécurité des fermes. En attendant les échéances à venir, M. Pandraud s'est adonné aux figures imposées de ces visites : pose de la première pierre des futurs bâtiments annexés du commissariat de Lorient, passage en revue de longs alignements de gardiens de la paix en gants blancs au son de la *Marseillaise*, parcours au pas de charge, dans les couloirs de ce commissariat. La peinture paraît délavée ? Curé à cela ne bonne, Robert Pandraud mordille sa pipe, fronce les sourcils, réfléchit un instant : « On pourrait peut-être vous donner quelques TUC ». Le préfet, aux anges, sourit, sans oublier de glisser respectueusement une dernière suggestion : « Avec un contremaître ? Ce serait utile pour les encadrer... ». La mise en service, en mars prochain, d'un fichier informatique d'identification des empreintes digitales devrait « accélérer leurs recherches et faciliter leur travail ».

Tour à tour impérieux et descendant, autoritaire et souriant, il n'a eu que quelques mots, à peine appuyés, sur la récente réurgence des attentats de l'Armée révolutionnaire bretonne. « Ce terrorisme polysyllabique, anarchique, et dangereux pour l'image de marque de la Bretagne n'a pas d'avenir. Croyez-moi, je suis optimiste. » Qui en douterait ? ANNE CHEMIN.

d'ordinaire l'appareil. Vide. Murtos. Sourires. « Il est parti à l'égalisation, comme tous les ans... »

Durant ces deux jours, Robert Pandraud ne s'est pas départi une seconde des quelques solides certitudes qu'il ont fondé son action. Si le ministre devait laisser un témoignage politique, il pourrait se désumer en une phrase, à la gloire de la nécessaire présence des policiers sur le voie publique.

Après le maintien en détention de trois inculpés

L'enquête sur les fausses factures de Nancy s'oriente vers les milieux politiques

NANCY de notre correspondant

Le maintien en détention de M. Michel Bouriez, directeur général du groupe des hypermarchés Cora et président de la chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, confirmé par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, le mardi 26 janvier (le Monde du 27 janvier), a autant créé la surprise à Nancy que son inculpation dans l'affaire des fausses factures, puis son immédiate mise en détention dans la nuit du 13 janvier, après trente-six heures de garde à vue. Lors de l'audience de la chambre d'accusation le 19 janvier (le Monde du 21 janvier), l'avocat général, M. Claude Renaud, avait en effet demandé la mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Bouriez et, dissociant les deux autres dossiers qui lui étaient conjointement soumis, il avait, en revanche, requis le maintien en détention de

M. André Gussat, entrepreneur en maçonnerie à Toul, et laissé à l'appréciation des juges la remise en liberté de M. Richard Zanier, directeur de BG-Service, filiale de Cora, les deux inculpés de la première heure dans cette affaire de fausses factures.

En suivant les arguments développés par le juge d'instruction, M. Gilbert Thiel et en maintenant en détention les trois inculpés, la chambre d'accusation entend soustraire les témoins à d'éventuelles pressions et éviter toute tentative de collusion entre co-accusés.

La décision de la chambre d'accusation repose sur le dossier d'instruction solidement charpenté du juge Thiel, dont la position est renforcée. Mais la cour ne s'est prononcée en aucun cas sur le fond même du dossier. Et le juge d'instruction ne dispose que d'un délai de quelques mois (le maximum prévu par la loi pour la détention provisoire est fixé à six mois) pour rechercher la desti-

nation et l'affectation des fonds détournés par le moyen des fausses factures, dont le montant est évalué à 10 millions de francs.

L'homme de contact

Le problème est d'autant plus difficile à résoudre que de nombreux coupe-feu ont pu être aménagés depuis l'inculpation, en novembre dernier, de MM. Richard Zanier et André Gussat, mais aussi de M. Pierre Vilmont, ancien contre-maître de M. Gussat. M. Vilmont, qui est le seul à être resté en liberté après son inculpation, s'est « connecté » récemment à un quotidien régional : « J'ai fait de fausses factures correspondant à des travaux non effectués ou surévalués. J'ai ainsi établi plusieurs factures qui ont été signées par Zanier. Mais toutes les fausses factures ne passaient pas par moi et quant à savoir ce que Gussat en faisait, je n'en sais rien ».

Ancien militant RPR ayant connu M. André Gussat lors de campagnes électorales menées pour M. Jacques Gossot, maire de Toul, M. Pierre Vilmont se retranche, depuis son interview, dans un mutisme prudent. Mais c'est à nouveau M. André Gussat qu'on retrouve comme « homme de contact » désigné par un directeur de bureaux d'études nancéien qui reconnaît avoir versé « une petite pincede » après avoir décroché un marché de rénovation de HLM à Toul. Trois factures de 25 000 francs auraient ainsi été réglées à M. André Gussat pour de pseudo-frais de location de matériel.

Prolonger les investigations

Ayant déjà entendu ou fait entendre plusieurs entrepreneurs de la région afin de savoir si ces pratiques étaient courantes, le juge d'instruction aurait l'intention d'accroître l'enquête dans les prochains jours. Il ne s'agit plus alors de démonter des mécanismes désormais à peu près connus, mais d'aller en aval et de prolonger ses investigations jusque dans les milieux politiques. Pourquoi ne l'avoir pas fait plus tôt ? M. Gilbert Thiel sait très bien que, s'il était amené à inculper, voire à écrouer, un maire, il risquerait de perdre la maîtrise de son dossier. Un maire bénéficiant, en effet, du statut d'officier de police judiciaire pour des délits commis dans sa circonscription et dans l'exercice de ses fonctions ; en cas d'inculpation, la chambre criminelle de la cour d'accusation doit désigner une autre juridiction et, par là même, un autre juge d'instruction.

Les réactions officielles sont restées très discrètes depuis l'inculpation de M. Michel Bouriez. La première est venue quatre jours après sa mise en détention. Le bureau de la chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle a salué « l'intégrité du président qui a toujours su distinguer l'intérêt de ses mandataires des siens propres ». Mardi, quelques heures après le refus de mise en liberté, le bureau de l'Union patronale du département a, lui aussi, rendu hommage à son vice-président, M. Michel Bouriez, soulignant son action « à la tête d'un groupe d'origine lorraine aujourd'hui d'importance nationale, pour la défense et la promotion des entreprises et donc de l'emploi, notamment en Meurthe-et-Moselle ».

Laissons le soin à la justice de suivre son cours, la classe politique reste prudente. Seule intervention publique, celle de M. Michel Dietz, conseiller général socialiste du Toulou, qui, lors de la dernière séance du conseil général de Meurthe-et-Moselle, a demandé que « toute la lumière soit faite sur le fonctionnement des commissions départementales d'urbanisme ».

JEAN-LOUIS BEMER.

Aux assises de Paris

Tumulte et incidents au procès de Christian David

Vingt-deux ans après, une femme peut se souvenir avec précision de l'homme qui l'a séduite pour la contraindre ensuite à se prostituer. Malgré l'ancienneté des faits, celle que l'on surnommait à l'époque Magali a donné, le mercredi 26 janvier, à la cour d'assises de Paris, un témoignage crédible de la présence en France, le 2 février 1966, de Christian David, accusé du meurtre du commissaire Maurice Galibert commis à cette date dans un bar de la rue d'Armaille (le Monde du 27 janvier).

Agée aujourd'hui de quarante-six ans, Magali a cessé de se prostituer peu après le crime pour exercer la profession d'infirmière et se consacrer à une véritable vie de famille. Lorsque le président Maurice Colomb, montrant l'accusé chauve et barbu devenu presque impotent lui demande : « Reconnaissez-vous cet homme ? » Magali tourne la tête pour répondre : « Difficilement, mais c'est Monsieur David ».

Celui qu'elle appelle « Monsieur » a été « le beau Serge » rencontré à Marseille où elle a vécu avec lui avant de l'accompagner à Paris. Elle épique au président qui l'interroge avec tact que celui qu'elle a connu sous le nom de Serge Favart lui avait fait part de ses difficultés afin qu'elle l'aide momentanément. « Lorsque j'ai compris, il était trop tard pour reculer. Je lui remisais 6 000 à 8 000 F par mois », précise Magali avant d'ajouter : « En février 1966, nous étions à Clichy, il était toujours avec moi ». La nuit du meurtre, « Serge » n'est pas rentré, et plus tard, il lui a avoué son crime. « Il m'a dit qu'il ne voulait pas. Que c'était la première fois

que ça lui arrivait et qu'il ne voulait pas retourner en prison ». A chacune de ces déclarations, Christian David répète inlassablement : « C'est faux ». Puis il s'insurge violemment : « Elle ment ! Je l'ai couverte de bijoux, et elle ment vingt ans après... Et il égrène la liste des cadeaux : « Une montre, un collier, une bague de 1 carat ! Elle ment ! Mais Magali estime rien lui devoir et répond sèchement : « C'était avec mon argent, Monsieur ».

M^{re} Juramy a tenté de diminuer l'impact d'un tel témoignage sur les jurés en invoquant le « ressentiment » que cette personne pouvait légitimement éprouver envers son client avant de la soumettre à un ferce contre-interrogatoire. Cependant, avec dignité, retenant les larmes, Magali a seulement répondu : « Ce n'est pas par vengeance ». Tout en ajoutant : « Je regrette cette période... ».

« Pantalonnade »

Le témoin suivant, un expert psychiatrique, est venu offrir à la défense de Christian David l'incident de procédure qu'elle semblait souhaiter. Sur de son diagnostic le docteur Pierre Tuffet a rappelé les diverses expertises pratiquées par ses confrères sur Christian David depuis 1961 pour conclure d'une manière plus péremptoire qu'il n'est d'usage dans une science difficile : « Il s'agit d'un grand simulateur qui réagit à l'incarcération par des manifestations théâtrales dont on remarque la constance au cours des diverses périodes de détention ». Selon l'expert, David « est capable

d'orchestrer des réactions de surface » mais dispose « d'une personnalité profonde très stable, très solide ». Et le docteur Tuffet, catégorique, a estimé que le vieillard barbu était parfaitement capable de redevenir « le beau Serge » une fois en liberté.

« Je n'ai pas vu ce monsieur plus de dix minutes », s'est étonné David. Offensé, l'expert a expliqué aux jurés sur un ton doctoral : « Il faut que vous sachiez que, traditionnellement, quand une expertise ne plait pas, on fait un incident ». Et, s'en prenant aux avocats de la défense qui protestent avec énergie, le docteur Tuffet a lancé : « C'est une pantalonnade, vous défendez très mal votre client. Monsieur David je vous fais faire des économies, je vous conseille de changer d'avocats ».

On imagine le courroux de M^{re} Juramy. Il demande à la cour de lui donner acte de ces propos. Pendant plus de deux heures, ce sera une bataille juridique entre la défense de Christian David et le président Colomb. On fera venir un membre du Conseil de l'ordre et, malgré ses bons offices, l'audience sera suspendue plusieurs fois dans une certaine confusion. M^{re} Juramy ne parvenant qu'à se faire donner acte du dépôt de ses conclusions sur l'incident, selon une forme qui ne semblait plus lui convenir.

Les débats devaient reprendre mercredi pour la suite de l'audition des témoins. Mais il n'est pas sûr désormais que le procès puisse se dérouler jusqu'à son terme. M^{re} Juramy ayant manifesté son intention de ne plus paraître si on ne lui donnait pas satisfaction.

MAURICE PEYROT.

EN BREF

■ Le président du comité de Bourgogne de cyclisme disparaît en mer. — L'ancien président du comité de Bourgogne de cyclisme, M. André Bonin, qui avait démissionné de ses fonctions, le dimanche 24 janvier, après avoir reconnu un détournement de fonds de plusieurs centaines de milliers de francs, a disparu, ce mardi 26 janvier. Son bateau de plaisance à moteur, « vide de tout occupant », a été retrouvé au large de Cannes, par un vétéran-chien, M. Bonin aurait fait part dans la matinée à son épouse de son intention de mettre fin à ses jours.

Le comité de Bourgogne de cyclisme avait, ce même jour, déposé deux plaintes auprès du procureur de la République d'Auxerre pour détournements de fonds et falsifications de livres comptables. M. Bonin était vice-président de la Ligue nationale de cyclisme professionnel et ancien premier secrétaire adjoint au maire d'Auxerre.

■ Le dernier des cinq tableaux de Corot volés en France retrouvé au Japon. — Le Portrait de M^{me} Baudouin, l'un des cinq tableaux de Jean-Baptiste Corot volés en octobre 1984 au musée de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), vient d'être retrouvé au Japon, pays d'où ont déjà pu être rapportées, en novembre 1987, les quatre autres toiles dérobées. Le tableau se trouvait chez un Coréen, propriétaire à Tokyo d'un salon de majong qui dit l'avoir reçu en garantie d'un prêt de 30 millions de yens consenti à un ami. Il reste à la connaissance de rétroceder à la France ce tableau, qui, comme les quatre autres, était parvenu au Japon par une filière mêlant malfaiteurs français et japonais.

■ Un opposant algérien condamné à deux mois de prison. — Le tribunal correctionnel d'Aras a condamné, à deux mois de

prison le mardi 26 janvier un opposant algérien, M. Brahim Kantour poursuivi pour détention d'arme et non-respect d'une assignation à résidence prononcée en octobre 1988. M. Kantour, qui avait été interpellé le 18 janvier, est un ancien membre du « Mouvement pour la démocratie en Algérie » (MDA) dirigé par M. Ahmed Ben Bella et dont il avait été exclu en novembre 1987.

■ Interpellation au Pays basque. — Six personnes, dont deux de nationalité espagnole, ont été interpellées mardi 26 janvier, à Hendaye, Urrugne et Beyonne et placées en garde à vue dans les locaux de la gendarmerie de cette dernière ville.

■ MEXIQUE : trente mineurs tués dans une explosion. — Trente mineurs sont morts, et neuf autres ont été portés disparus, à la suite d'un coup de grisou, lundi 25 janvier, dans la mine de charbon d'Esperezan, à 1 000 kilomètres au nord de Mexico. L'explosion a été provoquée par un court-circuit dans un transformateur au fond de la mine, à près de 2 800 mètres. Un incendie s'est alors déclaré, asphyxiant et brûlant mortellement les mineurs.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4^e
Tél. : 43-26-51-09

Le faux pas

PAN

Société

SPORTS

Le Rallye Paris-Alger-Dakar Un plaisir d'enfer

DAKAR
de notre envoyé spécial

Le « Dakar » est une folie. Une folie, trois semaines de course dans le désert et la brousse, avec une seule journée de pause et des étapes dépassant parfois 900 kilomètres. Une folie, six cents concurrents lancés sur des pistes incertaines, alors même que beaucoup n'ont jamais mis les roues en Afrique.

Quarante avions et hélicoptères qui, chaque jour, décolent et atterrissent sur des terrains à peine balisés, soumis aux caprices des vents de sable, et sans garantie de carburant, c'est encore une folie.

Des centaines d'assistants, mécaniciens, soigneurs, suivants, journalistes et organisateurs défilent quotidiennement d'une étape à l'autre, si possible aussi vite que les concurrents : encore et toujours de la folie.

Mais il faut vivre l'entreprise de l'intérieur pour se rendre compte à quel point le « Dakar » rend fous ceux qui sont entraînés dans la sarabande. Les concurrents d'abord. Voici des motards ou des amateurs de 4x4 qui, chez eux, sont condamnés à « mécanique » le dimanche et, de temps en temps, à faire une sortie tout-terrain en rasant avec les propriétaires, les élus locaux, la police et tous ces croquants qui les empêchent de s'éclater librement.

Trialistes, enduristes, adeptes du moto-cross ou de la voiture tout-terrain, ils ne disposent en temps normal que de calamiteuses pistes de club et des chemins défoncés par la pluie. Comment ne pas être griétés lorsque, par la grâce d'un génial entremetteur — en l'occurrence Thierry Sabine organisateur (TSO), — on vous remplace les chemins creux de l'Aveyron par l'immense platitude du Ténéré ou les dunes de Mauritanie ? Aucun motard motivé ne résiste à cet appel, aucun conducteur de tout-terrain ne peut résister à ce besoin qu'il éprouve de dévorer l'espace sans entrave.

Quand, en plus, on propose de se mesurer aux meilleurs de la profession, on part la tête. Il faut voir ces zombies qui, ayant à peine mangé et dormi, se lèvent le matin dans la nuit noire et froide pour

annoter leur road-book (carnet de route) pendant le briefing. Leur stylo tremble tant ils grelottent. Ils ne laissent refroidir leur café, pour ne pas rater un piège au kilomètre 236 que leur signale René Mergé, le directeur de course. Les Japonais et les Néerlandais se font répéter un cap qu'ils n'ont pas compris. Tension. Impatience. Frustration.

Les plus conscients de cet état second le reconnaissent. « Les rapides sont fous », dit Daniel Dozé, le paisible instituteur d'Angers qui a bouclé son deuxième Dakar. « Ils ne veulent pas rester plus de vingt secondes derrière la voiture. Ils prennent des risques insensés pour doubler dans la poussière sans la moindre visibilité. Nous qui traînons dans la poussière, nous avons peur de nous faire embourber ! » Un mécanicien, le visage tuméfié, raconte : « Pour gagner du temps entre Agadez et Niamey, le suzu monté dans la voiture d'un concurrent hors course, une 205 turbo n'appartenait pas à l'écurie Peugeot. Dès qu'il a rencontré de la circulation, il a quitté la route goudronnée et fait du hors piste à fond le turbo, et nous sommes tombés dans un énorme trou... »

Les casseurs de pare-brise

Pour quelques motards qui s'entraînent ou une voiture qui s'arrête pour porter secours à un blessé, combien passent leur chemin ou doublent en faisant une queue de poisson dans l'espoir de casser un pare-brise ?

Cette folie déteint sur les suivants qui, parfois, se prennent pour des concurrents. La femme et son enfant qui ont été tués en Mauritanie ont été fauchés par une voiture de presse en liaison sur une route goudronnée. Les deux camionnes de kérosène qui ont été accidentés roulaient trop vite, avec des chauffeurs épuisés par des nuits sans sommeil mais se sentant obligés de fonder pour atteindre l'étape suivante. Même parmi la flotte aérienne, qui n'a eu par chance aucun accident, on a parfois tenté le diable. Tel cet avion qui se faisait un malin plaisir de décoller en viravolte pour repasser en rase-mottes sur le bivouac...

Même les médecins chargés d'assurer la sécurité du rallye avouent « faire des étapes dures, sans manger ni dormir, sans même parfois d'instructions pour rejoindre [leur] poste ». Mais plusieurs le confient avec une certaine fièvre, faisant entendre qu'ils se débrouillent mieux que certains concurrents.

« Ambiance dingue »

Faut-il donc arrêter cette machine infernale qui transforme le désert des caravanes en champ de course sans pitié ? Même notre instituteur critique s'est laissé prendre au charme : « On est vraiment harrassés à chaque étape, mais on est tellement heureux quand on voit le contrôle. On se dit, encore une de faite ! » Il est arrivé à Dakar, classé, et se dit prêt à récidiver.

Même les concurrents éliminés continuant à suivre la course lorsqu'ils ne peuvent plus. Ils prennent les raccourcis, font un peu de tourisme, et rejoignent en douce le bivouac pour se reposer dans « cette ambiance dingue ».

On voit des voitures suivantes qui n'ont jamais été engagées mais profitent du rallye pour parcourir les pistes ordinairement interdites, et se donner des sensations. En cas de pépin, il y aura bien un hélicoptère TSO ou un camion d'assistance... A ce rallye 88, une voiture avec un couple autrichien a suivi consciencieusement toutes les étapes s'arrangeant pour rester toujours devant le camion-balai. Instable, le couple rejoindra Alger par la route, alors que les concurrents embarquent leurs engins à Dakar !

Pour quelques malchanceux qui sont rentrés prématurément, le mort dans l'âme, combien ont poussé jusqu'à Dakar pour le plaisir ? A l'arrivée au lac Rose, on retrouvait des concurrents qui avaient décroché à la première spéciale ou qui s'étaient blessés. Mais ils étaient là, prêts à « remettre ça ».

On trouvait aussi, dans le sillage de cette course décidément très prisée par le milieu, d'anciens concurrents professionnels sans contrat, des « amis » de concurrents que l'organisation dénonce

comme « assistance sauvage », des coopérants locaux qui s'accrochent quelques jours de distraction. La « cirque TSO », qui déplace son chapiteau dans un pays sans spectateurs (sauf dans les rares villes-étapes), draine une foule de passionnés qui se démenent pour ces trois semaines de passion.

Même sans TSO, le mythe Paris-Dakar fait son chemin. Les marathoniens viennent de boucler leur septième Paris-Gao-Dakar à pied (en relais), escortés cette année par des cyclistes adeptes du « VTT » (vélo tout-terrain). Lon de s'effiloche, le mythe du Dakar enfle. Plus l'épreuve est contestée, plus elle trouve de partisans. Plus le parcours est difficile ou dangereux, plus il attire de candidats.

Certaines objections, à cet égard, manquent leur cible. Affirmer que le rallye est une nuisance pour l'Afrique, en perturbant les populations et en dégradant l'environnement, reflète une position de principe mais pas la réalité.

L'environnement est malheureusement beaucoup plus dégrisé par les habitants eux-mêmes ou les touristes qui défilent toute l'année que par cette troupe météorique. Combien de fois le bivouac s'est retrouvé, en plein désert, à côté de monceaux de boîtes rouillées, de vieux pneus et de bouteilles cassées, abandonnées par les habitants d'un village ou d'une palmeraie ? Qu'est-ce que trois voitures calcinées sur 1 300 kilomètres de piste dans le Nord malien comparées aux véhicules broyés qui, sur la route goudronnée reliant Nouakchott au Sénégal (250 kilomètres), jonchent le parcours à raison d'une carcasse tous les 3 ou 4 kilomètres ? Mais que dire d'une journée de repos (Agadez) où il ne fut pratiquement jamais question de morts et des blessés des jours précédents ? De ces regards fixés sur le lac Rose de l'arrivée, de cet oubli des victimes ?

Même si les concurrents y pensent, ils ne veulent pas parler : l'accident, c'est le risque du métier. Un risque que Yann Cadoret n'a pas voulu faire du moto-cross et remportait tous les championnats. Paraplégique après un accident, il ne rate pas un Paris-Dakar, qui lui vient encore de terminer classé, avec son fauteuil roulant attaché à l'arrière de sa voiture.

ROGER CANS.

DÉFENSE

Avec la commande de deux prototypes

M. Chirac relance le programme Rafale

En décidant de commander les deux premiers prototypes du nouvel avion de combat français, le Rafale, le comité interministériel, réuni le mardi 26 janvier, à Matignon, (nos dernières éditions du 27 janvier) a réaffirmé l'ambition aéronautique de la France, face aux doutes émis à l'étranger sur l'avenir d'un tel projet. Mais, pour autant, il n'a pas levé toutes les ambiguïtés liées à l'attitude finale de l'aéronavale française, à propos du renouvellement de ses avions Crusader embarqués, et au choix crucial de la France pour d'éventuels partenaires extérieurs.

Le premier ministre a réitéré ses directives du Salon aéronautique de Bourget, en juin 1987, sur la nécessité d'un programme Rafale prêt pour 1996, avec un premier vol du premier prototype pour 1990. M. Jacques Chirac vient donc, à nouveau, d'afficher la même volonté nationale en maintenant ses objectifs initiaux. Concrètement, le comité interministériel a approuvé la conclusion, avant avril, d'un contrat de développement portant sur la réalisation de deux prototypes pour l'armée de l'air et pour l'aéronavale. En même temps seront précisées les conditions d'exécution d'un programme à plus long terme, relatif à un total de cinq prototypes (trois, dont un biplace, pour l'armée de l'air et deux pour l'aéronavale) et souhaité par Dassault.

Pour les constructeurs du Rafale, qui n'existe à ce jour qu'à l'état d'un seul « démonstrateur » volé depuis juillet 1986, la prise de position de M. Chirac est une victoire sur la thèse, plus nuancée et plus circonspecte, du ministre de la défense. M. André Girard souhaite disposer d'un avion intégrant les technologies les plus modernes, à commencer par la moindre détection (ou furtivité) et par la garantie de meilleures performances du radar.

Si le comité interministériel a voulu ainsi montrer qu'il n'y avait aucune incertitude à redouter sur le sort définitif du programme Rafale, il a néanmoins laissé de côté des aspects importants de la question, parce qu'il était loin d'avoir en sa possession tous les éléments du dossier.

C'est le cas en particulier du problème, délicat à régler, de la compatibilité technique, dans le temps, entre la réalisation de la version air-air (interception et couverture aérienne) du Rafale naval et celle des deux versions air-air et air-sol (attaque et appui) du Rafale de l'armée de l'air, si le programme retenu reste bien la construction de trois cent trente exemplaires au total.

L'aéronavale a besoin de remplacer, dès 1993, ses intercepteurs Crusader et ses avions de reconnaissance Etendard-IV sur porte-avions. Or le Rafale ne sera pas prêt avant 1996 au plus tôt. D'où le projet, à l'état-major de la marine, de quelques avions de transition, comme le F-18 de la société américaine McDonnell Douglas, qui pourrait être testé en octobre prochain sur le Foch. Le comité interministériel n'a pas été amené à arbitrer entre les formules de remplacement même si, pour sa part, le premier ministre a émis le vœu que soit privilégiée une solution française.

De même, l'armée de l'air, qui a besoin du Rafale pour succéder à ses Mirage-III, Mirage-V et autres Jaguar dès 1995, peut songer à des solutions d'attente. Le ministre de la défense lui-même a pris les devants en commandant des Mirage-2000 N qui sont une adaptation du « vecteur » nucléaire Mirage-2000 N, apte à l'emport d'armements classiques guidés avec précision pour l'attaque au sol.

Une porte ouverte à la coopération

Mais, parce qu'ils n'ignorent pas que le Rafale passera lourd sur les finances de l'Etat, certains aviateurs, partisans d'un étagement des dépenses, ne s'opposeraient pas à un report de deux ans (en 1989) de la date d'entrée en escadre du nouvel avion. De quoi redonner ses chances, pendant ce temps, à une idée de l'état-major qui consisterait à modifier le système d'arme des Mirage F-1 — que la défense aérienne remplace progressivement par des Mirage-2000 dans les unités de combat air-air — pour les utiliser comme appareils d'attaque air-sol au profit des Forces aériennes tactiques (FATAC), sur le modèle du F-1 de reconnaissance.

Avec un investissement de 1,5 milliard de francs environ, cette éventualité est à l'étude chez Dassault, pour une soixantaine de Mirage F-1 ainsi adaptés à l'attaque au sol.

Enfin, le comité interministériel n'a pas davantage tranché pour ce qui concerne l'état d'avancement des discussions avec d'hypothétiques partenaires internationaux. Il a cependant laissé ouverte la porte à toute perspective d'une coopération européenne ou transatlantique autour d'un projet comparable au Rafale. D'une part, en effet, les Britanniques, les Allemands de l'Ouest, les Italiens et les Espagnols éprouvent de graves difficultés à demeurer dans des limites financières acceptables pour leur programme rival d'un Eurofighter dont la France s'est exclue avec son projet Rafale. D'autre part, McDonnell-Douglas adresse en ce moment même des offres de collaboration tous azimuts — autour d'un programme nouveau baptisé Hornet-2000 — aux gouvernements et aux industriels européens, y compris en France.

D'aucuns rêvent déjà d'une entente multinationale qui verrait, selon les circonstances, le Rafale, l'Eurofighter et le Hornet-2000 se construire avec des ensembles de pièces et des équipements communs aux trois avions.

JACQUES ISNARD.

● Deux pilotes tués dans l'accident d'un Mirage-III. — Les commandants Bruno Gaillard et Bernard Albracht ont trouvé la mort dans l'accident de leur biplace d'entraînement Mirage-III-B, qui s'est abîmé, mardi 26 janvier, dans le lac de Cazaux (Gironde), dans le prolongement de la base de Cazaux, peu après son décollage pour un vol de routine. Selon un communiqué de l'état-major, des annus mécaniques pourraient être à l'origine de l'accident.

MÉDECINE

La conférence de Londres sur le SIDA

Le faux pas de la princesse Anne

LONDRES
de notre correspondant

La princesse Anne a soulevé une polémique en établissant une distinction entre les « victimes innocentes » du SIDA et les autres. La fille unique de la reine Elizabeth était chargée, le mardi 26 janvier, du discours d'ouverture de la conférence mondiale des ministres de la santé, consacrée à cette maladie, et qui réunit à Londres jusqu'au jeudi 28 janvier les représentants de cent cinquante pays.

La princesse Anne a déclaré : « On peut dire que l'épidémie de SIDA est un mal marqué contre son propre camp par la race humaine, une blessure infligée à soi-même. La véritable tragédie est celle des victimes innocentes qui ont été infectées inconsciemment, par exemple à la suite d'une transfusion sanguine [...] Le pire de tout étant peut-être le sort des enfants contaminés dans le sein de leur mère. »

Les organisations homosexuelles ainsi que divers responsables de la lutte contre le SIDA ont aussitôt réagi en estimant que la « tragédie » était la même pour tous ceux qui souffrent du SIDA et qu'il n'y avait pas des « innocents » et des « coupables », c'est-à-dire les homosexuels et les autres.

La presse populaire de mercredi consacre ses manchettes à « la colère des hommes contre la princesse Anne ». La remarque de la princesse est considérée comme une réflexion personnelle. Elle ne figure pas en effet dans le texte du discours distribué à l'avance, vraisemblablement rédigé par les services du ministère de la santé.

Une des principales institutions d'aide aux sidéens, le Terence Higgins Trust, a publiquement regretté mardi soir les propos de la princesse : « Le SIDA ne peut pas être décrit de cette façon. Il est dû à un virus et non à la faute de qui que ce soit ».

C'est la première fois qu'une conférence sur le SIDA réunit autant de ministres de la santé. Le docteur Jonathan Mann, directeur du programme spécial sur le SIDA de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé qu'au moins cinq millions de personnes étaient déjà porteuses du virus à travers le monde et qu'il fallait prévoir un million de malades du SIDA pour 1991.

Il y a actuellement 75 392 cas officiellement déclarés à l'OMS. Le docteur Mann considère que le chiffre réel pourrait être de l'ordre de

150 000. 1 227 cas de SIDA ont été, à ce jour répertoriés en Grande-Bretagne où la maladie a entraîné la mort de 697 personnes.

Le ministre de la santé britannique a lancé une campagne très explicite d'affichage sur la prévention de la maladie. L'usage des préservatifs est systématiquement encouragé pour les personnes à risques. D'ailleurs, à son entrée à la conférence, la princesse Anne s'est vu offrir, à son grand embarras, un assortiment de préservatifs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 JANVIER

« Roger Vivier, bottier de Christian Dior », 15 heures, 111, rue de Rivoli (Mathilde Hager).

« Acquisitions peintures 1983-1986 », Centre pavillon de Flore, entrée côté ouest (L'Art pour tous).

CONFÉRENCES

Théâtre des Arts-Hébertot, rue Léon-Drouot, 15 heures ou 18 h 30 : « Karak perdu et retrouvé », par Caroline Gaultier.

Salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iena, 15 heures : « Apamée et Boon » (Oreste Bocher).

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Les Borgia : grandeur et passions d'une famille à la Renaissance », par Ivan Cloutas (Cercle de l'union interralliée).

1, rue Descartes, amphithéâtre Poincaré, bâtiment Foch, 18 h 30 : « Puisse et pensée », par Giorgio Agamben, débat ouvert par Fernando Gil, entrée libre (Collège international de philosophie).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe et l'Australie, un an et demi après l'élection de Kurt Waldheim », par Joseph Rovani (Maison de l'Europe).

Centre Sévres, 35, rue de Sévres, 18 h 30 : « La coopération entre l'Europe et le Maghreb », par Bernard Szék (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes).

SCIENCES

Le bilan pour l'année 1987

La Société européenne de propulsion se félicite de ses succès

Pour le constructeur des moteurs d'Ariane, la reprise des vols de la fusée européenne en 1987 a été le signe d'une bonne année. La Société européenne de propulsion (SEP) a même accumulé les succès : selon son PDG, M. Jean Sollier, succès techniques donc, mais aussi financiers, avec un chiffre d'affaires dépassant — pour la première fois — les 3 milliards de francs (contre 2,6 milliards en 1986) et un résultat net de plus de 40 millions de francs. Succès « commerciaux et politiques » enfin avec la signature de la SEP ou ses filiales d'accords de licence ou de coopération avec des firmes américaines dans des secteurs très variés : systèmes de freinage d'avion (avec Goodrich), tuyère d'un étage du petit missile balistique intercontinental américain (avec Kaiser), céramiques (avec Du Pont de Nemours), produits médicaux en matériaux composites (avec Dow Corning).

Mais c'est surtout en Europe que s'exerce l'activité de la SEP, la société, à laquelle on reprochait de ne pas s'adapter assez vite au rythme de la production industrielle des lanceurs européens, a fabriqué l'année dernière quatorze moteurs du troisième étage d'Ariane — « de quel assure une cadence de six à neuf lancements par an », dit M. Sollier. La SEP prévoit d'en construire douze en 1988.

La télédétection

des ressources terrestres

Cette année devrait aussi être celle d'un nouveau développement dans la télédétection des ressources terrestres. A la fin de 1987 a, en effet, été créée SEP-Image, regroupant la division traitement d'images de la SEP et les équipes d'une de ses filiales, Numelco, travaillant sur l'imagerie numérique.

Cette nouvelle division de la société mère, dont on attend un chif-

fre d'affaires de 150 millions de francs en 1988, devra surtout accélérer la réalisation de stations de réception et de traitement de données fournies par les satellites. Mais elle devra aussi mettre à profit l'expérience acquise en ce domaine dans d'autres secteurs. A titre d'exemple, la SEP et la société Simsa-Cintra ont passé contrat avec le ministère de l'intérieur pour fabriquer des cartes d'identité très difficilement falsifiables.

Il y a cependant quelques ombres au tableau : les problèmes — maintenant résolus — d'allumage du moteur du troisième étage d'Ariane, et, en mars dernier l'affaire d'espionnage qui a affecté les installations de Vernon (Eure). La protection dans ce domaine ne saurait être du seul ressort de la SEP, a affirmé M. Sollier, mais de celui de l'Europe, qui « devrait enfin se résoudre à mettre en place des structures » adéquates. Rien ne sert que la société française prenne des précautions, a-t-il ajouté, si les plans se « baladent dans toute l'Europe ».

E. G.

● Nouveau retard pour la navette spatiale. — La NASA vient de décider de porter de deux à trois le nombre des essais en vraie grandeur auxquels seront soumis les fusées d'appoint (boosters) de la navette spatiale américaine d'ici au prochain tir de Discovery. La date de ce lancement, déjà retardé à deux reprises, pourrait être une nouvelle fois reportée en raison de fissures et de soudures défectueuses diverses découvertes à la fois sur des jupes de fusées d'appoint et sur une pièce située à l'entrée d'une turbopompe d'un des moteurs principaux de l'engin. Aussi la NASA n'envisage-t-elle pas de fixer la date du tir de Discovery avant la fin de la semaine.

سكنا من الامم

صكذامن الاحل

Le Monde EDUCATION

Sondage

Les parents immigrés misent sur l'école

Les familles immigrées souhaitent de plus en plus que l'école facilite l'intégration de leurs enfants. Cela suppose un vrai dialogue avec les enseignants.

L'INTÉGRATION passe par l'école. Pour les familles immigrées, ce postulat semble de plus en plus évident. Leur comportement se rapproche progressivement de celui des familles françaises : fréquentation massive des classes maternelles, abandon des structures d'accueil spécifiques aux étrangers, choix des langues européennes dans le secondaire (1). « Les parents de la seconde génération misent tant sur la réussite scolaire que certains pratiquent le bourrage de crâne », constate un militant associatif d'origine immigrée.

Pourtant cette normalisation n'est encore que relative, et les parents étrangers ont du mal à franchir la porte de l'école : ils n'osent pas s'adresser aux enseignants, ignorant les pièges du système et figurant parmi les premières victimes de l'exclusion et de l'échec. Un colloque organisé récemment par la Fondation pour la vie associative (FONDA) (2) a examiné les moyens de réduire cette coupure et de faire en sorte que les parents immigrés soient reconnus comme partenaires à part entière dans l'école.

Le contexte, il est vrai, a évolué depuis la mise en place, dans les années 70, des cours de « langues et cultures d'origine » (LCO) pour les enfants étrangers. Destinés à préparer « leur retour éventuel dans leur pays », ces cours sont assurés par des maîtres désignés par les Etats concernés.

Le droit d'association a été accordé en 1981 aux étrangers, et la perspective d'une intégration s'est progressivement substituée à celle du « retour au pays », ce qui a fait prendre conscience de l'importance de l'école.

Quelques enseignants militants travaillent à un rapprochement en organisant des activités « interculturelles » — lecture de contes, danse, cuisine, voire voyages — qui prennent en compte les origines variées de leurs élèves. Mais ces pratiques, souvent d'une grande richesse, connaissent des limites, liées aussi bien au contexte social qu'à l'avenir même des immigrés en France. « Nous n'attendons pas de l'école qu'elle nous apprenne les danses maghrébines, mais à vivre dans la société », a lancé un animateur d'association d'origine algérienne.

« Grands frères »

On reproche aussi à ces pratiques interculturelles, raillées sous le nom de « pédagogie couscous », de désigner brutalement les enfants auxquels elles s'adressent. Ceux qui les contestent reconnaissent cependant qu'elles sont un point de passage presque obligé vers des relations plus profondes. Inviter les « mamans » à déjeuner à la cantine ou à raconter une his-



Ecole maternelle à Ansbervilliers, 1986.

toire « du pays », leur montrer comment concourir à l'éducation de leurs enfants, sont les premiers pas à franchir.

Les associations immigrées elles-mêmes prennent l'initiative, parfois aiguillonées par les familles, en mettant l'accent sur le soutien scolaire.

Liens (Hauts-de-Seine), de jeunes adultes d'origine maghrébine, étudiants ou non, se sont transformés en Grands Frères et Grandes Sœurs — le nom de leur association — pour aider les écoliers. L'association SOS ça bouge de Bondy (Seine-Saint-Denis) intervient dans le même esprit, tandis que l'Association des étudiants portuaise de France veut inciter les parents portuaise à s'engager dans l'école. Depuis leur création en 1983, les cycles de soutien scolaire pour élèves étrangers, financés par le Fonds d'action sociale et mis en œuvre par les associations d'immigrés, hors temps scolaire, se sont multipliés par cinq en Ile-de-France. La réussite scolaire est désormais un enjeu central pour ces associations.

Parfois, c'est l'école qui prend les devants, comme à Amiens, où le GRETA (organisme de formation continue de l'éducation nationale)

a mis en place une session de « connaissance du système scolaire » destinée en particulier aux familles étrangères, qui découvrent ainsi les bibliothèques et les centres de documentation scolaires. Dans le vingtième arrondissement de Paris, des instituteurs soutenus par le Centre spécialisé de l'éducation nationale pour la scolarisation des enfants de migrants (CEFISEM) donnent des cours d'alphabétisation aux parents de leurs élèves. A Saint-Priest, près de Lyon, ils tiennent une permanence, un samedi par mois, pour aider les familles. Près de Saint-Etienne, des mères de toutes nationalités participent aux classes en animant, dans leur propre langue, des ateliers de contes, de marionnettes ou d'expression corporelle. D'autres participent avec les enseignants aux émissions d'une radio locale utilisées en classe.

Mais ces formes de coopération, qui reposent sur quelques personnalités, sont longues à tisser. Comme l'a constaté une représentante de la commission nationale pour le développement social des quartiers, « il faut du temps pour que chacun comprenne la logique de l'autre ». Certaines initiatives sont refusées par les enseignants, comme cette suggestion d'une association d'accompagner les appréciations écrites des enseignants sur les élèves par des pastilles rouges, jaunes ou vertes destinées aux parents étrangers ou illettrés.

Pour entrer dans l'école, les familles immigrées ont besoin des « médiateurs » que sont les associations. Nombre d'entre elles considèrent que leur travail de soutien scolaire contribue à faire participer les parents à la vie des établissements. « On ne fera coopérer fructueusement parents et enseignants que sur des projets qui les concernent les uns et les autres, et pas seulement sur ce qui ne va pas », a rappelé l'historien Antoine Prost.

La tâche est difficile s'agissant d'un public dont les conditions de vie sont précaires et qui est souvent désigné comme responsable de l'échec scolaire, alors que la scolarité de leurs enfants est analogue à celle des élèves français de milieu social comparable. MM. Saïd Bouziri et André Jeanson, principaux organisateurs du colloque de la FONDA, ont suggéré aux représentants des deux grandes fédérations de parents invités d'étudier la possibilité d'une adhésion directe des associations d'immigrés, afin que ces derniers participent aux côtés des parents français sans perdre leur identité. Les réponses réservées de la FCFPE comme de la FPEP indiquent que le chemin sera long. Mais la question aurait-elle seulement été posée voilà cinq ans ?

PHILIPPE BERNARD.

(1) Lire à ce sujet « Les Immigrés et l'École : une course d'obstacles », par Serge Boulot et Danielle Boyzon-Fradet, L'Harmattan et le CIEEM, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.

(2) FONDA, 18, rue de Varanac, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-49-06-58.

La grève des enseignants a été surtout suivie dans les collèges

La grève de vingt-quatre heures déclenchée, mardi 26 janvier, par les syndicats d'enseignants (FEN, CFDT et CGT) a été relativement bien suivie, avec une plus forte mobilisation dans les collèges. Les chiffres varient à propos du pourcentage de grévistes. Selon le SNEC, entre 55 % et 75 %. Le SNI-PICG a comptabilisé, lui, quelque 70 % de participants, un mouvement en collège et 80 % en section d'éducation spécialisée (SES). Selon le ministère de l'éducation nationale, la grève a été suivie par 38,02 % des enseignants du second degré et par 7,08 % des membres du personnel de service.

Cette journée d'action — grèves et diverses manifestations locales — était destinée à protester contre les conditions dans lesquelles s'annonce la rentrée de septembre. Les enseignants dénoncent l'insuffisance de postes, la surcharge des effectifs,

l'aggravation des conditions de travail et l'absence de revalorisation des salaires. A Paris, une manifestation à laquelle participait des enseignants, parents d'élèves et lycéens a réuni, de la Bastille au Palais-Royal, mille deux cents personnes.

« Partenariat éducatif » entre écoles françaises et africaines. — M. Michel Auzille, ministre de la coopération et M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, ont présenté, mardi 26 janvier, le « partenariat éducatif » entre des écoles françaises et africaines et de pays francophones ou en instance de le devenir. Remédier à la pénurie des fournitures scolaires, jumelage d'établissements et extension de ce partenariat à certains lycées techniques, telles sont les premières mesures, « simples et concrètes » annoncées par les ministres. Coût de l'opération en 1988 : 10 millions de francs.

Des «étrangers»... bien français

1 085 342 élèves de nationalité étrangère fréquentaient, en 1986-1987, les établissements publics et privés relevant de l'éducation nationale, selon les dernières statistiques ministérielles. Ils représentaient 8,9 % de l'ensemble des élèves. La précision apparente de ces chiffres ne doit pas cacher leur caractère très approximatif. De nombreux élèves d'origine étrangère, mais qui sont en réalité français au regard du code de la nationalité, sont répertoriés à tort comme étrangers.

Des enquêtes statistiques plus précises, analysées par Serge Boulot et Danielle Boyzon-Fradet, chercheurs au Centre de recherche et d'études pour la diffusion du français (CREDEF), font apparaître la « normalisation » progressive de la situation de ces élèves. Ainsi, plus de 87 % des enfants de moins de quatre ans répertoriés comme étrangers sont nés en France. Le pourcentage atteint encore 70,7 % chez les 5-9 ans, mais tombe à 33,3 % chez les 15-19 ans. Pour les jeunes enfants, l'apprentissage de la langue dite d'origine s'imposa donc de moins en moins.

La baisse, depuis 1984, des effectifs d'élèves fréquentant les cours de « langues et cultures d'origine » (sauf pour la langue turque) confirme cette analyse, de même que le nombre relativement faible des élèves d'origine maghrébine qui choisissent d'étudier l'arabe dans l'enseignement secondaire (6,74 % en 1985-86), ou des élèves portugais ayant opté pour la langue de leurs parents (15,94 %). Selon Serge Boulot et Danielle Boyzon-Fradet, cette faiblesse ne s'explique pas seulement par l'absence de ces langues dans la plupart des établissements, mais surtout par leur statut dévalorisé de « langues d'immigrés » et par l'aspiration des élèves étrangers à apprendre l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, « comme tout le monde ».

Rappelant que les enfants de l'immigration appartenaient surtout à des familles ouvrières (63,5 % contre 29,4 % pour les Français), les chercheurs du CREDEF mettent en évidence la similitude des résultats scolaires des élèves français et immigrés à catégorie sociale égale. Ainsi, sur un échantillon d'élèves entrés en sixième de 1972 à

1974, 19,8 % des élèves français, enfants d'ouvriers spécialisés, et 20,5 % des étrangers nés en France sont parvenus en terminale, alors que, dans le même temps, 64 % des enfants dont les parents ont des professions libérales ou de cadres supérieurs ont obtenu leur bac. L'examen des taux d'« échec » après la classe de cinquième et des réussites au baccalauréat aboutit à la même conclusion : le handicap — réel — des élèves étrangers relève moins de facteurs culturels ou linguistiques que de leur situation sociale.

Ph. Be.

* ÉCOLE ET IMMIGRATION » sur FR 3.

L'émission « Ensemble aujourd'hui », diffusée chaque dimanche par FR 3, sera consacrée le 31 janvier de 9 heures à 10 h 30 aux enfants d'immigrés à l'école. Elle comprendra des reportages et un débat auquel doivent participer MM. Michel Hannoun, député (RPR) de l'Isère, auteur du rapport sur « L'état du racisme et des discriminations en France », Bernard Charlot, directeur du département de sciences de l'éducation à l'université Paris-III, Lamine Mouldia, instituteur à Paris, et Michel Yahiel, directeur du Fonds d'action sociale.

La LIBRAIRIE du Monde
AVEC LA PROCURE

FAITES VOUS LIVRER TOUS LES LIVRES CITÉS PAR LE MONDE
36.16 TAPEZ LM16

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique
Permanence télex
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12
66 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

FEVRIER : UNE RENTREE DE PLUS, UNE CHANCE DE PLUS.

CONCOURS D'ENTREE : 25 février 1 et 8 mars 1988

1^{re} année: Cycle accéléré Enseignement pluridisciplinaire — Stage d'initiation.
2^e année: 2 options au choix: Marketing ou Finances — Stage évolutif.

3^e année: Exclusivité ESIAE: Formation en alternance Ecole/Entreprise. Londres ou Madrid ou Trèves (5 mois). Synthèse de la formation en alternance/Paris.

4^e année: Spécialisations: Banque-Bourse; Vente et Négociation Internationale; Publi-promotion; Création d'entreprise; Stage pré-emploi 4 mois. Ouverture vers le MBA.

Conditions d'admission: Bac + concours d'entrée. Financement total des études.

46.51.51.26

LECOLE DES MANAGERS
Ecole Supérieure Internationale d'Administration des Entreprises
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur Commercial
43, bd Eisenhower 75014 PARIS 13, rue des Augustins 69002 LYON
Tél.: 46.51.51.26 14.76.27.92.90

DU 26 JANVIER

REAO

ORLES

JOURNÉE CHEZ TO

Le Monde CAMPUS

Sondage : les étudiants lyonnais jugent leurs universités

LES étudiants lyonnais sont plutôt satisfaits de l'enseignement qu'ils reçoivent et de l'ambiance qui règne dans leur établissement. Mais ils ne se sont pas des locaux ni des équipements (amphis, salle de TD, labos et services administratifs, restaurants, sociétés), à l'exception des bibliothèques.

L'avenir leur paraît incertain : la moitié seulement pensent que leur diplôme leur permettra de trouver un travail dans la région et ils ont choisi leur discipline davantage pour son intérêt que pour des débouchés professionnels.

Telle est l'impression générale qui se dégage du sondage effectué par SCP Communications pour *Le Monde* auprès des étudiants lyonnais. Mais cette impression recouvre des différences sensibles entre les établissements — et en particulier entre Lyon-I (sciences, médecine) d'une part, Lyon-II (lettres, sciences humaines) et Lyon-III (droit-lettres), d'autre part.

Les étudiants de Lyon-I sont certainement les plus contents de leur sort. Ce sont eux qui mettent la meilleure note à leur université : 6,15 sur 10, contre 5,47 pour Lyon-

III et 5,21 pour Lyon-II. Les étudiants de Lyon-I sont les plus nombreux à porter un jugement positif sur la qualité des cours et l'ambiance au sein de l'université. La majorité d'entre eux sont satisfaits des amphis, des salles de TD, de l'état du campus et des services administratifs. S'ils sont plus partagés sur l'équipement technique (informatique, laboratoires...), leur jugement sur ce point reste toutefois bien meilleur que dans les universités littéraires.

Ils ont moins d'inquiétude face à l'avenir que leurs camarades : la moitié pensent que leur discipline débouche sur un emploi sûr, et 57 % espèrent trouver du travail dans la région. Il est vrai que 60 % ont déjà effectué un stage en entreprise. Lorsqu'on demande aux étudiants jusqu'où ils seraient prêts à payer leurs études, ceux de Lyon-I mettent la barre le plus haut : 2 087 F, alors que la moyenne pour les trois universités se situe à 1 836 F.

Parmi les scientifiques, les étudiants de l'INSA (Institut national des sciences appliquées) sont dans une situation nettement plus favorable encore. Sélectionnés sur dossier après le baccalauréat, ils préparent en cinq ans un diplôme d'ingénieur. Un tiers d'entre eux ont choisi cet

Les médecins et les scientifiques satisfaits. Les littéraires et les juristes mécontents. Une ville bien équipée, mais peu accueillante.

établissement en raison de sa réputation. Leur confiance dans le diplôme est très grande : plus de 70% l'estiment « prestigieuse » et plus de 80 % pensent qu'il leur permettra de trouver un emploi sûr dans la région. Les étudiants de l'INSA sont ceux qui seraient prêts à payer pour leurs études le prix le plus fort : 2 860 F en moyenne.

Presque tous trouvent leurs cours « intéressants », « actualisés » et « utiles ». Sur le plan matériel, leurs réactions sont toutefois plus nuancées : s'ils sont très satisfaits de l'équipement technique, des réserves apparaissent concernant les amphis, les salles de bibliothèque, les services administratifs ou l'ambiance (même si les opinions favorables l'emportent largement), et ils sont franchement mécontents de l'état du campus, de la cité et du restaurant universitaires. Ces points d'ombre expliquent sans doute que la note globale obtenue par l'INSA (6,19) ne soit guère plus élevée que celle de Lyon-I.

L'un des intérêts de cette enquête était évidemment d'apprécier s'il existait une différence d'image, auprès des étudiants, entre les deux universités littéraires et juridiques concurrentes : Lyon-II et Lyon-III. Globalement, la différence est minime, à en juger sur la note : 5,47 pour Lyon-III, 5,21 pour Lyon-II. Mais l'analyse des réponses fait apparaître en réalité des variations sensibles, qui permettent de dégager un profil propre à chaque établissement.

Les différences de sensibilité politique qui avaient été à l'origine de la sécession des deux établissements en 1968 sont toujours présentes, puis-

que 6 % des étudiants de Lyon-III (considérés comme plus à droite) et 8,5 % de ceux de Lyon-II reconnaissent que cette considération a joué dans leur choix.

Une connotation « de gauche » apparaît chez les étudiants de Lyon-II, à travers leurs réponses à certaines questions : ils sont plus nombreux à trouver « utiles » les syndicats étudiants ou à être hostiles à la sélection.

Le choix de Lyon-II est plus souvent attribué à des données objec-

tives : le fait que la formation envisagée n'existait que là, ou encore la proximité géographique ; celui de Lyon-III, à des considérations plus subjectives : la présence d'amis ou de parents et la notoriété de l'établissement.

Le jugement sur la qualité de l'enseignement est légèrement plus favorable à Lyon-III, de même que celui sur la valeur professionnelle des diplômés et la possibilité de trouver du travail dans la région. C'est sans doute pourquoi les étudiants de Lyon-III seraient prêts à payer des droits de scolarité plus élevés que ceux de Lyon-II : 1 965 F contre 1 445 F. (Mais cet écart peut aussi s'expliquer par une différence sociale de recrutement entre les deux universités ou par la présence des juristes, traditionnellement

moins pessimistes sur leur avenir, à Lyon-III.) Les deux établissements se heurtent à des difficultés assez considérables sur le plan matériel et psychologique. Les étudiants de Lyon-II sont extrêmement mécontents (à plus de 80 %) de l'état général de leur université. La proportion des insatisfaits dépasse 60 % pour le campus, l'équipement technique, les services administratifs et le restaurant universitaire, et 75 % pour les salles de TP et les amphis. Toutefois, cette grogne sur les conditions de vie n'entraîne pas trop leur moral, puisque 60 % d'entre eux trouvent l'ambiance de leur université sympathique.

Il n'en va pas de même à Lyon-III, où l'insatisfaction sur les locaux — bien que réelle — n'atteint pas les mêmes sommets, mais où plus de la moitié des étudiants se disent mécontents de l'ambiance.

Les étudiants de Lyon-II s'imaginent plutôt fonctionnaires — notamment enseignants — alors que ceux de Lyon-III se voient cadres supérieurs dans le privé ou exerçant une profession libérale.

FREDÉRIC GAUSSEN.

[Les tableaux et les résultats complets de ce sondage sont publiés dans nos éditions Rhône-Alpes de ce jour.]

Vivre à Nantes, travailler à Lyon...

UN sondage analogue ayant été réalisé pour *Le Monde* parmi les étudiants de Nantes en décembre 1987, il est intéressant de comparer les impressions des Lyonnais avec celles de leurs camarades bas-bretons. D'une façon générale, la comparaison est nettement à l'avantage de Nantes. Pour l'enseignement, il y a sensiblement plus de « très satisfaits » à Nantes qu'à Lyon (25 % contre 15 %). Mais si les cours sont jugés plus « intéressants » à Nantes, ils sont plus « actualisés » à Lyon.

Tous les jugements sur la vie universitaire (ambiance, état des amphis, des salles de TD, du campus, des laboratoires, des services administratifs, des restaurants et des cités) sont favorables à Nantes. Seules les bibliothèques obtiennent un meilleur score à Lyon. Si les Nantais font davantage que les Lyonnais confiance à la valeur professionnelle de leur diplôme, ils sont moins nombreux (40 % contre

50 %) à penser qu'ils pourront trouver un travail dans leur région. Il est vrai qu'ils sont aussi moins nombreux (43 % contre 50 %) à avoir fait un stage en entreprise.

Ces différences entre les deux populations s'expliquent sans doute en partie par les jugements portés, de part et d'autre, sur les villes. Lyon est perçue par les étudiants comme une cité « moderne », « culturelle », « bien équipée », ayant « de l'avenir » — mais peu « sûre » et peu « accueillante » — alors que Nantes est « agréable » et « accueillante », mais « en crise » et moins bien équipée. Ainsi, à travers cette confrontation, ce sont deux univers inversés qui se profilent : d'un côté le dynamisme urbain et une modernité un peu inhumaine, de l'autre la qualité de la vie et un bien-être malheureusement menacé...

(*) Voir le supplément « Nantes ville au futur » dans *Le Monde* du 17 décembre 1987.

Un procès inutile

Si presque tous les étudiants ont entendu parler du procès Barbie, leur appréciation sur cet événement est assez négative. Plus de la moitié pensent qu'il n'a pas été utile et qu'il ne leur a rien appris. Il a été jugé utile davantage par les femmes et les étudiants les plus jeunes. Mais seuls les étudiants de l'INSA, les littéraires du troisième cycle, considèrent, en majorité, qu'il leur a appris quelque chose.

A votre avis, ce procès a-t-il été :	Personnellement, vous a-t-il appris ou apporté quelque chose ?
très utile 13 %	Oui 40,1 %
utile 31,6 %	Non 53,9 %
pas utile 34 %	Ne se prononcent pas 6 %
pas du tout utile 19,2 %	
sans opinion 2,2 %	

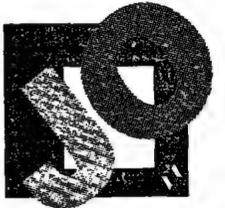
Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de six cent trente étudiants des universités Lyon-I, Lyon-II, Lyon-III et INSA, représentatifs de l'ensemble des étudiants lyonnais par université, discipline et cycle d'étude. Cet échantillon a été établi par la méthode des quotas à partir des statistiques fournies par les universités. Les interviews ont eu lieu dans les différents établissements universitaires lyonnais, les 5, 6 et 7 janvier 1988.

DU 26 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER

RENAULT ORGANISE LES J.O.

JOURNÉES OCCASIONS

CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES RENAULT



CRÉDIT TOTAL

Crédit total pour les véhicules d'occasion Garantie OR et Garantie OR Privilège de moins de 3 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC, SA au capital de F.321 490 700 27-33, Quai Le Gallo 92512 Boulogne Cedex RCS Nanterre B 702 002 221.

CRÉDIT LIBERTÉ

Payez votre 1^{ère} mensualité 60 jours après la livraison sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC, SA au capital de F.321 490 700 - 27-33, Quai Le Gallo 92512 Boulogne Cedex RCS Nanterre B 702 002 221.

REPRISE 5000^F

Pendant les J.O., RENAULT reprend votre véhicule aux meilleures conditions. Par exemple, pour tout achat d'une voiture d'occasion marquée d'un point rouge, reprise 5 000 F minimum de votre ancien véhicule, quel que soit son état, si vous le possédez au moins depuis 6 mois.

GARANTIES - CHOIX

Un immense choix d'occasions Garantie OR. Garantie 6 mois pièces mécaniques et main-d'œuvre, kilométrage illimité dans toute la France et Garantie OR Privilège qui, en plus de la Garantie OR, bénéficie de 6 mois de garantie supplémentaire sur le moteur, la boîte, le pont et d'un ensemble de services hors pair.

هكذا من الامم

Le Monde
DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.



PROGRAMMES DE STANDING

Des maisons et des appartements proches des centres ville, d'architecture personnalisée, déjà conçus pour l'an 2000.

Des idées simples mais qui orchestrées par de vrais professionnels de l'immobilier mènent à un succès grandissant (49 nouveaux programmes en 87, 81 nouveaux programmes en 88) que nous voulons intensifier en créant le poste de

DIRECTEUR FONCIER
- PARIS -

Rattaché au Directeur Général, ce grand spécialiste du foncier en région parisienne intervient très en avant des opérations de grande envergure qu'il apporte. Il en assure le montage avant d'en confier la réalisation aux directeurs régionaux concernés, ou les négocie éventuellement auprès de partenaires extérieurs.

Merci d'adresser candidature manuscrite à notre Conseil ADIAL (sous référence 8514), 27 rue Talbot 75009 Paris, qui garantira le plus totale discrétion.

Marignan Immobilier
GROUPE MAISON FAMILIALE

1992 C'EST DEMAIN. NOTRE CLIENT, IMPORTANTE CHARGE D'AGENTS DE CHANGÉ PARISIENNE S'Y EST DÉJÀ PRÉPARÉE EN FORMALISANT DES ACCORDS AVEC UN GRAND GROUPE BANCAIRE ANGLO-SAXON.

Pour favoriser la croissance prévue de ses activités et développer les liens avec ce groupe, il crée le poste de

Financial Controller

Rattaché au Comité Exécutif, responsable de l'organisation des systèmes comptables et du contrôle de gestion, le Contrôleur devra en particulier mettre en place le reporting, assurer la supervision et la coordination entre les services comptabilité, caisse espèces, caisse titres, prendre en charge les aspects administratifs, juridiques et fiscaux.

Agé de 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, bilingue anglais, vous avez une solide expérience de la mise en place de systèmes comptables et d'outils de gestion dans un cabinet d'audit international et/ou un groupe bancaire international. Une rémunération très attractive sera offerte à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V.), sous la référence 801.01-M à Monsieur HERBET, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Directeur Adjoint au P.D.G.
FUTUR DIRECTEUR GENERAL

La C.P.C. Compagnie pour la Communication, constituée d'un ensemble d'entreprises moyennes, continue à développer une stratégie de croissance dans le domaine du carton et de l'impression continue. La Direction Générale cherche à s'adjointre un Directeur chargé de gérer les unités de fabrication sur les plans humain, technique, commercial et financier. Associé au niveau du groupe, membre du Comité de Direction, il participe au challenge de la stratégie innovante de développement (nouvelles technologies...)

Agé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur, complétée par un diplôme en gestion des entreprises, ce cadre aura acquis une expérience dans le secteur de l'imprimerie et du Cartonnage pliant ainsi qu'une maîtrise des connaissances en Arts graphiques. Les perspectives d'évolution sont liées au développement du groupe et devraient aboutir à la Direction Générale d'une des sociétés du groupe. Le poste est basé à NEVERS. Le salaire est fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manus., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 5040/M à J.P. MENASSIER, Sélé-CEGOS, 204, Rond Point du Pont-de-Sèvres 92516 BOULOGNE Cedex.

céte
CEGOS

LE MONDE DIRIGEANTS

L'opportunité offerte aux entreprises d'accélérer les recrutements de leurs dirigeants.

Pour tous renseignements contactez :

LE MONDE PUBLICITÉ, département Communication-Emploi.
Tél. : 45-55-91-82.

Le Monde
INTERNATIONAL

SANDOZ has an opening for a

FINANCE DIRECTOR
in its Affiliated Company in Pakistan.

The main responsibilities of this position are :

- to head the Finance and Administration Division,
- to manage foreign exchange operations,
- to supervise the logistics of all the Divisions,
- to manage the accounts department,
- to supervise the working capital,
- to carry out controlling activities,
- to coordinate the periodic reporting and the yearly budgeting of the whole Company.

We expect candidates with the following qualifications :

- personality with initiative, creativity and the ability to communicate,
- university degree in economics or business administration,
- practical experience in banking or industry,
- fluency in English and German,
- age group 30-45.

We offer a remuneration commensurate with the position and fringe benefits as usual for Pakistan. If interested please apply in writing with educational and previous career details to :

SANDOZ

SANDOZ Ltd. - Group Personnel Office (ref. 2201)
P.O. Box - CH-4002 BASLE

Tel. : 061/24 42 72 (Mr H. Kichenmann)
061/24 56 95 (Mr H.P. Kapp)

Autriche

JEUNE DIRECTEUR DE FILIALE

Cette Entreprise française est l'une des premières dans son domaine : les services énergétiques. La qualité de ses interventions de maintenance et d'exploitation d'installations thermiques et frigorifiques ainsi que ses compétences en gestion d'énergie sont particulièrement reconnues en France mais aussi dans un grand nombre de pays où l'Entreprise est présente par l'intermédiaire de filiales.

Après la période nécessaire à son intégration et à sa formation, ce collaborateur prend en charge le développement de cette filiale sur les plans commercial, économique, technique et humain. Il est assisté d'une petite équipe de cadres et techniciens.

Ce poste - basé à Vienne - s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur commercial/gestion ou ingénieur d'environ 30 ans. Il possède une expérience de 3/5 ans de la conduite de projets d'investissement dans les domaines proches des services industriels, de la construction ou de l'ingénierie. Cette expérience - vécue en France ou à l'étranger - lui a permis d'exercer des responsabilités d'animateur, de négociateur et de gestionnaire.

La pratique courante de l'allemand est nécessaire.

Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution à l'étranger ou en France sont de nature à intéresser une personnalité à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 9/285 P à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
19, rue de Berni - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

THE EUROPEAN ORGANISATION FOR THE SAFETY OF AIR NAVIGATION EUROCONTROL

requires for its BRUSSELS HQ

EXPERT - DEBT RECOVERY & CREDIT CONTROL
(post AA/47)
(M.-F., AGE : 27-35)

FUNCT. : Control and recovery of outstanding receivables. Analysis of aged debtor lists and reporting. Identification and implementation of EDP assisted procedures.

QUALIF. : Univ. degree in Economics or equiv. educ. degree. Sound knowledge of Finance and prof. exper. in Credit Control (inc. related EDP procedures) gained with Intl. Comp. in either Commerce/Banking/Insurance or Law Sector. Excell. oral and written expr. in either English or French. Good knowledge of other languages an advantage. Dynamism/Imagination/initiative.

Completed application forms must be obtained before 18-02-88 at the very latest, ref. « POST AA/47 », by EUROCONTROL, PFI, rue de la Loi-72, B-1040 BRUSSELS.

CADRE COMMERCIAL (AFRIQUE DE L'OUEST)

Important groupe français recrute pour ses installations en Afrique, un **DIPLOMÉ D'ÉCOLE DE COMMERCE** ayant l'expérience du **COMMERCE INTERNATIONAL** (parlers anglais courant). Salaire important + avantages sociaux + déplacements Europe et Amérique.

Téléphone au 89-36-83 ou écrire sous réf. 941 au **CABINET BLOQUE** S.P. 3007 84019 MARCY CÉDEX.

Société française implantée à MADAGASCAR recrute

SON DIRECTEUR D'EXPLOITATION

35 ans minimum. Expérience de gestion minière et agricole exigée. Ecr. PMA, 105 bis, rue de Rennes, 75008 PARIS.

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza un concurso de méritos reservado a nacionales españoles (m / f) para 23 puestos de

ADMINISTRADORES PRINCIPALES
COM / A / 619 (m / f)

(formación universitaria indispensable, 12 años de experiencia profesional post universitaria).

Para los detalles solicitar el anuncio de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tél. : 02 / 235.11.11.

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza um concurso documental reservado a nacionais portugueses para o preenchimento de 4 lugares de

ADMINISTRADORES PRINCIPAIS
COM / A / 620 (m / f)

(formação universitária indispensável, 12 anos de experiência profissional pós-universitária).

Para mais informações peça o aviso de concurso a:

صكنا من الاجل

سكن في الامم

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

FILIALE D'UN GRAND GROUPE DE L'HOTELLERIE ET DES SERVICES... INSPECTEURS GESTIONNAIRES

Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau recherche un CONSEILLER EXPORTATION

Banque internationale Paris-6 RECHERCHE CADRES COMMERCIAUX/GESTIONNAIRES

Le Monde INTERNATIONAL

Europäisches Patent Office européen Patent Office... L'OFFICE EUROPEEN DES BREVETS

L'IMMOBILIER

appartements ventes... 1er arrdt RUE ST-HONORE, 5e arrdt RUE DE BERRY, 18e arrdt RUE ORDENER

appartements achats... SERGE KAYSER (1) 43-29-66-60, CABINET DOLEAC, IMMO MARCADET

Bayerische Rück Assureur Responsabilité Civile ou Juriste/Economiste (H/F)

appartements ventes... 15e arrdt RUE POISSIN, 17e arrdt RUE MARIOT DANS N.P.

locations non meublées offres... Paris, Province, Locations meublées demandées

Propriétés... 17 KM DREUX SUD, châteaux, bureaux

Locations non meublées... Paris, Province, Locations meublées demandées

L'AGENDA... Bijoux, Gastronomie, L'ARISTOCRATE, Instruments de musique

Vertical text on the right edge of the page, including 'La Ban' and 'M. Takeshi'.

SOMMAIRE

■ Divers signes laissent à penser que l'Europe est à la veille de pas décisifs dans la direction de la coopération monétaire (lire page 28). ■ Le rapport du Conseil économique et social sur la recherche en Europe dénonce les retards européens et les graves carences françaises (lire page 28). ■ A l'occasion de la réunion de son Comité national, la CGT évoluera la position que doit prendre la confédération dans l'élection présidentielle (lire page 29). ■ Alors que les banques françaises refusaient jusqu'à maintenant les conditions mises par la Banque de Chine au développement de leurs opérations à Pékin, le Crédit agricole serait disposé à les accepter (lire ci-dessous).

La Banque de Chine fait jouer la concurrence entre les banques françaises

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a remis, le 25 janvier, au vice-premier ministre chinois, M. Was Li, un message de M. Jacques Chirac invitant le chef de gouvernement chinois, M. Li Peng, à se rendre en visite officielle en France. Le message mettait également l'accent sur le souhait de la France de se voir confier le projet de construction d'une ligne de métro à Shanghai, première phase d'un vaste plan de transport souterrain dans la grande cité de Chine orientale. M. Méhaignerie achevait, mercredi 27 janvier, ses consultations avec les responsables des ministères techniques chinois à Pékin, avant de prendre l'avion pour Shanghai.

PÉKIN
de notre correspondant

La Banque de Chine compte peut-être Marx et Léine parmi ses clients, elle n'en est pas moins parfaitement au fait des mécanismes et combine

de ses interlocuteurs capitalistes. Pour l'avoir sous-estimée, les banques françaises qui traitent habituellement avec elle risquent de perdre la moitié de leurs bénéfices en Chine.

L'histoire commence en 1985. Pékin informe les principales banques françaises qui ont des affaires en Chine qu'il n'est plus question d'emprunts autres que mixtes avec une garantie de l'Etat pour financer les achats chinois à l'étranger. Le tout montage financier, quelque 40 % des emprunts en prêts soit à 2 % environ. Cette enveloppe exacte est négociée annuellement entre les gouvernements. Le reste du « crédit acheteur » est négocié par un pool de banques avec la Banque de Chine. On tombe, en 1986, d'accord sur une commission de 0,3 % pour toute affaire traitée en Chine par les banques françaises.

Dans le même temps, la filiale française de la Banque de Chine commence à entrer en participation dans la plupart de ces affaires, ce qui lui permet d'acquiescer une connaissance de l'intérieur des accords entre banques. Celles-ci, en règle générale, préfèrent échanger informations et « tuyaux » et s'associer sur des gros contrats, de façon à

limiter les risques que chacune encourt. Si favorable que soit la réputation de la Chine dans les ratings bancaires, cela se pratique couramment dans les affaires avec Pékin. En s'infiltrant dans ce processus, la Banque de Chine devient partie prenante d'une « transparence bancaire » qu'elle va faire jouer à son avantage.

Coop de Jarnac

Fin 1987, les banques françaises sont mises au pied du mur. La Banque de Chine leur réclame, sur toute nouvelle affaire, un dessous-de-table représentant la moitié des commissions qu'elles touchent de par l'accord de 1986. Les quatre banques les plus concernées se consultent et décident de refuser le chantage. « Vous cédez », leur répond-on à Pékin. Sûres d'elles, leur même de banquiers ayant participé aux pourparlers, les banques françaises font la sourde oreille.

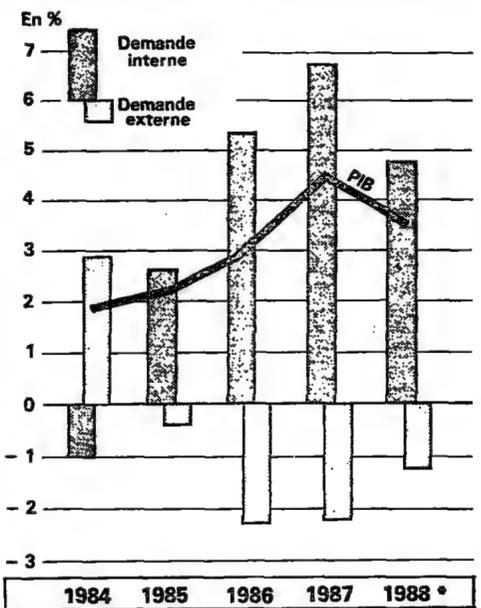
C'est alors que Pékin lance son coup de Jarnac. Le Crédit agricole, qui ne dispose pas d'affaires en Chine, est approché, se voit offrir 0,15 % de commission sur celles que la Banque de Chine lui apportera. Aubaine pour une banque si particu-

lière, qui dispose de liquidités bien supérieures à celles des banques d'affaires et voit là une excellente occasion de percer sur le marché chinois. Des sept banques françaises représentées à Pékin, le Crédit agricole y dispose du dispositif le plus léger. « C'est la seule banque que nous n'avions pas pensée à associer à nous front uni face à la Chine. C'est un coup imparable », confie un des banquiers français ainsi « doublés » par Pékin. Un autre avoue : « Le Crédit agricole avait déjà cassé le marché à Hongkong ».

Mais ici, quel symbole ! La finance payenne française, subitement bras-dessus bras-dessous avec un pays fort de huit cent millions de paysans pour faire plier les banquiers des villes intranquilles... Une intransigence qui vit vraisemblablement ses dernières heures. On ne donne plus cher désormais du pacte de 1986 dans les milieux bancaires français traitant avec Pékin. Le hasard des calendriers de négociations a voulu que l'épisode-clé de cette partie de bras-fer se déroule tandis que M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, séjourne à Pékin afin d'y relancer les affaires économiques franco-chinoises. Il en a, paraît-il, souri.

FRANCIS DERON.

L'évolution du produit intérieur brut espagnol



L'OCDE juge positives les conséquences de l'adhésion de Madrid à la Communauté européenne

« Assez impressionnant » : ce jugement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur l'évolution de la conjoncture espagnole, ces deux dernières années, est assez inhabituel pour être souligné. Dans leur rapport sur l'Espagne, les experts du château de la Muette attribuent la double réussite de Madrid — une forte croissance de 4,5 % en 1987 appelée à ne diminuer que légèrement pour représenter 3,5 % cette année et une réduction sensible de l'inflation (5,5 % en 1987 contre 8,8 % en 1986 et 11,3 % en 1984) — à deux phénomènes : le resserrement de la politique monétaire accompagné d'une « conception plus réaliste de la politique industrielle », et l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

Cette adhésion qui inquiétait nombre d'Espagnols se révèle pour le moment très positive pour le pays. La réduction des droits de douane et l'entrée massive des produits étrangers ont provoqué une poussée de 19 % du volume des importations en 1986 et en 1987. Une flambée qui a atteint 30 % pour les produits manufacturés et qui explique la détérioration du commerce extérieur : un déficit de 12,5 milliards de dollars l'an dernier, deux fois plus qu'en 1986. Cette dégradation n'inquiète pourtant guère les auteurs du rapport. Accentuée par la contraction des marchés traditionnels à l'exportation, l'Amérique latine, les pays de l'Est, — cette évolution a permis, dans un premier temps, de peser sur les prix à la consommation et assurera à l'avenir de nouveaux débouchés grâce à la modernisation et au développement de l'appareil industriel.

Afflux spectaculaire de capitaux étrangers

L'afflux « spectaculaire » de capitaux étrangers en est l'une des illustrations. Prises de participations dans des entreprises espagnoles, renforcement des fonds propres de filiales en Espagne, nouveaux investissements directs, les entrées nettes de capitaux étrangers pourraient avoir atteint, en 1987, 9 milliards de dollars, soit 3,25 % du produit intérieur brut. Intéressés au premier chef par l'automobile, les produits métalliques, les machines et l'outillage ainsi que par le matériel de transport, ces investisseurs étaient essentiellement européens : la part des investissements directs des pays de la CEE est ainsi passée de 48 % en moyenne en 1985 à 65 % en 1986 et sans doute plus l'an dernier. Ce bouillonnement, renforcé par une forte consommation intérieure, en hausse de 4,6 % en 1987, assurera une solide base de croissance en 1988. Accru par l'allègement de l'impôt, le revenu réel des ménages devrait augmenter de près de 4 %.

SUÈDE

Menace de lock-out dans l'industrie

La Fédération suédoise des industries mécaniques (VF) a déposé, en début de semaine, un préavis de lock-out concernant 50 000 adhérents de la Confédération des cadres et techniciens de l'industrie (SIF), dont plus de 42 000 membres observent depuis une semaine une grève illimitée pour obtenir une augmentation salariale de 6 %. Revendication ramenée à 4 %.

La grève des cadres et techniciens de l'industrie a déjà pour conséquence d'affecter sensiblement la production des plus importantes entreprises du pays, telles que Volvo et Saab-Scania, SKF (roulements à billes), Ericsson (télécommunications), ou encore ASEA-Brown Boveri (électromécanique). La détérioration du climat social a fait baisser la Bourse de Stockholm mardi.

La nouvelle session parlementaire japonaise

M. Takeshita s'engage à faire adopter la réforme fiscale

TOKYO
de notre correspondant

Au cours de son discours inaugural lors de la nouvelle session parlementaire, le lundi 25 janvier, M. Takeshita a déclaré qu'il se consacrerait « corps et âme » à la réalisation d'une réforme fiscale en profondeur, qu'il considère comme l'impératif le plus urgent auquel est confronté le Japon. Pour sa part, le ministre des finances, M. Miyazawa, a affirmé à la même occasion qu'une telle réforme était « inévitable » pour un pays qui doit faire face à un problème sérieux de vieillissement de sa population et entend s'internationaliser : il est urgent d'éliminer les inégalités fiscales existantes et de créer un système plus adapté aux attentes des partenaires économiques du Japon, a déclaré, en substance, le ministre.

Serpent de mer, la réforme d'un système fiscal qui date de l'occupation américaine est un problème sur lequel ont échoué en 1979 le gouvernement

Chambre basse afin que les Japonais puissent se prononcer directement sur ce problème.

Le gouvernement et la majorité semblent vouloir agir par étapes. Dans un premier temps, serait proposée simplement une révision des taxes sur les alcools, afin de faciliter le vote du budget 1988 (qui doit entrer en application le 1^{er} avril, en laissant dans la vague la question d'une TVA. Un projet de réforme globale serait, en revanche, soumis au Parlement en mai, à un moment où l'opposition ne pourrait plus paralyser aussi efficacement que l'année dernière le travail parlementaire : le budget fut bloqué pendant des semaines par le boycottage de la session par les partis d'opposition.

Bien que des différences existent, les partis d'opposition sont quasiment unanimes à l'égard de l'introduction d'une TVA. Ils estiment que l'opinion publique partage leur point de vue et que cette question peut constituer une chance de mettre en échec la majorité. Cependant, des divergences se font

par étapes

M. Takeshita est en meilleure position que ses prédécesseurs pour tenter une troisième fois de faire adopter par le Parlement une réforme du système fiscal nippon. Mais il est vraisemblable que, cette année encore, cette question dominera la vie politique japonaise.

L'opposition, en faisant un cheval de bataille, demande une dissolution de la

jour au sein du « front » des opposants des sociaux-démocrates, le troisième parti d'opposition, donne des signes de fléchissement.

Si, comme le conseillent les stratèges politiques du PLD, le gouvernement commence par diminuer l'imposition sur les revenus et à introduire que par la suite sa TVA, la réforme pourrait passer sans trop de difficultés. Les partis de gauche sont certes jusqu'à présent unis dans leur opposition à la réforme mais ils ne présentent guère d'alternative. Le gouvernement tend, quant à lui, à présenter sa nouvelle tentative comme celle de la dernière chance : si la réforme fiscale n'est pas réalisée au cours de cette année, elle devra attendre la fin du siècle, a récemment déclaré M. Miyazawa au cours d'une conférence de presse. Cette réforme sera en tout cas un test de l'habileté de manœuvrier de M. Takeshita.

PHILIPPE PONS.

REPÈRES

Budget

Aggravation du déficit aux Etats-Unis

Le déficit budgétaire américain s'est élevé, en décembre, à 23,88 milliards de dollars, contre 12,22 milliards en décembre 1986, a indiqué mardi 26 janvier, le département du Trésor. Au total, depuis le début de l'année fiscale (1^{er} octobre), le déficit budgétaire cumulé atteint d'ores et déjà 80,39 milliards de dollars. Sur les trois premiers mois de l'année fiscale 1988-1987, le déficit n'était que de 64,59 milliards de dollars. Ces données traduisent une dégradation dans l'exécution budgétaire. On rappelle que le déficit budgétaire de l'année fiscale 1987 avait été de 148,01 milliards de dollars.

Croissance

Forte progression des commandes de biens durables

Les commandes de biens durables reçues par les entreprises américaines ont fait un bond de 8,7 % en décembre, enregistrant leur plus forte progression mensuelle en quinze mois, a annoncé mardi 26 janvier le département américain du commerce. L'augmentation de décembre fait suite à une hausse de 0,1 % en novembre et s'explique, pour les trois-quarts, par un important gonflement des commandes d'avions civils.

Investissements

Record pour les Japonais à l'étranger

Les investissements directs japonais à l'étranger ont atteint le montant record de 22,3 milliards de dollars au cours de l'année budgétaire 1987 — qui s'est terminée en mars 1987 — soit une hausse de 82,7 % par rapport à l'année précédente. C'est la première fois que les investissements japonais à l'étranger dépassent les 20 milliards de dollars par an, souligne le JETRO — l'organisation japonaise du commerce extérieur — dans son rapport annuel. Cette forte augmentation est due à la hausse du yen par rapport au dollar et à l'assouplissement des législations sur l'investissement étranger dans plusieurs pays de développement.

Production industrielle

+ 4 % pour le Japon en un an

La production industrielle au Japon a augmenté de 1 % en décembre 1987 par rapport à novembre. En un an (depuis décembre 1986), la hausse a été de 4 %.

VILLE DE STRASBOURG
Bureau des adjudications
Avis d'appel de candidatures
Maître d'ouvrage : Ville de Strasbourg

- OBJET DU CONCOURS :** Etude de mise en valeur du secteur des anciens abattoirs (36 870 m²) comprenant :
 - un parking public souterrain de 1 000 places ;
 - un musée d'art moderne d'environ 10 000 m² avec espace muséal extérieur ;
 - un marché couvert et fermé ;
 - construction(s) à usage majoritaire de bureaux ;
 - réaffectation de l'ancienne prison Sainte-Marguerite.
- NATURE DU CONCOURS :** Concours avec appel d'offres restreint après sélection de six équipes sur dossier.
- RÉMUNÉRATION :** Les six équipes qui seront admises à concourir recevront, à l'issue de la consultation, une indemnité forfaitaire (150 000 FF modulable).
- CONTENU DE LA MISSION :** Etude de mise en valeur globale du terrain des Anciens Abattoirs sur le plan urbanistique, architectural et financier.
- DOSSIER DE CANDIDATURE :** La compétition est ouverte à des équipes constituées d'au moins un urbaniste, un architecte, un paysagiste, un monteur d'opérations.
- JUSTIFICATIONS A PRODUIRE :** Les candidats justifient leurs qualités et capacités par un dossier de compétences, références et moyens de chacun des membres de l'équipe.
- DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :** Sous pli portant l'objet de l'appel de candidatures par envoi postal en recommandé ou déposé le 26 février 1988 à 10 heures au secrétariat général de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg, bureau 865, 1, place de l'Etoile à Strasbourg. Les plis acheminés par voie postale devront porter l'adresse suivante : CENTRE ADMINISTRATIF, secrétariat général, BP 1048-1050/F 67070 STRASBOURG Cedex.
- RENSEIGNEMENTS :** Peuvent être obtenus sur demande écrite à la même adresse. (Tél. : 88-90-90-90, poste 8289.)
- DATE D'EMPLOI DE L'AVIS POUR LA PUBLICATION :** 15 janvier 1988.

سكننا من الاجل

ÉTRANGER

Rencontre avec le président de la Bundesbank

Les paradoxes d'une banque centrale européenne

(Suite de la première page.)

Le statut de cette dernière eût-il été modifié dans ce sens qu'aujourd'hui les négociations monétaires avec l'Allemagne fédérale se présenteraient psychologiquement sous un jour beaucoup plus favorable.

Le paradoxe européen peut se résumer de la façon suivante : si l'Europe est capable d'affirmer une certaine identité monétaire face à l'envahissant dollar, le mark y est certainement pour beaucoup. Si une gestion rigoureuse n'existait pas en Allemagne fédérale capable d'assurer une quasi-stabilité des prix, fondement de la force du DM, il est probable que les monnaies européennes seraient déjà plus ou moins absorbées dans la zone dollar. Bornons-nous à constater que l'évolution des prix en France, en Italie, en Grande-Bretagne depuis une vingtaine d'années est beaucoup plus proche de celle des Etats-Unis (souvent encore plus défavorable) que de celle de l'Allemagne.

Cependant, l'indépendance de la Bundesbank fait figure d'exception en Europe. Seule la RFA garantit à son institut d'émission une autonomie authentique. Il s'agit là beaucoup plus que d'une simple disposition constitutionnelle. On peut parler d'une véritable doctrine nationale dont on doit tenir compte à Paris. Si tous les efforts de la diplomatie française visent en définitive à fixer la République fédérale à l'Ouest, il convient de ne pas oublier qu'une des raisons pour lesquelles les Allemands s'y sentent rattachés, en dehors des raisons de liberté politique, tient à leur réussite économique et monétaire.

L'autonomie de la Bundesbank doit certainement beaucoup à la pensée d'un certain nombre d'économistes allemands qui ont inspiré les pères fondateurs de la République fédérale. Mais cette conception a aussi pour origine les exigences posées par les Alliés. Il fallait empêcher qu'un futur Etat allemand mette un jour la politique du crédit au service d'une nouvelle puissance militaire. Ce souci se conciliait avec l'idée largement répandue en Allemagne après les mésaventures hitlériennes que la monnaie instaure la liberté des citoyens. En définitive, l'autonomie vis-à-vis des institutions de Bruxelles, dont la Commission européenne, doit être au moins aussi grande que celle dont jouit la Bundesbank vis-à-vis du gouvernement fédéral de Bonn.

A Francfort, on ne badine pas avec cette idée d'autonomie. Il conviendrait de dépolitiser les affaires de changes, si bien que, à la limite, les ajustements monétaires devraient être laissés à la discrétion de la future autorité monétaire indépendante des pouvoirs politiques ! Si tant est que l'institution européenne envisagée serait dotée du pouvoir d'intervention, la question de la propriété des réserves de changes serait posée. Les gouvernements sont-ils prêts, se demande-t-on à Francfort, à se dessaisir d'une partie de leurs réserves en faveur de l'institution gérant l'ECU ou toute autre monnaie européenne ?

Un mot revient souvent, tant en France qu'en Allemagne fédérale et ailleurs, pour poser le problème du SME : celui-ci n'assurerait pas la symétrie entre les pays à monnaie forte et les pays à monnaie faible. Les Français sont, du reste, les premiers à reconnaître que, pendant longtemps, une telle symétrie n'était pas souhaitable dans la mesure où l'Allemagne et sa monnaie jouaient un rôle indispensable d'émulation, d'incitation : il fallait disposer en quelque sorte d'un modèle de stabilité pour amener les pays partenaires de la RFA à réduire leur taux d'inflation. Mais aujourd'hui une réforme du SME s'imposerait dans la mesure, précisément, où ce dernier a réussi en aidant notamment la France à diminuer son différentiel d'inflation avec sa voisine germanique.

Pour les Allemands, les résultats obtenus sont toujours pré-

dominés, de consigner dans un protocole la création de leur Conseil économique et financier. Le président de la Bundesbank a été surpris. Les journalistes allemands tout pareillement. Tel de nos confrères, à l'occasion de la conférence de presse donnée le 21 janvier à Francfort, posait la question au ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, qui venait de participer à la réunion du conseil d'administration de la Bundesbank : « Etes-vous absolument sûr que le nouveau traité avec la France ne limitera pas l'autonomie de la Bundesbank ? »

« Loin d'être contre le projet de création d'une banque centrale européenne et de l'unification monétaire de la Communauté, je pense au contraire que ces réalisations doivent être l'objectif final de nos efforts », confirme Karl-Otto Poehl, qui, à au cours des derniers mois, fait plusieurs déclarations dans ce sens. Cependant, le président de la Bundesbank pose un certain nombre de questions. La première est la suivante : à supposer que l'on veuille institutionnaliser le fonctionnement du SME, quel sera le degré de participation des pays qui ne remplissent que les obligations minimales du SME et, en particulier, se tiennent à l'écart du mécanisme liant les monnaies par des parités fixes ? La Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Grèce sont dans ce cas. Dans l'esprit des dirigeants de la Bundesbank, l'Italie fait partie également du nombre dans la mesure où un régime spécial beaucoup moins contraignant s'applique pour elle.

D'abord l'autonomie

La deuxième question découle de la première : si l'on veut renforcer l'ECU, est-il réaliste concevable que cette unité de compte soit, dans l'avenir, composée d'un panier de monnaies comprenant celles qui continuent à flotter, telles la livre sterling et les devises des pays cités ci-dessus ?

La troisième question est considérée comme la plus « cruciale » : de quel degré d'indépendance une institution monétaire européenne jouirait-elle ? Pour Karl-Otto Poehl, l'autonomie vis-à-vis des gouvernements, mais aussi des institutions de Bruxelles, dont la Commission européenne, doit être au moins aussi grande que celle dont jouit la Bundesbank vis-à-vis du gouvernement fédéral de Bonn.

A Francfort, on ne badine pas avec cette idée d'autonomie. Il conviendrait de dépolitiser les affaires de changes, si bien que, à la limite, les ajustements monétaires devraient être laissés à la discrétion de la future autorité monétaire indépendante des pouvoirs politiques ! Si tant est que l'institution européenne envisagée serait dotée du pouvoir d'intervention, la question de la propriété des réserves de changes serait posée. Les gouvernements sont-ils prêts, se demande-t-on à Francfort, à se dessaisir d'une partie de leurs réserves en faveur de l'institution gérant l'ECU ou toute autre monnaie européenne ?

Le sens des interventions

Un mot revient souvent, tant en France qu'en Allemagne fédérale et ailleurs, pour poser le problème du SME : celui-ci n'assurerait pas la symétrie entre les pays à monnaie forte et les pays à monnaie faible. Les Français sont, du reste, les premiers à reconnaître que, pendant longtemps, une telle symétrie n'était pas souhaitable dans la mesure où l'Allemagne et sa monnaie jouaient un rôle indispensable d'émulation, d'incitation : il fallait disposer en quelque sorte d'un modèle de stabilité pour amener les pays partenaires de la RFA à réduire leur taux d'inflation. Mais aujourd'hui une réforme du SME s'imposerait dans la mesure, précisément, où ce dernier a réussi en aidant notamment la France à diminuer son différentiel d'inflation avec sa voisine germanique.

Pour les Allemands, les résultats obtenus sont toujours pré-

dominés, de consigner dans un protocole la création de leur Conseil économique et financier. Le président de la Bundesbank a été surpris. Les journalistes allemands tout pareillement. Tel de nos confrères, à l'occasion de la conférence de presse donnée le 21 janvier à Francfort, posait la question au ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, qui venait de participer à la réunion du conseil d'administration de la Bundesbank : « Etes-vous absolument sûr que le nouveau traité avec la France ne limitera pas l'autonomie de la Bundesbank ? »

« Loin d'être contre le projet de création d'une banque centrale européenne et de l'unification monétaire de la Communauté, je pense au contraire que ces réalisations doivent être l'objectif final de nos efforts », confirme Karl-Otto Poehl, qui, à au cours des derniers mois, fait plusieurs déclarations dans ce sens. Cependant, le président de la Bundesbank pose un certain nombre de questions. La première est la suivante : à supposer que l'on veuille institutionnaliser le fonctionnement du SME, quel sera le degré de participation des pays qui ne remplissent que les obligations minimales du SME et, en particulier, se tiennent à l'écart du mécanisme liant les monnaies par des parités fixes ? La Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Grèce sont dans ce cas. Dans l'esprit des dirigeants de la Bundesbank, l'Italie fait partie également du nombre dans la mesure où un régime spécial beaucoup moins contraignant s'applique pour elle.

D'abord l'autonomie

La deuxième question découle de la première : si l'on veut renforcer l'ECU, est-il réaliste concevable que cette unité de compte soit, dans l'avenir, composée d'un panier de monnaies comprenant celles qui continuent à flotter, telles la livre sterling et les devises des pays cités ci-dessus ?

La troisième question est considérée comme la plus « cruciale » : de quel degré d'indépendance une institution monétaire européenne jouirait-elle ? Pour Karl-Otto Poehl, l'autonomie vis-à-vis des gouvernements, mais aussi des institutions de Bruxelles, dont la Commission européenne, doit être au moins aussi grande que celle dont jouit la Bundesbank vis-à-vis du gouvernement fédéral de Bonn.

A Francfort, on ne badine pas avec cette idée d'autonomie. Il conviendrait de dépolitiser les affaires de changes, si bien que, à la limite, les ajustements monétaires devraient être laissés à la discrétion de la future autorité monétaire indépendante des pouvoirs politiques ! Si tant est que l'institution européenne envisagée serait dotée du pouvoir d'intervention, la question de la propriété des réserves de changes serait posée. Les gouvernements sont-ils prêts, se demande-t-on à Francfort, à se dessaisir d'une partie de leurs réserves en faveur de l'institution gérant l'ECU ou toute autre monnaie européenne ?

Pour les Allemands, les résultats obtenus sont toujours pré-

AFFAIRES

Fausse factures à l'américaine

Deux entreprises américaines viennent d'être surprises en flagrant délit de tricherie à l'égard de leur clientèle. A New-York, une enquête fédérale a été ouverte sur les agissements du loueur de voitures Hertz, qui, de 1978 à 1985, a empoché 13 millions de dollars (73 millions de francs) en gonflant les factures de réparations qu'il adressait à ses clients et aux compagnies d'assurances. Hertz a licencié le responsable du service accidents, remboursé déjà 3 millions de dollars et pris des dispositions pour que ces fraudes ne puissent plus se reproduire.

A Los Angeles, un jury fédéral a inculpé deux anciens dirigeants de la firme aéronautique Rockwell pour avoir majoré indûment de 450 000 dollars (2,5 millions de francs) la facture d'un système de navigation par satellite livré à l'armée de l'air. C'est la deuxième fois en six ans que Rockwell fait l'objet d'une telle procédure.

M. Longuet annonce des mesures en faveur de la vente par téléphone

En inaugurant, mardi 26 janvier, la semaine du « marketing direct », M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, a annoncé trois mesures destinées aux professionnels de la vente à distance utilisant le téléphone ou le minitel.

Possibilité de conserver pendant un an l'usage du fichier national du service des annuaires (téléadresses) loués à France Télécom ; possibilité de renvoyer les appels du téléphone vert sur d'autres lignes, afin de faire face, par exemple, à un volume d'appels excédentaires ou afin de rationaliser l'utilisation de ce numéro en heures creuses. Enfin, mise en service le 1^{er} septembre prochain de deux nouveaux tarifs sur le « kiosque » (36-15) du minitel.

La publicité directe a représenté pour la poste 21 % de son trafic en 1986, soit environ 3,4 milliards d'objets transportés et distribués.

Suppression des ventes de fruits et légumes dans le métro parisien

Il s'agit de vingt-sept commerçants margifériens à vendre des fruits exotiques frais dans le métro, avec la bénédiction de la RATP et en locant leurs emplacements à la société gestionnaire Pronomofro. Selon l'Association des commerçants dans le transport souterrain, qui les regroupe, chaque emplacement leur est loué de 4 500 F à 10 000 F par mois. Brutalement, peu avant les fêtes de fin d'année, on leur a dit « verbalement » que la Régie avait décidé de supprimer ces emplacements. Ce qui leur a été confirmé au début de janvier par une lettre de Pronomofro, qui gère 540 boutiques, 200 distributeurs automatiques et les emplacements concédés à 70 camelots et aux 27 commerçants en fruits et légumes. La date ultime est fixée au 5 février. Une délégation des commerçants, qui demandent l'annulation de cette mesure, a été reçue par le directeur général de la RATP. Des négociations sont en cours.

EN BREF

● **Vingt-deux Boeing de plus pour GPA.** — La société irlandaise de leasing GPA a acheté vingt-deux bi-réacteurs Boeing-737, dont quinze du modèle 500. La livraison du premier appareil irlandais est en avril 1990. Tous seront équipés de réacteurs CFM 56 fabriqués par General Electric et la français SNECMA. GPA devient le plus important client de cette famille de bi-réacteurs, puisqu'il en a acheté, au total, en trois ans, cent quinze pour un montant de 3 milliards de francs. GPA loue ses avions dans le monde entier et compte actuellement douze compagnies aériennes clientes.

● **Réduction fiscale pour les anciens combattants.** — La loi de finances pour 1988 prévoit que les anciens combattants mariés ont droit à une demi-part supplémentaire de quotient familial (le Monde du 26 janvier). Précisons que cette mesure bénéficie aux seuls anciens combattants de plus de soixante-cinq ans. Le même avantage bénéficiait déjà aux anciens combattants célibataires, veufs ou divorcés de plus de soixante-cinq ans.

PAUL FABRA.

Un rapport du Conseil économique et social sur la recherche

La France « largement inadaptée à la bataille technologique »

Le thème de l'insuffisance de la recherche en France entre dans le débat électoral. Après les socialistes, qui en font une priorité de leur programme, et M. Barre qui estime lui aussi indispensable d'accroître les efforts, M. Chirac — oubliant les coupes budgétaires « libérales » qu'il a effectuées dans les budgets 1986 — enfourche le même cheval.

Reçu par le Conseil économique et social, le mardi 26 janvier, à l'occasion de la remise d'un rapport sur la recherche en Europe, M. Chirac a estimé que son gouvernement avait œuvré dans le bon sens. Il a rappelé les mesures prises en faveur de la recherche (crédits d'impôts recherche, fonds de la recherche et technologie, budget...) pour conclure : « Une fraction de notre handicap est ainsi comblée mais il reste du chemin à parcourir. » Le rapport du CES souligne, de son côté, la longueur de ce chemin en Europe et surtout en France.

« La France doit avoir un grand dessein pour la recherche » qu'elle doit concevoir « dans le contexte européen ». M. Charles Magaud ne mâche pas ses mots. Il est vrai qu'il a pu mesurer l'ampleur des problèmes posés, au nom de la section des relations extérieures du Conseil économique et social, il a rédigé un épais rapport sur « l'avenir de la politique de la CEE en matière de science et de technologie ». Il a aussi proposé à ce sujet un « projet d'avis », qui a été discuté, mardi 27 janvier, en présence de M. Jacques Chirac, et qui devait être amendé et adopté mercredi.

S'il réfute l'idée d'un « déclin technologique » du Vieux Continent, et s'il constate que, d'un point de vue macroscopique, « la situation ne semble pas inquiétante », M. Magaud souligne que, sous l'angle sectoriel, « l'Europe s'est laissée considérablement distancer dans les technologies de base qui ont une influence déterminante sur le commerce extérieur et sur l'emploi ». Ses faiblesses dans les domaines des composants et de l'informatique en sont les exemples les plus flagrants. Les causes de ce retard ? Le rapporteur les voit d'abord dans le fait que l'Europe n'a pu concurrencer ni le modèle américain (fondé sur les retombées des programmes militaires et la législation antitrust), ni japonais (assimilation de techniques étrangères pour conquérir des marchés extérieurs), ni proposer un modèle original. Il constate aussi l'incapacité de l'Europe à réduire l'écart entre l'invention et l'innovation et le « manque de cohérence et de vision collective » des Douze.

Sombre constat qui conduit pourtant M. Magaud à affirmer que « la recherche communautaire est la chance à saisir pour l'Europe ». La « chance » de pouvoir faire ce qu'on ne ferait pas — ou plus mal — seul, comme la construction de grands appareils.

A ce titre, le Joint European

Torus (JET), qui vise à démontrer la faisabilité de la fusion thermonucléaire contrôlée, lui paraît exemplaire, car il ouvre la voie à l'indépendance énergétique du Vieux Continent. Le rapporteur préconise aussi de développer les programmes « communautaires (Esprit et les autres) et de « favoriser l'Europe des entreprises », notamment par la promotion d'un système maintenant la concurrence entre grandes firmes sur les marchés intérieurs mais les associant pour les opérations d'exportation. Il plaide, enfin, pour la mobilité des chercheurs dans le cadre communautaire.

Dans ce tableau, quelle peut être la place de la France ? Celle-ci doit d'abord balayer devant sa porte. Ce pays, qui « accentue les déficits et les handicaps de l'Europe », a une recherche « largement inadaptée au processus d'innovation et à la bataille technologique », ne serait-ce qu'en matière de valorisation et de diffusion des connaissances. Aussi M. Magaud propose-t-il quelques mesures prioritaires : d'abord développer la recherche industrielle, notamment en accordant une aide à l'embauche des chercheurs par les PME-PMI. Mais aussi accroître la participation des milieux socio-économiques à la politique de recherche : prendre davantage en compte sa dimension régionale ; enfin promouvoir l'enseignement technique et professionnel.

En rédigeant ce rapport et cet avis, le Conseil économique et social a certes fait œuvre utile de synthèse. Mais il ne faut que rappeler haut et fort ce que bien d'autres avant lui ont souligné à maintes reprises, sans que la situation, sur le terrain, en ait été véritablement bouleversée. Souhaitons que le travail des experts de la place d'Iéna connaisse un autre sort.

ÉLISABETH GORDON.

Avec des profits en forte baisse

EDF victime de la « politique de l'indice »

Ses prédécesseurs avaient prévu un bénéfice de 1,5 milliard de francs pour 1987. Pierre Delaporte, président d'Électricité de France depuis mai 1987, pour la première présentation des comptes de sa nouvelle mission, aura dû se contenter d'afficher un résultat positif de 200 millions de francs (contre 1,3 milliard de francs en 1986). Mais l'honneur d'EDF est sauf. Les responsables de cette dégradation sont en effet les pouvoirs publics, qui — politique de l'indice oblige — ont imposé une baisse des prix de vente de 4 % en francs constants, au lieu de 1 % prévu. Sont venues s'y ajouter pour des raisons budgétaires, des contributions à des entreprises « en situation moins favorable » qu'EDF : Commissariat à l'énergie atomique, Charbonnages de France, Compagnie nationale du Rhône... EDF a ainsi participé à la lutte contre l'inflation et à l'effort de solidarité nationale, s'est félicité Pierre Delaporte.

Malgré constation. D'autant que 1988 ne se présente pas sous de meilleurs auspices avec la décision du gouvernement de ne pas autoriser EDF à augmenter ses tarifs de 2,5 % avant le milieu de l'année (le Monde du 23 janvier). Or pour équilibrer ses comptes, l'entreprise avait tablé sur une augmentation de ses prix en début d'année. « Chaque jour qui passe, nous enregistrons une perte de 8 millions de francs », indique-t-on à EDF. Le report de la hausse au 1^{er} juillet entraînerait donc un déficit de 1,5 milliard de francs que les efforts d'amélioration de la gestion ne réussiraient probablement pas à compenser. La conséquence en sera un allourdissement de la dette, déjà impressionnante. Elle a augmenté de 3 milliards en 1987.

AUTOMOBILE

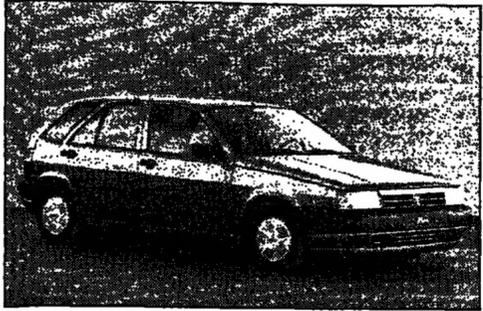
Flux de la recherche moyenne

Économie

AUTOMOBILE

Avec la Tipo

Fiat attaque le marché des voitures moyennes européennes



Décidément Fiat a le sens du spectacle et de la promotion. En présence de quelque mille journalistes représentant soixante-trois pays et regroupés selon leur langue, à Paris, Francfort, Londres, Madrid et Rome, le groupe a présenté la Tipo, dernière voiture de la famille. M. Vittorio Ghidella, le PDG, devait lancer l'opération le mardi 26 janvier, depuis son bureau de Turin, via satellite.

Le constructeur italien, avec 2 045 000 voitures vendues s'est offert en 1987, 13,9 % de pénétration en Europe. Il y a de quoi être confiant en l'avenir. L'arrivée sur les routes et donc les marchés européens de la Tipo devrait conforter cette confiance. La marque a investi 2 000 milliards de lire (10 milliards de francs). D'ores et déjà, 1 800 voitures du nouveau modèle sortent chaque jour sur le site de Cassino, où se trouve l'usine quasiment automatique, que l'on a rééquipée pour elle.

1108 cm³, dérivé du brillant Fire. Il constitue la motorisation de base de la gamme (56 ch au frein pour 9,1 MKG de couple). Un 1372 cm³ directement inspiré par le vieux 1301 de la marque tout comme un 1500 cm³ (83 ch pour 13,5 MKG de couple) sont disponibles. Du côté des diesels, il y a le 1697 cm³, certes inusable mais quelque peu poussif, et le 1929 cm³, suralimenté, qui vient ainsi en tête des puissances (92 ch pour 19,4 MKG de couple à 2400 tours). Beaucoup de plaisir à conduire cette version.

Si, hors le 1100 cm³, il ne faut donc pas s'attendre à trouver grand-chose d'absolument nouveau dans les moteurs, au contraire, on félicitera Fiat de s'être enfin penchée sur les boîtes de vitesses (mécaniques) jusqu'ici si souvent rebelles à la douceur et à la précision qui font les beaux voyages. La nouvelle boîte, esprouvée, sera montée sur l'ensemble de la gamme.

Fer

L'arrivée de la Tipo assure, dans la gamme Fiat, la relève de la Ritmo, dont la production a été interrompue le 19 décembre 1987. Il s'agit donc, comme le modèle qu'elle remplace, d'une voiture moyenne à deux volumes (moteur-habitacle à coffre incorporé), à traction avant et groupe moté transversalement. Un véhicule de caractère typiquement européen dans lequel on a cherché surtout un usage familial (cinq portes sur toutes les versions) malgré l'encombrement réduit de l'ensemble (3,95 mètres de long).

Extérieurement la Tipo peut apparaître, au fond, comme une grosse Uno, le modèle populaire de Fiat (690 000 unités vendues en 1987). A y regarder de plus près, la silhouette du nouveau modèle est en fait plus élanée.

A s'installer à bord, l'évolution se confirme. La largeur aux coudes (1,48 mètre), l'utilisation astucieuse de l'espace et pour tout dire le volume intérieur disponible font la différence (de 350 litres à 1100 litres en chargement si l'on couche les sièges arrière).

Comme d'habitude on discutera de la conception du tableau de bord. Sur la version la plus coûteuse (Super), on a droit à un affichage numérique, et, sur tous les modèles les commandes sont regroupées en deux leviers placés de chaque côté du volant. Une formule déjà utilisée par d'autres marques et ensuite abandonnée.

Les motorisations qui ont été choisies, du moins pour le lancement, se répartissent en trois groupes pour l'essence et en deux pour les diesels, d'abord un

Côté suspensions (M. Ghidella les qualifie de « suspensions à la française »), on constate un progrès sensible par rapport à celles qui sont en usage sur d'autres modèles construits par la firme. (Évidemment quatre roues indépendantes et fixation d'un châssis auxiliaire à l'arrière.) Le freinage est assuré par deux disques et deux tambours.

Les premières Tipo seront livrables d'ici au mois de mai. Les prix ne sont pas fixés, on s'en doute, mais on peut estimer qu'ils dépasseront de 10 % en moyenne les tarifs appliqués aux Uno.

Si la Tipo a pour première mission de remplacer la défunte Ritmo, elle a aussi dans le collimateur les 309 de Peugeot, les Golf de VW, les Escort de Ford et de nombreuses et belles japonaises de gabarit moyen.

Quarante mille voitures par an vendues, tel est pour l'instant l'objectif de Fiat pour la France.

CLAUDE LAMOTTE.

● Formule Shell assez bon pour la France. — Le groupe Shell a annoncé le 28 janvier qu'il retirait de marchés néerlandais et britanniques son super additif Formula Shell... mais que ce super continuerait d'être vendu en France. Ce carburant, lancé en mai 1986 et modifié un an plus tard, risque en effet de causer certains dégâts aux soupapes d'admission des moteurs. Selon Shell, le climat, la conduite et la construction du moteur sont des éléments déterminants dans ces phénomènes. Formula Shell a dû ainsi être retiré en décembre dernier, des marchés danois et norvégiens. Shell France reconnaît que l'entreprise a reçu des plaintes d'automobilistes français, mais que cela ne dépasse pas le « lot habituel de mécontents ».

EN BREF

● SMIC : M. Bergeron réagit aux propos de M. Philippe Séguin. — « Cette histoire du SMIC commence à me chauffer les oreilles », a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, interrogé sur France-Inter le 26 janvier, en réponse aux propos de M. Séguin (Le Monde du 26 janvier). « Lorsque je vais dans les départements à faible densité industrielle, je constate que tout le monde est pratiquement payé au SMIC, a poursuivi M. Bergeron. Personnellement, j'estime qu'on ne peut pas vivre en deça du SMIC. »

● UNEDIC : augmentation de 0,7 % du nombre de chômeurs indemnisés. — En décembre, selon les statistiques publiées par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 0,7 % en données corrigées. On comptait 1 782 300 allocataires et

1 840 000 en données brutes, soit 4,6 % de plus en un an. 1 372 300 chômeurs bénéficient de l'assurance-chômage, en allocation de base ou de fin de droits. 184 200 ont reçu une allocation d'insertion et 283 000 celle de solidarité, financée par l'Etat. En outre, les préretraités, au nombre de 444 200 sont en diminution de 16,9 % en un an. Les conventions de conversion rassemblent 5 800 personnes. Au mois de décembre, 344 866 dossiers nouveaux ont été présentés soit 8,2 % de moins en un mois.

● Mouvement de grève au Crédit du Nord. — L'ensemble des organisations syndicales du Crédit du Nord — CGT, CFDT, FO, CFTC et Syndicat national des banques — ont lancé un mot d'ordre de grève pour le 27 janvier.

SOCIAL

Les syndicats et l'élection présidentielle

M. Deluchat, socialiste de la CGT s'inquiète de l'ingérence du PCF

Le comité confédéral national (CCN) qui se réunit du jeudi 28 janvier au samedi 30 janvier à Montreuil va débattre, à partir d'un rapport présenté par M. Henri Krasucki, de plusieurs sujets dont la position de la centrale sur l'élection présidentielle. En 1981, son soutien très implicite à la candidature de M. Georges Marchais avait provoqué de vifs débats. Depuis, l'opposition interne a été en grande partie marginalisée et la confédération a affirmé solennellement, lors de son congrès de 1985, sa volonté de ne plus se déterminer par rapport au programme d'un parti politique.

Conformément à cette orientation, M. Krasucki n'engagera pas explicitement la CGT dans un soutien à la candidature de M. André Lajoie. Mais il devrait réaffirmer les convergences existant avec le PCF — par exemple sur la revendication du SMIC à 6 000 F. — la question étant de savoir jusqu'où il ira dans sa prise de position par rapport à une élection présidentielle où, comme il ne peut que le rappeler, la CGT soulignera les orientations contenues dans son propre programme. Si proche de celui du PCF. Cette question a d'autant plus d'importance que le PCF entend bénéficier pleinement de l'appui des militants cégétistes.

Premier signe : la CGT n'a pas hésité à lancer un appel commun avec le PCF et les Jeunesses communistes pour la manifestation à la fois politique — il s'agit de protester contre les complaisances dont M. Le Pen bénéficierait dans les médias télévisés — et antiraciste organisée le mercredi 27 janvier contre le Front national. La veille, c'est un membre du bureau confédéral, au P.S. il y a quelques années, M. Jean-Claude Laroze, qui a été chargé de battre le rappel dans l'Humanité. Autre signe, — plus important encore : dans son rapport présenté devant le comité central du PCF, le 6 janvier dernier, M. Pierre Blotin a ouvertement posé la question du vote pour le candidat communiste dans les organisations syndicales « de lutte », c'est-à-dire essentiellement... la CGT.

Les propos de M. Blotin sont très éloquent : « Qu'avons-nous à dire à ces hommes, ces femmes, ces jeunes aux côtés de qui nous luttons, sinon que le vote pour André Lajoie, c'est le seul vote qui va dans le même sens que leurs luttes ? Sinon que tout autre vote au premier tour — quel qu'il soit et quelle que soit l'intention qu'ils y mettent — sera compris comme un encouragement aux partisans de l'austérité, de l'autoritarisme, du surmenement ? (...) Les communistes militants et responsables dans le mouvement syndical ou associatif sont respectueux de l'indépendance de leurs organisations. Ils le prouvent en permanence et n'ont en la matière de leçons à recevoir de personne. »

« A part les gens animés d'intentions politiques étrangères aux luttes que mènent ces organisations, avait poursuivi M. Blotin, qui peut trouver à redire au fait que les communistes tiennent à faire connaître, dans les formes appropriées, à celles et à ceux avec qui ils agissent, leur conviction que le vote au premier tour pour André Lajoie sera un plus pour leur action (...), un moyen aussi de lutter contre les tentatives de récupération, de déstabilisation, voire de neutralisation des syndicats. » M. Blotin allait jusqu'à suggérer que des militants « habituellement investis dans d'autres tâches notamment dans les syndicats » puissent « animer le travail de leur cellule ou d'une autre si nécessaire durant la campagne ».

Convergences limitées

Nouveau membre du bureau politique et successeur probable de M. Krasucki, M. François Duteil avait, à ce même comité central, immédiatement repris la balle au bond : « Notre engagement doit se faire à partir de la dimension globale de nos responsabilités. Bien sûr, nos organisations s'expriment dans le cadre qui est le leur et selon les principes qui sont les leurs. Sur les grandes questions économiques et sociales, elles diront ce qu'elles ont à dire en toute clarté sans craindre les convergences, mais cela a des limites qui découlent de la nature même de ces organisations. En revanche, individuellement, nous n'avons pas ces limites. Nous connaissons toute une série de militants non communistes qui peuvent publiquement appeler à voter André Lajoie. »

Comme en 1981, on va donc voir plusieurs membres non communistes du bureau confédéral appeler à titre individuel à voter pour M. Lajoie. Une telle attitude va provoquer l'hostilité tant des socialistes que des « renouveaux » au sein de la centrale. Pour les socialistes, il s'agit d'une ingérence inacceptable du PCF. Membre du bureau confédéral et du comité directeur du P.S., M. André Deluchat ne mâche pas ses mots : « En tant que parti politique, s'adresser à ses militants pour les mobiliser, c'est une chose. Mais leur demander d'utiliser leurs responsabilités syndicales pour des objectifs politiques, c'en est une autre. La CGT ne doit pas être le socle d'une rampe de lancement pour les fesses déjà jetées à l'exploir. Au contraire, la CGT doit être le point de rencontre syndical de cheminement politiques différents. »

Lors du comité confédéral, M. Deluchat devrait redire qu'il est hostile à l'idée de mettre « le signal égal » entre la droite et la gauche. Dans la foulée, il devrait également plaider pour l'unité d'action : « Dans toutes les luttes, qui sont pour la plupart à l'initiative de la CGT, il y a une profonde volonté de tous ensemble. Cette volonté justifiée des travailleurs doit nous conduire, sans nier les différences, à la recherche de convergences avec les autres organisations syndicales. A un moment donné, on se satisfait trop de divergences pour justifier la non-prise en compte de l'unité d'action, nécessaire et indispensable. » Au sein du bureau confédéral, M. Deluchat risque de se trouver bien isolé. On peut se demander, en effet, si l'autre secrétaire socialiste de la CGT, M. Daniel Anglerand, qui a jusqu'à présent toujours soutenu la ligne confédérale, volera au secours de M. Deluchat lors du CCN. Cela paraît peu vraisemblable.

M. Krasucki, conforté par les 36,45 % de voix recueillies par sa centrale aux élections prud'homales du 9 décembre (ce qui constitue une base électorale autrement plus large que celle du PCF), devrait se montrer prudent. Alors qu'il n'a pas encore renoncé à un troisième mandat (la question sera posée au prochain congrès confédéral qui va être repoussé à la fin mai 1989), il veut éviter de faire resurgir des dissensions internes trop vives comme celles qui se sont déjà manifestées avec les « renouveaux » (Le Monde du 16 juillet 1987) et qui apparaissent encore dans l'Est, dans la métallurgie et même chez les cadres de l'UGICT.

La marge de M. Krasucki, qui ne sépare pas le communiste du syndi-

caliste, est très étroite. Si la CGT donne trop le sentiment de faire, à travers des appels individuels de « syndicalistes », la campagne de M. Lajoie, comme elle fit naguère celle de M. Marchais, ne va-t-elle pas perdre l'effet positif de l'amélioration d'image consécutive à son bon score prud'homal ? Le contre-coup serait d'autant plus déplorable que la CGT soigne actuellement, tout en gardant un discours dur et sans compromis, son « look » : elle vient ainsi de publier, le 25 janvier, un numéro de la Vie ouvrière en bandes dessinées...

Initialement prévu pour s'achever le 29 janvier au soir, le CCN devrait se poursuivre le samedi matin : à l'ordre du jour, la question de l'éventuelle ratification de la convention d'assurance-chômage signée le 30 décembre dernier par la CFDT, FO, la CFTC et la CG. La CGT l'a sévèrement dénoncée à l'époque

MICHEL NOBLECOURT.

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC

ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL)

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL
Pour la construction et l'équipement de deux silos portuaires,
l'un à TANGER, l'autre à AGADIR
PHASE ADMISSION

L'office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL), lance un avis de concours ouvert auprès de groupements d'entreprises susceptibles de concevoir et de réaliser l'ensemble des travaux de génie civil (infrastructure et superstructure), équipement mécanique, équipement électrique, automatisé, informatique, portiques de déchargement, travaux annexes tels qu'ils sont décrits dans les cahiers des charges.

Les groupements d'entreprises désireux de participer à ce concours devront en faire la demande et produire pour chacune des entreprises et BET constituant le groupement toutes références et justificatifs appropriés et, en particulier :

- UN DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :
- Une déclaration sur l'honneur attestant de :
 - L'appartenance du candidat à la profession dont relèvent les travaux ou fournitures objet du concours.
 - De son aptitude à soumissionner et de sa capacité à contracter.
 - Une attestation de capacités financières.
 - Une attestation des autorités marocaines compétentes certifiant que l'entreprise est en situation fiscale régulière vis-à-vis de la trésorerie marocaine.
- UN DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :
- Notes indiquant les moyens humains, techniques et matériels du candidat.
 - Liste des travaux similaires effectués avec la date, le lieu, l'importance des prestations.
 - Attestation des hommes de l'art et des différents maîtres d'ouvrage pour qui les travaux donnés en référence ont été exécutés.
- Ces renseignements seront à fournir pour chaque membre du groupement, qui devra désigner le chef de file pouvant l'engager.
- Dans le groupement sera également associé un BET en tant que membre du groupement.
- Les dossiers administratifs et techniques, placés séparément sous enveloppe cachetée, sont adressés ou déposés dans une enveloppe également cachetée à la cin et portent mention de la date et de l'objet du concours avant le 15 février 1988 à 10 heures au siège de la « S.O.S.I.P.O. », 12, rue Théophile-Gautier à Casablanca. Les langues officielles : Arabe ou Français.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LVMH MOÛT HENNESSY . LOUIS VUITTON

croissance de 18 %
DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 1987

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire du Groupe LVMH MOÛT HENNESSY LOUIS VUITTON a atteint, conformément aux prévisions, 13,170 milliards de francs, en progression de près de 18 % par rapport au chiffre d'affaires reconstitué de LVMH en 1986. Le résultat 1987 devrait être conforme aux prévisions.

L'évolution dans les différents secteurs d'activité a été la suivante :

En millions de francs	31.12.1987	Variations %
Champagne et vins	4.468	+ 4,2 %
Cognac et spiritueux	2.876	+ 20,3 %
Parfums et produits de beauté	3.202	+ 19,5 %
Bagages, maroquinerie et accessoires	2.347	+ 34,4 %
Divers	277	N.S.
	13.170	+ 17,8 %

Le Conseil d'Administration, réuni le 22 janvier 1988, a décidé de mettre en paiement le 1^{er} février 1988 un acompte sur dividende de 9 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4,50 F. Compte tenu de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes décidée en septembre 1987, le montant distribué représente une augmentation de 20 % sur l'acompte de l'année précédente.

LVMH a mis en place à partir du 19 janvier 1988 un crédit multi-devises, à options multiples (M.O.F.) d'un montant de 400 millions de dollars, permettant ainsi de disposer d'une ligne de crédit à court terme confirmée. Depuis le 22 janvier 1988, LVMH est coté sur le marché en continu de la Bourse de Paris.

INCOME

سكننا من الالحل

Marchés financiers

BOURSE DU 27 JANVIER

Cours relevés à 14 h 57

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % variations. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and various stock indices.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 26/1

Comptant and SICAV sections containing detailed data for various financial instruments, including bonds and mutual funds.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table for exchange rates and gold market prices, including columns for 'Cours', 'Cours des billets', and 'Cours de l'or'.

o : coupon détaché - e : offert - * : droit détaché - d : demandé - p : prix précédent - * : marché continu

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

سكنا من الامم

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 La commission internationale remettra son rapport sur l'affaire Waldheim le 8 février.	8 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie.	20 Les écoutes du CSM ou le feuilleton en trois actes.	13 Un entretien avec Brigitte Lefèvre, déléguée à la danse au ministère de la culture.	27 La Banque de Chine fait jouer la concurrence entre les banques françaises.	Abonnements 2 Annonces classées 26 et 28 Carnet 24 Météorologie 24 Mots croisés 24 Radio-télévision 19 Spectacles 16 à 19	● Chaque matin : le mardi-journal. JOUR ● Tout sur l'offensive De Benedetti. CERUS ● Jeux avec le Monde. JEUX Actualités. International. Campus. Bourse. Abonnements. FRAM. 36-15 tapez LEMONDE
5 Colombie : les ruines du droit.	8-9 La préparation de l'élection présidentielle : l'UDF soutient officiellement M. Raymond Barre.	21 Le Paris-Alger-Dakar : un plaisir d'enfer.	14 Inventaire avant déménagement au Musée de Grenoble.	28 Un rapport du Conseil économique et social sur la recherche.		
6 Les vingt et un ans de règne du président togolais Eyadéma.	9 Communication : Canal Plus part à l'assaut des marchés francophones.		14-15 Les Français au MIDEM. — François Lesage, brodeur et maître à fées de la couture.	29 Les syndicats et l'élection présidentielle.		
				30-31 Marchés financiers.		

Après l'élection présidentielle

M. Pasqua promet de ne plus « rejouer » la scène de la cohabitation

M. Charles Pasqua, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 27 janvier, déclare notamment : « Si M. Mitterrand est candidat, je crois qu'il fera une non-campagne (...) en disant : je suis prêt à m'entendre avec tout le monde. Ce sera à nous de rappeler qu'il est responsable sinon de la gestion d'avant 1986, du moins de celle d'après (...). S'il n'était pas candidat, je crois qu'il pousserait une autre candidature que celle de Rocard. S'ils veulent un candidat susceptible de rassembler la gauche, le meilleur est Mauroy ».

Le ministre de l'intérieur ajoute : « M. Mitterrand est un président sans majorité et il a une majorité contre lui. Depuis 1986, il sait qu'il a été désavoué par le corps électoral (...). S'il se représente, il doit expliquer pourquoi et pour faire quelle politique. La politique qu'il a conduite, de 1981 à 1986, a été censurée par le suffrage universel, lui est resté au pouvoir pour accepter ou tolérer une autre politique. Mais pour l'avenir, que propose-t-il s'il est candidat ? De revenir à la politi-

que de 1981 à 1986 ? Et de gouverner avec qui ? Voilà un vrai débat. En tout cas, beaucoup de questions lui seront posées. Nous sommes maintenant entrés dans le schéma de ce que j'appellerai les trois S : le 8 février, la candidature de Barre, le 8 mars, celle de Mitterrand et le 8 mai, l'élection de Chirac. »

M. Mitterrand « a déjà décidé d'être candidat »

M. Pasqua poursuit : « Je n'imagine pas une seule minute que M. Mitterrand n'ait pas déjà pris sa décision. S'il ne l'a pas fait, cela voudrait dire qu'il est tout à fait indécis : dans ce cas, comment les Français pourraient-ils ensuite lui faire confiance pour diriger le pays ? Donc, s'il n'est pas décidé, son indécision condamne sa candidature. Mais s'il est décidé, il devrait le dire, sauf à manifester une certaine désinvolture envers les Français. »

« Ma conviction est qu'il a déjà décidé d'être candidat. Et s'il est

candidat, je pense, moi, qu'il ne sera pas réélu. Il ne pourrait être réélu que dans l'équivoque. Or, compte tenu de la campagne que nous ferons, il n'y aura pas d'équivoque. Il ne le pourrait que si une partie de la droite votait pour lui, ce qui est tout à fait exclu, ou que, pour reprendre les chiffres de 1986, toutes les voix du Front national se reportent sur lui. »

M. Pasqua assure aussi qu'« on ne rejouera pas après mai 88 la scène de la cohabitation ».

Interrogé sur « l'affaire dite des écoutes de l'Elysée », le ministre répond : « Je crois que ce qu'on craint à l'Elysée, c'est qu'à travers cette affaire on ne découvre qu'il existait à l'Elysée une cellule spécialisée dans les écoutes clandestines non officielles, de 1981 à 1986, et que cette cellule, notamment, était chargée d'écouter les hommes politiques. C'est cela qui gêne plus qu'autre chose. Sans compter toutes les bavures commises par cette cellule de Proustou, qui mettent le président dans une situation difficile. »

L'extension des réseaux de la 5 et de M 6

Le Conseil d'Etat rejette la demande de sursis à exécuter de TF 1

Nouvel épisode juridique dans la guerre qui oppose les chaînes privées sur la couverture du territoire : le Conseil d'Etat a rejeté la demande de TF 1 de sursis à l'extension des réseaux de la 5 et de M 6.

En septembre dernier, les dirigeants de la Une avaient attaqué devant les juges du Palais-Royal les décisions de la Commission nationale de la communication et des libertés d'accorder de nouveaux émetteurs aux deux chaînes privées. TF 1 estime en effet que la CNCL modifie ainsi l'équilibre du marché en donnant à ses concurrents des avantages non prévus par leurs autorisations officielles. La Une réclame en outre un sursis à l'exécution.

Sans se prononcer encore sur le fond de l'affaire — la légalité des décisions de la CNCL — le Conseil d'Etat a rejeté cette demande de sursis en indiquant que « TF 1 ne justifie pas que l'exécution des décisions de la CNCL risque d'entraîner des conséquences difficilement réparables ».

Sur le vif

La peau de dos

Moi, mes copines, ça fait des années qu'on en parle. On ne parle même que de ça : Alors, tu te décides ou pas ? Et, si oui, quand ? Et où ? Et avec qui ? On échange des noms, des adresses : Ecoute, j'ai fait un peu de shopping, je suis passée chez Untel. Il m'a montré les photos de sa dernière collection. Bien. Pas mal du tout. Un peu près du corps, si tu vois ce que je veux dire. Jeune. Peut-être un peu trop pour notre âge. Maintenant, si t'as besoin de ce retoucheur, Solange m'a recommandé une vraie petite main, une dentellière, avenue des Ternes.

De quoi on cause, là ? Ben, de se faire tirer, bien, cette question ! Tirer la peau. Vous connaissez le truc ? Vous vous mettez à quatre pattes devant une armoire à glace, vous balaissez la tête et tout ce qui pend, on le reprend. Moi, ces fronces autour des yeux, ces nids d'abeille, ça me plaît plus, ça fait vieille petite fille, j'aimerais quelque chose de plus ajusté, de plus moulant. Mon amie, Sonia, elle, son cou, il est plissé soleil, faut le lui resserer un peu de chaque côté. Bon, enfin, pour vous dire, on était là, à se tirer, à hésiter,

quand l'autre metait sur Canal Plus, au journal de la CBS, Dan Rafter, le présentateur-vedette annonça la découverte d'une crème miracle. Contre l'acné. Ça d'accord, c'est plus notre problème, mais attendez. Non seulement ça gomme les points noirs, mais ça efface les rides. On a même vu à l'écran un vieux monsieur de soixante-cinq ans, avant et après quatre mois de traitement. Spectaculaire !

Je téléphone immédiatement aux copines. Brante-bas de combat. Comment se le procurer, ce médicament ? On n'en trouve pas là en France et, en plus, il faut une ordonnance. On devait en discuter ce soir, convenir d'une stratégie, arrêter un plan de bataille. Trop tard. Aux Etats-Unis et surtout en Grande-Bretagne, les pharmacies sont dévalisées. Au sens propre. On vient d'arrêter un petit Anglais qui en a piécé tout un stock pour le revendre au marché noir. Alors là, ça va colorier la peau des fesses. Remarque, si c'est que ce, depuis quelque temps, moi, de ce côté-là ça va. Je peux payer. J'ai de quoi.

CLAUDE SARRAUTE

Au conseil des ministres

M. Chirac annonce des assises européennes de la jeunesse cet automne à Strasbourg

La France présentera, début avril, à Oslo, lors de la deuxième conférence des ministres de la jeunesse d'Europe, un projet de mise en place de la carte « jeunes », d'ici à 1992, dans les vingt et un pays du Conseil de l'Europe, a indiqué le mercredi 27 janvier, M. André Rossinot, à l'issue du conseil des ministres. Le ministre des relations avec le Parlement, qui rendait compte des travaux du conseil, a indiqué que, dans une communication, M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, avait manifesté la volonté du gouvernement de faire de la carte « jeunes » un « véritable passeport pour les jeunes Européens ». M. Bergelin a rappelé que cette carte, lancée en France en 1985, permet aux jeunes de moins de vingt-six ans, pour un prix de 60 F, de bénéficier de réductions et d'avantages dans les principales activités de leur vie quotidienne. Près de quatre cent mille cartes sont déjà en service en France.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, à l'issue de cette communication, que « la France prendrait l'initiative d'organiser cet automne à Strasbourg » des assises de la jeunesse, qui devraient déboucher sur un mémorandum destiné aux responsables européens.

Les exportations illégales de technologie vers les pays de l'Est

Cinq inculpations à Marseille

Le démantèlement par la Direction de la surveillance du territoire (DST) d'un réseau d'exportation illégale de matériel technologique sensible vers l'URSS (le *Monde* du 27 janvier) a donné lieu à l'inculpation, « pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère », de cinq Français par un juge d'instruction marseillais. Quatre d'entre eux ont été écroués.

Il s'agit de MM. Julien Di Nardo, gérant de la société Universal Testing Equipment (UTE) ; Jérôme Despont, employé de transit, responsable du dossier UTE au sein de la société de fret Geravia — qui est le seul à avoir été laissé libre, sous contrôle judiciaire ; Dominique Briot, prédecesseur à la société Geravia de M. Despont ; Gérard Ober, directeur du service d'exportation au sein de la société Geravia, et Jacques Guérin, ingénieur des ventes à la société ouest-allemande Rohde et Schwarz.

Toutes les personnes mises en cause auraient reconnu plusieurs expéditions frauduleuses d'appareils de mesure électronique et d'équipement de radio-communication, réalisés par la firme Rohde et Schwarz.

A B C D E F G

Le général Philipponnat devient PDG de la Société des poudres

Le conseil des ministres du mercredi 27 janvier a nommé le général d'armée Bernard Philipponnat, président-directeur général de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) (le *Monde* du 23 janvier), en remplacement du contrôleur-général des armées Guy Bernardy, contraint à donner sa démission à la suite d'enquêtes des douanes françaises sur certaines exportations indirectes de matières explosives à l'étranger.

(Né le 1^{er} mars 1926, à Mareuil-sur-Ay (Marne), et engagé volontaire à l'âge de dix-huit ans, Bernard Philipponnat a notamment servi en Indochine et en Algérie. Il a notamment commandé le 501^{er} régiment de chars de combat (1968), la mission militaire française d'assistance à l'Arabie saoudite (1972), la 9^e division d'infanterie et la 22^e division militaire territoriale (1980), les Forces françaises en Allemagne fédérale (1982) et, depuis 1984, il était inspecteur de l'armée de terre.)

A l'éducation nationale

- M. Pierre Delorme à l'INRP
- M. Pierre Mondon à l'ONISEP

Deux directeurs de grands établissements dépendant de l'éducation nationale, qui avaient été nommés par le gouvernement socialiste, viennent d'être remplacés (*Journal officiel* du 27 janvier).

M. Pierre Delorme, professeur d'université, est nommé directeur de l'Institut national de recherche pédagogique où il succède à M^{me} Françoise Besz. M. Pierre Mondon, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), est nommé directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP). Il remplace M. Jean-Louis Piedroir, qui avait été délégué national à l'éducation au parti socialiste de 1981 à 1984.

LE BON CÔTÉ DE LA DÉCORATION CHEZ RODIN LES PRIX!

36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

GRANDE-BRETAGNE

Un journaliste condamné pour avoir refusé de révéler ses sources

LONDRES de notre correspondant

Un journaliste du quotidien *l'Independent*, a été condamné mardi 26 janvier à verser 20 000 livres (environ 200 000 francs) pour avoir refusé de révéler ses sources. M. Jeremy Warner, spécialiste des questions financières, avait écrit deux articles en novembre 1985 et octobre 1986, respectivement dans *the Times* et dans *l'Independent*, dans lesquels il utilisait des informations recueillies auprès d'un fonctionnaire à propos des agissements d'initiés lors d'une opération boursière. Le ministère du commerce et de l'industrie exigeait le nom de ce fonctionnaire. M. Warner a répondu la déontologie journalistique lui interdisait de le lui fournir.

La Chambre des lords avait estimé, le 10 décembre dernier, que

La Belgique réduit son taux d'escompte

La Banque nationale de Belgique (BNB) a décidé, mercredi 27 janvier, une baisse de son taux d'escompte d'un quart de point. Celui-ci est ramené de 7 % à 6,75 %, à partir de jeudi.

Le taux des avances est également abaissé de 0,25 %, de 7,25 % à 7 %.

La précédente baisse du taux d'escompte et du taux des avances en Belgique remonte au 4 décembre dernier. Elle avait été également de 0,25 %.

TENNIS : Coupe Davis

Yannick Noah, qui n'avait plus joué en Coupe Davis depuis octobre 1985, effectuera sa rentrée pour le match contre la Suisse, du 5 au 7 février à Bâle. Les trois autres sélectionnés sont : Henri Leconte, Guy Forget et Tarik Behrabih.

Enlèvement d'un Allemand à Beyrouth

A Beyrouth-Ouest des hommes armés à bord de trois voitures ont enlevé un homme que l'on croit être un journaliste ouest-allemand, a annoncé, le mercredi 27 janvier, la police libanaise.

« La victime a été identifiée comme étant Rolf Strass. Nous ne possédons pas d'autres renseignements sur son identité », a déclaré un porte-parole de la police. — (AP).

URSS : « Refuznik » depuis douze ans

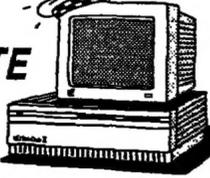
Le mathématicien Naum Meiman est autorisé à partir pour Israël

Moscou (AFP). — Le mathématicien Naum Meiman, soixante-cinq ans, un des plus anciens « refuzniks » (juifs soviétiques auxquels est refusé un visa d'émigration), a été autorisé, mardi 26 janvier, à partir pour Israël, a-t-il indiqué à l'AFP.

Membre fondateur du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki et proche de l'académicien Andreï Sakharov, il demandait à émigrer depuis 1975. Les autorités soviétiques lui refusent jusqu'aujourd'hui un visa en prétextant qu'il détenait des « secrets d'Etat » pour des travaux effectués il y a trente ans.

Le numéro de « Monde » daté 27 janvier 1988 a été tiré à 493 166 exemplaires.

MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.



46 900 F HT

Macintosh II 1M.o, disque dur interne 40 M.o.
1 lecteur interne, clavier étendu
+ écran DIMENSION 19 pouces monochrome
+ carte vidéo haute résolution IC Products.

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières

25, rue du Renard Paris 4^e 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e 91.37.25.03

AMÉRIQUE

LE GUIDE DU VOYAGE EN AMÉRIQUE est paru (et il est gratuit) !

IL COMPREND :

- Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1988)
- NEW YORK 1.980 F A/R.
- LOS ANGELES 3.300 F A/R.
- MIAMI 2.900 F A/R.
- MONTREAL 2.200 F A/R.
- HONOLULU 5.680 F A/R.
- MEXICO 4.685 F A/R.

- La location de voiture et camping-car.
- Les transports intérieurs.
- Les tarifs d'hôtels.
- Des circuits à la carte et en groupe.
- Des tours insolites.
- Des renseignements pratiques.

Recevez notre brochure contre 8 F en timbres.

PACIFIC HOLIDAYS : 45.41.52.58

34, av. Général-Lecteur, 75014 Paris — AP Mouton-Duvernet